L'USCOQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

— Je crois, Lélio, dit Beppa, que nous avons endormi le digne Asseim-Zuzuf.

— Toutes nos histoires l'ennuient, dit l'abbé. C'est un homme trop grave pour s'intéresser à des sujets aussi frivoles.

— Pardonnez-moi, répondit le sage Zuzuf. Dans mon pays, on aime les contes avec passion; dans nos cafés, nous avons nos conteurs comme ici vous avez vos improvisateurs. Leurs récits sont tour à tour en prose et en vers. J'ai vu le poète anglais les écouter des soirées entières.

— Quel poète anglais? demandai-je.

— Celui qui a fait la guerre avec les Grecs et qui a fait passer dans les langues d'Europe l'histoire de Phrosine et plusieurs autres traditions orientales, dit Zuzuf.

— Je parie qu'il ne sait pas le nom de lord Byron! s'écria Beppa.

— Je le sais fort bien, répondit Zuzuf. Si j'hésite à le prononcer, c'est que je n'ai jamais pu le dire devant lui sans le faire sourire. Il paraît que je le prononce très mal.

— Devant lui! m'écriai-je; vous l'avez donc connu?

— Beaucoup, à Athènes principalement. C'est là que je lui ai raconté l'histoire de *l'Uscoque*, qu'il a écrite en anglais sous le titre du *Corsaire* et de *Lara*.

— Comment, mon cher Zuzuf, dit Lélio, c'est vous qui êtes l'auteur des poèmes de lord Byron?

— Non, répondit le Corcyriote sans se dérider le moins du monde à cette plaisanterie, car il a tout-à-fait changé cette histoire, dont au reste je ne suis pas l'auteur, puisque c'est une histoire véritable.

— Eh bien! vous allez la raconter, dit Beppa.

— Mais vous devez la savoir, répondit-il, car c'est plutôt une histoire vénitienne qu'un conte oriental.

— J'ai ouï dire, reprit Beppa, qu'il avait pris le sujet de *Lara* dans l'assassinat du comte Ezzelino, qui fut tué de nuit au traguet de San Miniato, par une espèce de renégat, du temps des guerres de Morée.

— Ce n'est donc pas le même, dit Lélio, que ce célèbre et farouche Ezzelin...

— Qui peut savoir, dit l'abbé, quel est cet Ezzelin, et surtout ce Conrad? Pourquoi chercher une réalité historique au fond de ces belles fictions de la poésie? Ne serait-ce pas les déflorer? Si quelque chose pouvait affaiblir mon culte pour lord Byron, ce seraient les notes historico-philosophiques dont il a cru devoir appuyer la vraisemblance de ses poèmes. Heureusement personne ne lui demande plus compte de ses sublimes fantaisies, et nous savons que le personnage le plus historique de ses épopées lyriques c'est lui-même. Grace à Dieu et à son génie, il s'est peint dans ces grandes figures. Et quel autre modèle eût pu poser pour un tel peintre?

— Cependant, repris-je, j'aimerais à retrouver, dans quelque coin obscur et oublié, les matériaux dont il s'est servi pour bâtir ses grands édifices. Plus ils seraient simples et grossiers, plus j'admirerais le parti qu'il en a su tirer. De même que j'aimerais à rencontrer les femmes qui servirent de modèle aux vierges de Raphaël.

— Si vous êtes curieux de savoir quel est le premier corsaire que Byron ait songé à célébrer sous le nom de Conrad et de Lara, je pense, dit l'abbé, qu'il nous sera facile de le retrouver, car je sais une histoire qui a des rapports frappans avec les aventures de ces deux poèmes. C'est probablement la même, cher Asseim, que vous racontâtes au poète anglais, lorsque vous fîtes amitié avec lui à Athènes?

— Ce doit être la même, répondit Zuzuf. Or, si vous la savez, racontez-la vous-même; vous vous en tirerez mieux que moi.

— Je ne le pense pas, dit l'abbé. J'en ai oublié la meilleure partie, ou pour mieux dire, je ne l'ai jamais bien sue.

— Nous la raconterons donc à nous deux, dit Zuzuf. Vous m'aiderez pour la partie qui s'est passée à Venise, et moi de mon côté pour celle qui s'est passée en Grèce.

La proposition fut acceptée, et les deux amis, prenant alternativement la parole, se disputant parfois sur des noms propres, sur des dates et sur des détails que l'abbé, historien scrupuleux, traitait d'apocryphes, tandis que le Levantin, épris du romanesque avant tout, faisait bon marché des anachronismes et des fautes de topographie, l'*Histoire de l'Uscoque* nous arriva enfin par lambeaux. Je vais essayer de les recoudre, sauf à être trahi en beaucoup d'endroits par ma mémoire et à n'être pas aussi authentique que l'abbé Panorio pourrait le désirer, s'il relisait ces pages. Mais heureusement pour nous, nos pauvres contes ont paru dignes de l'index de sa sainteté (ce dont, à coup sûr, personne n'eût jamais été s'aviser), et sa majesté l'empereur d'Autriche *qu'on ne s'attendait guère* non plus *à voir en cette affaire*, faisant exécuter à Venise tous les index du pape, il n'y a pas de danger que mon conte y arrive et y reçoive le plus petit démenti.

— D'abord, qu'est-ce qu'un Uscoque? demandai-je au moment où l'honnête Zuzuf essuyait sa barbe et ouvrait la bouche pour commencer son récit.

— Ignorant! dit l'abbé. Le mot *uscocco* vient de *scoco*, qui en langue dalmate signifie transfuge. L'origine et les diverses fortunes des Uscoques occupent une place importante dans l'histoire de Venise. Je vous y renvoie. Il vous suffira de savoir maintenant que les empereurs et les princes d'Autriche se servirent souvent de ces brigands pour défendre les villes maritimes contre les entreprises des Turcs. Pour se dispenser de payer cette terrible garnison qui ne se fût pas contentée de peu, l'Autriche fermait les yeux sur leurs pirateries, et les Uscoques faisaient main basse sur tout ce qu'ils rencontraient dans l'Adriatique, ruinaient le commerce de la république et désolaient les provinces d'Istrie et de Dalmatie. Ils furent long-temps établis à Segna, au fond du golfe de Carnie, et retranchés là derrière de hautes montagnes et d'épaisses forêts, ils bravaient les efforts réitérés qu'on fit pour les détruire. Vers 1615, un traité conclu avec l'Autriche, les livra enfin sans appui à la vengeance des Vénitiens, et le littoral de l'Italie en fut purgé. Les Uscoques cessèrent donc de faire un corps, et, forcés de se disperser, ils se répandirent dans toutes les mers, et

grossirent le nombre des flibustiers qui de tout temps et en tous lieux ont fait la guerre au commerce des nations. Long-temps encore après l'expulsion de cette race féroce et brutale entre toutes celles qui vivent de meurtre et de rapine, le nom d'Uscoque demeura en horreur dans notre marine militaire et marchande. — Et c'est ici l'occasion de vous faire remarquer la distance qui existe entre le titre de corsaire donné par lord Byron à son héros, et celui d'uscoque que portait le nôtre. C'est à peu près celle qui sépare les bandits de drame et d'opéra moderne des voleurs de grands chemins, les aventuriers de roman des chevaliers d'industrie, en un mot la fantaisie de la réalité. Ce n'est pas que notre Uscoque ne fût, comme le corsaire Conrad, de bonne maison et de bonne compagnie. Mais il a plu au poète d'en faire un grand homme au dénouement, et il n'en pouvait être autrement, puisque, n'en déplaise à notre ami Zuzuf, il avait oublié peu à peu le personnage de son conte athénien pour ne plus voir dans Conrad que lord Byron lui-même. Quant à nous, qui voulons nous soumettre à la vérité de la chronique et rester dans le positif de la vie, nous allons vous montrer un pirate beaucoup moins noble.

— Un corsaire en prose! dit Zuzuf.

— Il a beaucoup d'esprit et de gaieté pour un Turc, me dit Beppa en baissant la voix.

L'histoire commença enfin.

Au moment où éclata, vers la fin du XVII[e] siècle, la fameuse guerre de Morée, étant doge Marc-Antonio Giustiniani, Pier Orio Soranzo, dernier descendant de la race ducale de ce nom, achevait de manger à Venise une immense fortune. C'était un homme encore jeune, d'une grande beauté, d'une rare vigueur, de passions fougueuses, d'un orgueil effréné, d'une énergie indomptable. Il était célèbre dans toute la république par ses duels, ses prodigalités et ses débauches. On eût dit qu'il cherchait à plaisir tous les moyens d'user sa vie, sans en venir à bout. Son corps semblait être à l'épreuve du fer, et sa santé à celle de tous les excès. Pour ses richesses, ce fut différent; elles ne tardèrent pas à succomber aux larges saignées qu'il y faisait tous les jours. Ses amis, voyant sa ruine approcher, voulurent lui faire des remontrances et l'engager à s'arrêter sur la pente fatale qui l'entraînait; mais il ne voulut faire attention à rien, et aux plus sages discours il ne répondait que par des plaisanteries ou des rebuffades, appelant l'un pédant, traitant l'autre de Jérémie bâtard, priant ceux qui ne trouveraient pas son vin bon d'aller boire ailleurs, et promettant des

coups d'épée à ceux qui reviendraient lui parler d'affaires. Ce fut ainsi qu'il fit jusqu'au bout. Lorsque enfin, toutes ses ressources épuisées, il se vit dans l'impossibilité absolue de continuer son train de vie, il se mit pour la première fois à réfléchir sérieusement à sa position. Après s'être bien consulté, il ne vit pour lui que trois partis à prendre : le premier était de se casser la tête et de laisser ses créanciers se débrouiller comme ils pourraient au milieu des débris épars de sa fortune; le second, de se faire moine; le troisième, de mettre ordre à ses affaires, et d'aller ensuite guerroyer contre les Turcs. Ce fut ce dernier parti qu'il prit, se disant qu'il valait mieux casser la tête aux autres qu'à soi-même, et que d'ailleurs il était toujours temps d'en venir là. Il vendit donc tous ses biens, paya ses dettes, et, avec ses derniers deniers, qui ne l'auraient pas fait vivre deux mois, il équipa et arma une galère, et partit à la rencontre des infidèles. Il leur fit payer cher les folies de sa jeunesse. Tous ceux qui se trouvèrent sur sa route furent attaqués, pillés, massacrés. En peu de temps sa petite galère devint la terreur de l'Archipel. A la fin de la campagne, il revint à Venise avec une brillante réputation de capitaine. Le doge, voulant lui témoigner la satisfaction de la république pour tous les services qu'il avait rendus, lui confia, pour l'année suivante, un poste important dans la flotte commandée par le célèbre Francesco Morosini. Celui-ci, qui l'avait vu en maintes occasions accomplir les plus étranges prouesses, enchanté de ses talens et de son audace, l'avait pris en grande amitié. Orio sentit d'abord tout le parti qu'il pouvait tirer de cette liaison pour son avancement personnel. Il ne négligea donc aucun moyen de la resserrer davantage, et, grace à son esprit, il réussit à devenir d'abord le favori du général, et bientôt après son parent.

Morosini avait une nièce, âgée d'environ dix-huit ans, belle et bonne comme un ange, sur laquelle il avait porté toutes ses affections, et qu'il traitait comme sa fille. Après la gloire de la république, rien au monde ne lui était plus cher que le bonheur de cette enfant adorée. Aussi lui laissait-il en tout et toujours faire sa volonté. Et lorsque, traitant son extrême complaisance de faiblesse dangereuse, on lui reprochait de gâter sa nièce, il répondait qu'il avait été mis sur la terre pour batailler contre les Turcs, et non contre sa bien-aimée Giovanna; que les vieillards avaient bien assez de leur âge à se faire pardonner, sans y ajouter l'ennui des longs sermons et des tristes remontrances; que d'ailleurs les diamans ne se gâtaient jamais, quoi qu'on fît, et que Giovanna était le plus précieux diamant de toute

la terre. Il laissa donc à la jeune fille, dans le choix d'un mari comme dans toutes les autres choses, la plus complète liberté, ses grandes richesses lui permettant de ne pas regarder à la fortune de l'homme qu'elle voudrait épouser.

Parmi les nombreux prétendans qui s'étaient présentés, Giovanna avait distingué le jeune comte Ezzelino, de la famille des princes de Padoue, dont le noble caractère et la bonne renommée soutenaient dignement l'illustre nom. Toute jeune et tout inexpérimentée qu'elle fût, elle avait bien vite reconnu qu'il n'était pas poussé vers elle, comme tous les autres, par des raisons d'orgueil ou d'intérêt, mais bien par une tendre sympathie et un amour sincère. Aussi l'en avait-elle déjà récompensé par le don de son estime et de son amitié. Elle donnait même déjà le nom d'amour à ce qu'elle éprouvait pour lui, et le comte Ezzelino se flattait d'avoir allumé une passion semblable à celle qu'il nourrissait. Déjà Morosini avait donné son consentement à ce noble hyménée; déjà les joailliers et les fabricans d'étoffes préparaient leurs plus précieuses et leurs plus rares marchandises pour la toilette de la mariée; déjà tout le quartier aristocratique *del Castello* s'apprêtait à passer plusieurs semaines dans les fêtes. De toutes parts on ornait les gondoles, on renouvelait les toilettes, et c'était à qui se chercherait un degré de parenté avec l'heureux fiancé qui allait posséder la plus belle femme et ouvrir la maison la plus brillante de Venise. Le jour était fixé, les invitations étaient faites; il n'était bruit que de l'illustre mariage. Tout d'un coup une nouvelle étrange circula. Le comte Ezzelin avait suspendu tous les préparatifs; il avait quitté Venise. Les uns le disaient assassiné; d'autres prétendaient que, sur un ordre du conseil des dix, il venait d'être envoyé en exil. Pourquoi donnait-on à son absence des motifs aussi sinistres? Le bruit et l'agitation régnaient toujours au palais Morosini; on continuait les apprêts de la noce, et aucune invitation n'était retirée. La belle Giovanna était partie pour la campagne avec son oncle; mais au jour fixé pour la célébration de son mariage, elle devait revenir. Le général l'écrivait ainsi à ses amis, et les engageait à se réjouir du bonheur de sa famille.

D'un autre côté, des gens dignes de foi avaient récemment rencontré le comte Ezzelin aux environs de Padoue, se livrant au plaisir de la chasse avec une ardeur singulière, et ne paraissant nullement pressé de retourner à Venise. Une dernière version donnait à croire qu'il s'était retiré dans sa villa, et qu'enfermé seul et désolé, il passait les nuits dans les larmes.

Que se passait-il donc? Le peuple vénitien est le plus curieux qui soit au monde. Il y avait là un beau thème pour les ingénieux commentaires des dames et les railleuses observations des jeunes gens. Il paraissait certain que Morosini mariait toujours sa nièce; mais ce dont on ne pouvait plus douter, c'est qu'il ne la mariait point avec Ezzelin. Pour quelle cause mystérieuse cet hymen était-il rompu à la veille d'être contracté? Et quel autre fiancé s'était donc trouvé là, comme par enchantement, pour remplacer tout à coup le seul parti qui eût semblé jusque-là convenable? On se perdait en conjectures.

Un beau soir, on vit une gondole fort simple glisser sur le canal de Fusine; mais à la rapidité de sa marche, et au bon air des gondoliers, on eut bientôt reconnu que ce devait être quelque personnage de haut rang revenant incognito de la campagne. Quelques désœuvrés qui se promenaient sur une barque dans les mêmes eaux, suivirent cette gondole de près et virent le noble Morosini assis à côté de sa nièce. Orio Soranzo était à demi couché aux pieds de Giovanna, et dans la douce préoccupation avec laquelle Giovanna caressait le beau lévrier blanc d'Orio, il y avait tout un monde de délices, d'espérances et d'amour.

— En vérité! s'écrièrent toutes les dames qui prenaient le frais sur la terrasse du palais Mocenigo, lorsque la nouvelle arriva au bout d'une heure dans le beau monde; Orio Soranzo! ce mauvais sujet! — Puis il se fit un grand silence, et personne ne se demanda comment la chose avait pu arriver; celles qui affectaient le plus de mépriser Orio Soranzo et de plaindre Giovanna Morosini, savaient trop bien qu'Orio était un homme irrésistible.

Un soir, Ezzelin, après avoir passé le jour à poursuivre le sanglier au fond des bois, rentrait triste et fatigué. La chasse avait été magnifique, et les piqueurs du comte s'étonnaient qu'une si belle partie n'eût pas éclairci le front de leur maître. Son air morne et son regard sombre contrastaient avec les fanfares et les aboiemens des chiens, auxquels l'écho répondait joyeusement du haut des tourelles du vieux manoir. Au moment où le comte franchissait le pont-levis, un courrier, qui venait d'arriver quelques minutes avant lui, vint à sa rencontre, et tenant d'une main la bride de son cheval poudreux et haletant, lui présenta de l'autre, en s'inclinant presque à terre, une lettre dont il était porteur. Le comte, qui d'abord avait jeté sur lui un regard distrait et froid, tressaillit au nom que prononçait l'envoyé. Il saisit la lettre d'une main convulsive, et arrêtant son ardent coursier avec une impatience qui le fit cabrer, il resta un

instant incertain et farouche, comme s'il eût voulu répondre à ce message par l'insulte et le mépris; mais se calmant presque aussitôt, il donna un sequin d'or à l'envoyé et descendit de cheval sur le pont même, se croyant à la porte de ses appartemens, et laissant traîner dans la poussière les rênes de sa noble monture.

Il était enfermé depuis une heure environ dans un cabinet, lorsque son écuyer vint lui dire que le courrier, conformément aux ordres de ses maîtres, allait repartir pour Venise, et qu'auparavant il désirait prendre les ordres du noble comte. Celui-ci parut s'éveiller comme d'un rêve. A un signe qu'il fit, l'écuyer lui apporta de quoi écrire, et le lendemain matin Giovanna Morosini reçut des mains du courrier la réponse suivante :

« Vous me dites, madame, que des bruits de diverses natures circulent dans le public à propos de votre mariage et de mon départ. Selon les uns, j'aurais encouru la disgrace de votre famille par quelque action basse, ou quelque liaison honteuse; selon les autres, j'aurais eu d'assez graves sujets de plaintes contre vous, pour vous faire l'affront de me retirer à la veille de l'hyménée. Quant au premier de ces bruits, vous avez trop de bonté, et vous prenez trop de soin, madame. Je suis fort peu sensible, à l'heure qu'il est, à l'effet que peut produire mon malheur dans l'opinion publique, il est assez grand par lui-même pour que je ne l'aggrave pas par des préoccupations d'un ordre inférieur. Quant à la seconde supposition dont vous me parlez, je conçois combien votre orgueil en doit souffrir, et votre orgueil est fondé, madame, sur de trop légitimes prétentions pour que j'entre en révolte contre ce qu'il peut vous dicter en cet instant. L'arrêt est cruel, cependant je bornerai toute ma plainte à vous le dire aujourd'hui, et demain j'obéirai. Oui, je reparaîtrai à Venise, et prenant votre invitation pour un ordre, j'assisterai à votre mariage. Vous voulez que j'étale en public le spectacle de ma douleur, vous voulez que tout Venise lise sur mon front l'arrêt de votre dédain. Je le conçois, il faut que l'opinion immole un de nous à la gloire de l'autre. Pour que votre seigneurie ne soit point accusée de trahison ou de déloyauté, il faut que je sois raillé et montré au doigt comme un sot qui s'est laissé supplanter du jour au lendemain; j'y consens de grand cœur. Le soin de votre honneur m'est plus cher que celui de ma propre dignité. Que ceux qui me trouveront trop complaisant s'apprêtent nonobstant à le payer cher! Rien ne manquera au triomphe d'Orio Soranzo! pas même le vaincu marchant derrière son char, les mains liées et le front chargé de honte! Mais qu'Orio Soranzo ne

cesse jamais de vous sembler digne de tant de gloire! car ce jour-là le vaincu pourrait bien se sentir les mains libres, et lui prouver que le soin de votre honneur, madame, est le premier et l'unique de votre esclave fidèle, etc. »

Tel était l'esprit de cette lettre dictée par un sentiment sublime, mais écrite en beaucoup d'endroits dans un style à la mode du temps, si emphatique, et chargé de tant d'antithèses et de concetti, que j'ai été forcé de vous la traduire en langue moderne pour la rendre intelligible.

Le lendemain, le comte Ezzelin quitta son manoir au coucher du soleil, et descendit la Brenta sur sa gondole. Tout le monde dormait encore au palais Memmo lorsqu'il y arriva. La noble dame Antonia Memmo était veuve de Lotario Ezzelino, oncle du jeune comte; c'était chez elle qu'il résidait à Venise, lui ayant confié l'éducation de sa sœur Argiria, enfant de quinze ans, d'une beauté merveilleuse et d'un aussi noble cœur que lui-même. Ezzelin aimait sa sœur comme Morosini aimait sa nièce; c'était la seule proche parente qui lui restât, et c'était aussi l'unique objet de ses affections, avant qu'il eût connu Giovanna Morosini. Abandonné par celle-ci, il revenait vers sa jeune sœur avec plus de tendresse. Seule dans tout ce palais, elle était déjà levée lorsqu'il arriva; elle courut à sa rencontre, et lui fit le plus affectueux accueil; mais Ezzelin crut voir un peu de trouble et une sorte de crainte dans la sympathie qu'elle lui témoigna. Il la questionna, sans pouvoir lui arracher son innocent secret; mais il comprit sa sollicitude, lorsqu'elle le supplia de prendre du sommeil, au lieu de sortir comme il en témoignait l'intention. Elle semblait vouloir lui cacher un malheur imminent, et lorsqu'elle tressaillit en entendant la grosse cloche de la tour Saint-Marc sonner le premier coup de la messe, Ezzelin fut certain de ce qu'il avait pressenti. — Ma douce Argiria, lui dit-il, tu crois que j'ignore ce qui se passe, tu t'effraies de ma présence à Venise le jour du mariage de Giovanna Morosini. Sois sans crainte, je suis calme, tu le vois, et je viens exprès pour assister à ce mariage selon l'invitation que j'en ai reçue. — A-t-on bien osé vous inviter? s'écria la jeune fille en joignant les mains. A-t-on bien poussé l'insulte et l'impudeur jusqu'à vous faire part de ce mariage? Oh! j'étais l'amie de Giovanna! Dieu m'est témoin que tant qu'elle vous a aimé, je l'ai aimée comme ma sœur; mais aujourd'hui je la méprise et la déteste. Moi, aussi, je suis invitée à son mariage, mais je n'irai point. Je lui arracherais son bouquet de la tête et je lui déchirerais son voile, si je la voyais revêtue de ces ornemens

pour donner la main à votre rival. Oh! Dieu! préférer à mon frère un Orio Soranzo, un débauché, un joueur, un homme qui méprise toutes les femmes et qui a fait mourir sa mère de chagrin! Eh quoi! mon frère, vous le regarderez en face! Oh! n'allez pas là! Vous ne pouvez pas y aller sans avoir quelque dessein terrible. N'y allez pas, méprisez ce couple indigne de votre colère. Abandonnez Giovanna à son triste bonheur. C'est là qu'elle trouvera son châtiment. — Mon enfant, répondit Ezzelin, je suis profondément ému de votre sollicitude, et je suis heureux, puisque votre amitié pour moi est si vive. Mais ne craignez rien de ma colère ni de ma douleur, et sachez que vous ne comprenez rien à ce qui m'arrive. Sachez, mon enfant chérie, que Giovanna Morosini n'a eu aucun tort envers moi. Elle m'a aimé, elle me l'a avoué naïvement, elle m'a accordé sa main; puis un autre est venu, un homme plus habile, plus audacieux, plus entreprenant, un homme qui avait besoin de sa fortune, et qui, pour la fasciner, a été grand orateur et grand comédien. Il l'a emporté, elle l'a préféré, elle me l'a dit, et je me suis retiré; mais elle me l'a dit avec franchise, avec douceur, avec bonté même. Ne haïssez donc point Giovanna, et restez son amie comme je reste son serviteur. Allez éveiller votre tante; priez-la de vous mettre vos plus beaux habits, et de venir avec vous et avec moi à la noce de Giovanna Morosini.

Grande fut la surprise de la tante, lorsque la jeune fille consternée vint lui déclarer les intentions du comte. Mais elle l'aimait tendrement; elle croyait en lui et vainquit sa répugnance. Ces deux femmes, richement parées, la vieille avec tout le luxe majestueux et lourd de l'antique noblesse, la jeune avec tout le goût et toute la grace de son âge, accompagnèrent Ezzelin à l'église Saint-Marc.

Leurs préparatifs avaient duré assez long-temps pour que la messe et la cérémonie du mariage fussent déjà terminées lorsque Ezzelin parut avec elles sur le seuil de la basilique. Il se trouva donc face à face en entrant avec Giovanna Morosini et Orio Soranzo, qui sortaient en grande pompe, se tenant par la main. Giovanna était véritablement une perle de beauté, une *perle d'Orient,* comme on disait en ce temps-là, et les roses blanches de sa couronne étaient moins pures et moins fraîches que le front qu'elles ceignaient de leur diadème virginal. Le plus beau de tous les pages portait les longs plis de sa robe de drap d'argent, et son corsage était serré dans un réseau de diamans. Mais ni sa beauté ni sa parure n'éblouirent la jeune Argiria. Non moins belle et non moins parée, elle serra fortement le bras de son frère et marcha d'un pas assuré à la rencontre de Giovanna. Son attitude fière,

son regard plein de reproche, et son sourire un peu amer, troublèrent Giovanna Soranzo. Elle devint pâle comme la mort, en voyant le frère et la sœur, l'un muet et calme comme un désespoir sans ressources, l'autre qui semblait être l'expression vivante de l'indignation concentrée d'Ezzelin. Orio sentit défaillir sa jeune épouse, et ne sembla pas voir Ezzelin, mais son attention se porta toute entière sur la jeune Argiria, et il fixa sur elle un regard étrange, mêlé d'ardeur, d'admiration et d'insolence. Argiria fut aussi troublée de ce regard que Giovanna l'avait été du sien. Elle s'appuya tremblante sur le bras d'Ezzelin, et prit ce qu'elle éprouvait pour de la haine et de la colère.

Morosini, s'avançant alors à la rencontre d'Ezzelin, le serra dans ses bras, et les témoignages d'affection qu'il lui donna semblèrent une protestation contre la préférence que Giovanna avait donnée à Soranzo. Le cortége s'arrêta, et les curieux se pressèrent pour voir cette scène dans laquelle ils espéraient trouver l'explication du dénouement inattendu des amours d'Ezzelin et de Giovanna. Mais les amateurs de scandale se retirèrent mal contens. Où l'on s'attendait à un échange de provocations et à des dagues hors du fourreau, on ne vit qu'embrassades et protestations. Morosini baisa la main de la signora Memmo et le front d'Argiria, qu'il avait coutume de traiter comme sa fille; puis il l'attira doucement, et cette aimable fille, ne pouvant résister à la prière tacite du vénérable général, s'approcha tout-à-fait de Giovanna. Celle-ci s'élança vers son ancienne amie et l'embrassa avec une irrésistible effusion. En même temps elle tendit la main à Ezzelin, qui la baisa d'un air respectueux et calme, en lui disant tout bas : « Madame, êtes-vous contente de moi? — Vous êtes à jamais mon ami et mon frère, lui dit Giovanna. » Elle entraîna Argiria avec elle, et Morosini, offrant sa main à la signora Memmo, entraîna aussi Ezzelin en s'appuyant sur son bras. C'est ainsi que le cortége se remit en marche, et gagna les gondoles au son des fanfares et aux acclamations du peuple qui jetait des fleurs sur le passage de la mariée, en échange des grandes largesses distribuées par elle à la porte de la basilique. Il n'y eut donc pas lieu cette fois à gloser sur les infortunes d'un amant rebuté, non plus que sur le triomphe d'un amant préféré. On remarqua seulement que les deux rivaux étaient fort pâles, et que, placés à deux pas l'un de l'autre, s'effleurant à chaque instant et entrecroisant leurs paroles avec les mêmes interlocuteurs, ils mettaient une admirable persévérance à ne pas voir le visage et à ne pas entendre la voix l'un de l'autre.

Lorsqu'on fut rendu au palais Morosini, le premier soin du général

fut d'emmener à part le comte et sa famille, et de leur exprimer chaleureusement sa reconnaissance pour leur magnanime témoignage de réconciliation. — Nous avons dû agir ainsi, répondit Ezzelin avec une dignité respectueuse, et il n'a pas tenu à moi que, dès les premiers jours de notre rupture, ma noble tante ne fît les premiers pas vers la signora Giovanna. Au reste, j'ai été lâche peut-être, en me retirant à la campagne comme je l'ai fait. Ma douleur me faisait un besoin impérieux de la solitude. Voilà mon excuse. Aujourd'hui je suis soumis à l'arrêt du destin, et je ne pense pas que si mon visage trahit quelque regret mal étouffé, personne ici ait l'audace d'en triompher trop ouvertement.

— Si mon neveu avait ce malheur, répondit Morosini, il se rendrait à jamais indigne de mon estime. Mais il n'en sera pas ainsi. Orio Soranzo n'est pas, il est vrai, l'époux que j'aurais choisi pour ma Giovanna. Les prodigalités et les désordres de sa première jeunesse m'ont fait hésiter à donner un consentement que ma nièce a su enfin m'arracher. Mais je dois rendre à la vérité cet hommage, qu'en tout ce qui touche à l'honneur, à l'exquise loyauté, je n'ai rien vu en lui qui ne justifie la haute opinion qu'il a su donner de son caractère à Giovanna.

— Je le crois, mon général, répondit Ezzelin. Malgré le blâme que tout Venise déverse sur la folle conduite de messer Orio Soranzo, malgré l'espèce d'aversion qu'il inspire généralement, comme je ne sache pas que jamais aucune action basse ou méchante ait mérité cette antipathie, j'ai dû me taire lorsque j'ai vu qu'il l'emportait sur moi dans le cœur de votre nièce. Chercher à me réhabiliter dans l'esprit de Giovanna aux dépens d'un autre, ne convenait point à ma manière de sentir. Quoi qu'il m'en eût coûté cependant, je l'eusse fait, si j'eusse cru messer Soranzo tout-à-fait indigne de votre alliance; j'eusse dû cet acte de franchise à l'amitié et au respect que je vous porte; mais les beaux faits d'armes de messer Orio, à la dernière campagne, prouvent que, s'il a été capable de ruiner sa fortune, il est capable aussi de la relever glorieusement. Ne me demandez par pour lui ma sympathie, et ne me commandez pas de lui tendre la main; je serais forcé de vous désobéir. Mais ne craignez pas que je le décrie ni que je le provoque; j'estime sa vaillance, et il est votre neveu.

— Il suffit, dit le général en embrassant de nouveau le noble Ezzelin; vous êtes le plus digne gentilhomme de l'Italie, et mon cœur saignera éternellement de ne pouvoir vous appeler mon fils. Que n'en ai-je un! et qu'il fût doué de vos grandes qualités! je vous demanderais pour

lui la main de cette belle et noble enfant, que j'aime presque autant que ma Giovanna. En parlant ainsi, Francesco Morosini prit le bras d'Argiria, et la ramena dans la grande salle, où l'illustre et nombreuse compagnie commençait les jeux et les divertissemens d'usage.

Ezzelin y resta quelquès instans; mais, malgré tout l'effort de sa vertu, il était dévoré de douleur et de jalousie; ses lèvres serrées, son regard fixe et terne, la raideur convulsive de sa démarche, sa gaieté forcée, tout en lui trahissait la souffrance profonde dont il était rongé. N'y pouvant plus tenir, et voyant sa sœur oublier ses ressentimens et cesser de le suivre d'un œil inquiet pour s'abandonner aux affectueuses prévenances de Giovanna, il sortit par la première porte qui se trouva devant lui, et descendit un escalier tournant assez étroit, qui conduisait à une galerie inférieure. Il allait sans but, ne sentant qu'un besoin instinctif de fuir le bruit et d'être seul. Tout à coup il vit venir à lui un cavalier qui montait légèrement l'escalier, et qui ne le voyait pas encore. Au moment où ce cavalier releva la tête, Ezzelin reconnut Orio, et toute sa haine se réveilla comme par une explosion électrique; la couleur revint à ses joues flétries, ses lèvres frémirent, ses yeux lancèrent des flammes; sa main, obéissant à un mouvement involontaire, tira sa dague à moitié hors du fourreau.

Orio était brave, brave jusqu'à la témérité; il l'avait prouvé en mainte occasion : il prouva par la suite qu'il l'était jusqu'à la folie. Cependant en cet instant il eut peur; il n'est de véritable et d'infaillible bravoure que celle des cœurs véritablement grands et infailliblement généreux. Tant qu'un homme aime la vie avec l'âpreté du matérialisme, tant qu'il est attaché aux faux biens, il pourra s'exposer à la mort pour augmenter ses jouissances ou pour acquérir du renom, car les satisfactions de la vanité sont au premier rang dans le bonheur des égoïstes; mais qu'on vienne surprendre un tel homme au faîte de sa félicité, et que, sans lui offrir un appât de richesse ou de gloire, on l'appelle à la réparation d'un tort, on pourra bien le trouver lâche, et tout son respect humain ne le cachera pas assez pour qu'on ne s'en aperçoive.

Orio était sans armes, et son adversaire avait sur lui l'avantage de la position; il pensa d'ailleurs qu'Ezzelin était là de dessein prémédité, que peut-être, derrière lui, dans quelque embrasure, il avait des complices; il hésita un instant, et tout à coup, vaincu par l'horreur de la mort, il tourna rapidement sur lui-même, et redescendit l'escalier avec l'agilité d'un daim. Ezzelin, stupéfait, s'arrêta un instant.

— Orio, lâche! s'écriait-il en lui-même; Orio le duelliste, l'arrogant,

le batailleur! Orio, le héros de la dernière guerre! Orio fuyant ma rencontre!

Il descendit lentement l'escalier jusqu'à la dernière marche, curieux de voir si Orio allait revenir à lui muni de sa dague, et désirant au fond qu'il ne le fît pas; car la raison ayant repris le dessus, il sentait la folie et la déloyauté de son premier mouvement. Il se trouva dans la galerie inférieure; il y vit Orio au milieu de plusieurs valets, affectant de leur donner des ordres, comme s'il eût été averti, par un souvenir subit, de quelque oubli, et comme s'il fût revenu sur ses pas pour le réparer. Il avait repris si vite tout son empire sur lui-même, il paraissait si calme, si dégagé, qu'Ezzelin douta un instant si sa préoccupation ne l'avait pas empêché de le voir dans l'escalier: mais cela était fort peu probable. Néanmoins il se promena quelques instans au bout de la galerie, ayant toujours l'œil sur lui, et il le vit sortir avec ses valets par une issue opposée.

Ne songeant plus à sa vengeance et se reprochant même d'en avoir eu la pensée, mais voulant à toute force éclaircir ses soupçons, Ezzelin retourna à la fête, et bientôt il vit son rival rentrer avec un groupe de conviés. Il avait sa dague à la ceinture, et cette circonstance révéla à Ezzelin l'attention qu'Orio avait faite à son geste dans l'escalier. — Eh quoi! pensa-t-il, il a cru que j'avais le dessein de l'assassiner? Il n'a eu ni assez d'estime pour moi, ni assez de calme et de présence d'esprit pour me montrer que la partie n'était pas égale, et sa frayeur a été si subite, si aveugle, qu'il n'a pas pris le temps d'apercevoir le mouvement que j'ai fait pour rentrer ma dague dans le fourreau, en voyant qu'il n'avait pas la sienne! Cet homme n'a pas le cœur d'un noble, et je serais bien étonné si quelque lâcheté secrète ou quelque crime inconnu n'avait pas déjà flétri en lui le principe de l'honneur et le sentiment du courage.

Dès ce moment la fête devint encore plus insupportable à Ezzelin. Il remarqua d'ailleurs que tout en causant avec Giovanna, sa sœur avait laissé Orio s'approcher d'elle et qu'elle répondait à ses questions oiseuses et frivoles avec une timidité de moins en moins hautaine. Orio pensait réellement que son rival avait des projets de vengeance, il voulait voir si Argiria était dans la confidence, et, comptant surprendre ce secret dans le maintien candide de la jeune fille, il la surveillait de près et l'obsédait de ses impertinentes cajoleries, fixant sur elle ce regard de faucon qui, disait-on, avait, sur toutes les femmes, un pouvoir magique. Argiria, élevée dans la retraite, enfant plein de noblesse et de pureté, ne comprenait rien à l'émotion inconnue que

ce regard lui causait. Elle se sentait prise d'une sorte de vertige, et lorsque Soranzo reportait ensuite ses yeux enflammés d'amour sur Giovanna et lui adressait des épithètes passionnées, elle sentait son cœur battre et ses joues brûler, comme si ces regards et ces paroles eussent été adressés à elle-même. Ezzelin n'aperçut pas son trouble intérieur; mais le bal allait commencer, il craignit qu'Orio n'invitât sa sœur à danser, et il ne pouvait souffrir qu'elle se familiarisât avec la conversation et les manières d'un homme pour qui sa haine se changeait en mépris. Il alla prendre Argiria par la main, et, la reconduisant auprès de sa tante, il les supplia l'une et l'autre de se retirer. Argiria était venue à regret à la fête, et quand son frère l'en arracha, elle sentit quelque chose se briser en elle, comme si un vif regret l'eût atteinte au fond de l'ame. Elle se laissa emmener sans pouvoir dire un mot, et la bonne tante, qui avait une confiance sans bornes dans la sagesse et la dignité d'Ezzelin, le suivit sans lui faire une seule question.

La fête des noces fut magnifique, et dura plusieurs jours; mais le comte Ezzelin n'y reparut pas : il était reparti le soir même pour Padoue, emmenant sa tante et sa sœur avec lui.

C'était certainement beaucoup pour un homme presque ruiné la veille d'être devenu l'époux d'une des plus riches héritières de la république et le neveu du généralissime; c'était de quoi satisfaire une ambition ordinaire. Mais rien ne suffisait à Orio, parce qu'il abusait de tout. Il ne lui aurait rien fallu de moins qu'une fortune de roi pour subvenir à ses dépenses de fou. C'était un homme à la fois insatiable et cupide, à qui tous les moyens étaient bons pour acquérir de l'argent, et tous les plaisirs bons pour le dépenser. Il avait surtout la passion du jeu. Accoutumé qu'il était à tous les dangers et à toutes les voluptés, ce n'était plus que dans le jeu qu'il trouvait des émotions. Il jouait donc d'une manière qui, même dans ce pays et ce siècle de joueurs, semblait effrayante, exposant souvent, sur un coup de dés, sa fortune tout entière, gagnant et perdant vingt fois par nuit le revenu de cinquante familles. Il ne tarda pas à faire de larges trouées dans la dot de sa femme, et sentit bientôt qu'il fallait ou changer de vie ou réparer ses pertes, s'il ne voulait se trouver dans la même position qu'avant son mariage. Le printemps était revenu, et l'on s'apprêtait à reprendre les hostilités. Il déclara à Morosini qu'il désirait garder l'emploi que la république lui avait confié sous ses ordres, et regagna ainsi, par son ardeur militaire, les bonnes graces de l'amiral, qu'il avait commencé à perdre par sa mauvaise

conduite. Quand le moment fut venu de mettre à la voile, il se rendit à son poste avec sa galère, et appareilla avec le reste de la flotte, au commencement de 1686.

Il prit une part brillante à tous les principaux combats qui signalèrent cette mémorable campagne, et se distingua particulièrement au siége de Coron et à la bataille que gagnèrent les Vénitiens sur le capitan-pacha Mustapha dans les plaines de la Laconie. Quand l'hiver arriva, Morosini, après avoir mis en état de défense ses nombreuses conquêtes, mena la flotte hiverner à Corfou, où elle était à même de surveiller à la fois l'Adriatique et la mer Ionienne. En effet, les Turcs ne firent, pendant toute la mauvaise saison, aucune tentative sérieuse; mais les habitans des écueils du golfe de Lépante, soumis, l'année précédente, par le général Strasold, profitant du moment où la violence des vents et la perpétuelle agitation de la mer empêchaient les gros navires de guerre vénitiens de sortir, protégés d'ailleurs contre ceux qu'ils pouvaient rencontrer par la petitesse et la légèreté de leurs barques qui allaient se cacher, comme des oiseaux de mer, derrière le moindre rocher, se livraient presque ouvertement à la piraterie. Ils attaquaient tous les bâtimens de commerce que les affaires forçaient à tenter ce passage difficile, souvent même des galères armées, s'en emparaient la plupart du temps, pillaient les chargemens et massacraient les équipages. Les Missolonghis surtout s'étaient réfugiés dans les îles Curzolari, situées entre la Morée, l'Étolie et Céphalonie, et causaient d'horribles ravages. Le généralissime, pour y mettre un terme, envoya, dans les îles les plus infestées, des garnisons de marins choisis avec de fortes galères, et en confia le commandement aux officiers les plus habiles et les plus résolus de l'armée. Il n'oublia pas Soranzo, qui, ennuyé de l'inaction où se tenait l'armée, avait l'un des premiers demandé du service contre les pirates, et lui confia un poste digne de ses talens et de son courage. Il fut envoyé avec trois cents hommes à la plus grande des îles Curzolari, et chargé de surveiller l'important passage qu'elles commandent. Son arrivée jeta la terreur parmi les Missolonghis, qui connaissaient sa bravoure indomptable et son impitoyable sévérité; et, dans les premiers temps, il ne se commit pas un seul acte de piraterie vers les parages qu'il commandait, tandis que les autres gouvernemens, malgré l'activité des garnisons, continuaient à être le théâtre de fréquens et terribles brigandages. Son oncle, enchanté de sa réussite complète, lui fit envoyer par la république des lettres de félicitation.

Cependant Orio, trompé dans l'espoir qu'il avait formé de trouver

des ennemis à combattre et à dépouiller, voulut tenter un grand coup qui réparât à son égard ce qu'il appelait l'injustice du sort. Il avait appris que le pacha de Patras gardait dans son palais des trésors immenses, et que, se fiant sur la force de la ville et sur le nombre des habitans, il laissait faire à ses soldats une assez mauvaise garde. Prenant là-dessus ses dispositions, il choisit les cent plus braves soldats de sa troupe, les fit monter sur une galère, gouverna sur Patras de manière à n'y arriver que de nuit, cacha son navire et ses gens dans une anse abritée, descendit le premier à terre, et se dirigea seul et déguisé vers la ville. Vous connaissez le reste de cette aventure, qui a été si poétiquement racontée par Byron. A minuit, Orio donna le signal convenu à sa troupe, qui se mit en marche pour le venir joindre à la porte de la ville. Alors il égorgea les sentinelles, traversa silencieusement la ville, surprit le palais, et commença à le piller. Mais attaqué par une troupe vingt fois plus nombreuse que la sienne, il fut refoulé dans une cour et cerné de toutes parts. Il se défendit comme un lion, et ne rendit son épée que long-temps après avoir vu tomber le dernier de ses compagnons. Le pacha, épouvanté, malgré sa victoire, de l'audace de son ennemi, le fit enfermer et enchaîner dans le plus profond cachot de son palais, pour avoir le plaisir de voir souffrir et trembler peut-être celui qui l'avait fait trembler. Mais l'esclave favorite du pacha, nommée Naam, qui avait vu de ses fenêtres le combat de la nuit, séduite par la beauté et le courage du prisonnier, vint le trouver en secret et lui offrit la liberté, s'il consentait à partager l'amour qu'elle ressentait pour lui. L'esclave était belle, Orio facile en amour et très désireux en outre de la vie et de la liberté. Le marché fut bientôt conclu, bientôt aussi exécuté. La troisième nuit, Naam assassina son maître, et, à la faveur du désordre qui suivit ce meurtre, s'enfuit avec son amant. Tous deux montèrent dans une barque que l'esclave avait fait préparer, et se rendirent aux îles Curzolari.

Pendant deux jours, le comte resta plongé dans une tristesse profonde. La perte de sa galère était un notable échec à sa fortune particulière, et le sacrifice inutile qu'il avait fait de cent bons soldats pouvait porter une rude atteinte à sa réputation militaire, et par conséquent nuire à l'avancement qu'il espérait obtenir de la république; car pour lui toutes choses se réalisaient en intérêts positifs, et il n'aspirait aux grands emplois qu'à cause de la facilité qu'on a de s'y enrichir. Il ne pensa bientôt plus qu'aux mauvais résultats de sa folle expédition et aux moyens d'y remédier.

Alors on le vit changer complètement son genre de vie, et son caractère sembla être aussi changé que sa conduite. D'aventureux et de téméraire, il devint circonspect et méfiant; la perte de sa principale galère lui en faisait, disait-il, un devoir. Celle qui lui restait ne pouvait plus se risquer dans des parages éloignés. Elle demeura donc en observation non loin de la crique bordée de rochers qui lui servait de port, et se borna à courir des bordées autour de l'île, sans la perdre de vue. Encore n'était-ce plus Orio qui la commandait. Il avait confié ce soin à son lieutenant, et n'y mettait plus le pied que de loin en loin pour y passer des revues. Toujours enfermé dans l'intérieur du château, il semblait plongé dans le désespoir. Les soldats murmuraient hautement contre lui sans qu'il parût s'en soucier; mais tout d'un coup il sortait de son apathie pour infliger les châtimens les plus sévères, et ses retours à l'autorité de la discipline étaient marqués par des cruautés qui rétablissaient la soumission et faisaient régner la crainte pendant plusieurs jours.

Cette manière d'agir porta ses fruits. Les pirates, encouragés d'une part par le désastre de Soranzo à Patras, de l'autre par la timidité de ses mouvemens autour des îles Curzolari, reparurent dans le golfe de Lépante et s'avancèrent jusque dans le détroit, et bientôt ces parages devinrent plus périlleux qu'ils ne l'avaient jamais été. Presque tous les navires marchands qui s'y engageaient disparaissaient aussitôt, sans qu'on en reçût jamais aucune nouvelle, et ceux qui arrivaient à leur destination disaient n'avoir dû leur salut qu'à la rapidité de leur marche et à l'opportunité du vent.

Cependant le comte Ezzelino avait quitté l'Italie de son côté, sans revoir ni Giovanna, ni le palais Morosini. Peu de jours après le mariage de Soranzo, il avait fait ses adieux à sa famille, et avait obtenu de la république un ordre de départ. Il s'était embarqué pour la Morée, où il espérait oublier, dans les agitations de la guerre et les fumées de la gloire, les douleurs de l'amour et les blessures faites à son orgueil. Il s'était distingué non moins que Soranzo dans cette campagne, mais sans y trouver la distraction et l'enivrement qu'il y cherchait. Toujours triste et fuyant la société des gens plus heureux que lui, se trouvant mal à l'aise d'ailleurs auprès de Morosini, il avait obtenu de celui-ci le commandement de Coron durant l'hiver. Cependant il arriva que Morosini, apprenant les nouveaux ravages de la piraterie, résolut de donner à Ezzelino un commandement plus rapproché du théâtre de ces brigandages et le rappela auprès de lui vers la fin de février. Ezzelino quitta donc la Messénie et se dirigea vers

Corfou avec un équipage plus vaillant que nombreux. Sa traversée fut heureuse jusqu'à la hauteur de Zante. Mais là les vents d'ouest le forcèrent de quitter la pleine mer et de s'engager dans le détroit qui sépare Céphalonie de la pointe nord-ouest de la Morée. Il y lutta pendant toute une nuit contre la tempête, et le lendemain, quelques heures avant le coucher du soleil, il se trouva à la hauteur des îles Curzolari. Il allait doubler la dernière des trois principales, et poussé par un vent favorable, il veillait avec quelques matelots seulement à la manœuvre; le reste, fatigué par la navigation de la nuit précédente, se reposait sous le pont. Tout à coup, des rochers qui forment le promontoire nord-ouest de cette île, s'élança à sa rencontre une forte embarcation chargée d'hommes. Ezzelino vit du premier coup-d'œil qu'il avait affaire à des pirates missolonghis. Il feignit pourtant de ne pas les reconnaître, ordonna tranquillement à son équipage de s'apprêter au combat, mais sans se montrer davantage, et continua sa route, comme s'il ne se fût point aperçu du danger. Cependant les pirates s'approchèrent à grand renfort de voiles et de rames, et finirent par aborder la galère. Quand Ezzelino vit les deux navires bien engagés et les Missolonghis poser leurs ponts volans pour commencer l'attaque, il donna le signal à son équipage, qui se leva tout entier comme un seul homme. A cette vue, les pirates hésitèrent, mais un mot de leur chef ranima leur première audace, et ils se jetèrent en masse sur le pont ennemi. Le combat fut terrible et long-temps égal. Ezzelino, qui ne cessait d'encourager et de diriger ses matelots, remarqua que le chef ennemi, au contraire, nonchalamment assis à la poupe de son navire, ne prenait aucune part à l'action, et semblait considérer ce qui se passait comme un spectacle qui lui aurait été tout-à-fait étranger. Étonné d'une pareille tranquillité, Ezzelino se mit à regarder plus attentivement cet homme étrange. Il était vêtu comme les autres Missolonghis, et coiffé d'un large turban rouge; une épaisse barbe noire lui cachait la moitié du visage, et ajoutait encore à l'énergie de ses traits. Ezzelino, tout en admirant sa beauté et son calme, crut se rappeler qu'il l'avait déjà rencontré quelque part, dans un combat sans doute. Mais où? c'était ce qui lui était impossible de trouver. Cette idée ne fit que lui traverser la tête, et le combat s'empara de nouveau de toute son attention. La chance menaçait de lui devenir défavorable; ses gens, après s'être très bravement battus, commençaient à faiblir, et cédaient peu à peu le terrain à leurs opiniâtres adversaires. Ce que voyant le jeune comte, il jugea qu'il était temps de payer de sa

personne, afin de ranimer par son exemple sa troupe découragée. Il redevint donc de capitaine soldat, et se précipita, le sabre au poing, dans le plus fort de la mêlée, au cri de Saint-Marc, Saint-Marc et en avant! Il tua de sa main les plus avancés des assaillans, et suivi de tous les siens qui revinrent à la charge avec une nouvelle ardeur, il les fit reculer à leur tour. Le chef ennemi fit alors ce qu'avait fait Ezzelino. Voyant ses pirates en retraite, il se leva brusquement de son banc, empoigna une hache d'abordage, et s'élança contre les Vénitiens en poussant un cri terrible. Ceux-ci à son aspect s'arrêtèrent incertains; Ezzelino seul osa marcher à lui. Ce fut sur un des ponts volans qui unissaient les deux navires que les deux chefs se rencontrèrent. Ezzelino allongea de toute sa force un coup d'épée au Missolonghi qui s'avançait découvert; mais celui-ci para avec le manche de sa hache, et menaçait déjà du tranchant la tête du comte, lorsque Ezzelino, qui de l'autre main tenait un pistolet, lui fracassa la main droite. Le pirate s'arrêta un instant, jeta un regard de rage sur son arme qui lui échappait, éleva en l'air sa main sanglante en signe de défi, et se retira au milieu des siens. Ceux-ci, voyant leur chef blessé et l'ennemi encore prêt à les bien recevoir, enlevèrent rapidement les ponts d'abordage, coupèrent les amarres, et s'éloignèrent presque aussi vite qu'ils étaient venus. En moins d'un quart d'heure ils eurent disparu derrière les rochers d'où ils étaient sortis.

Ezzelino, dont l'équipage avait été très maltraité, croyant avoir satisfait à l'honneur par sa belle défense, ne jugea pas à propos de s'exposer de nuit à un nouveau combat, et alla mettre sa galère sous la protection du château situé dans la grande île; la nuit tombait quand il jeta l'ancre. Il donna ses ordres à son équipage, et se jetant dans une barque, il s'approcha du château.

Ce château était situé au bord de la mer, sur d'énormes rochers taillés à pic, au milieu desquels les vagues allaient s'engouffrer avec fracas, et dominait à la fois toute l'île et tout l'horizon, jusqu'aux deux autres îles; il était entouré, du côté de la terre, d'un fossé de quarante pieds, et fermé de partout par une énorme muraille. Aux quatre coins, des donjons aigus se dressaient comme des flèches. Une porte de fer bouchait la seule issue apparente qu'eût le château. Tout cela était massif, noir, morne et sinistre : on eût dit de loin le nid d'un oiseau de proie gigantesque.

Ezzelin ignorait que Soranzo eût échappé au désastre de Patras; il avait appris sa folle entreprise, sa défaite et la perte de sa galère. Le bruit de sa mort avait couru, puis aussi celui de son évasion;

mais on ne savait point à l'extrémité de la Morée ce qu'il y avait de faux ou de vrai dans ces récits divers. Les brigandages des pirates missolonghis donnaient beaucoup plus de probabilité à la nouvelle de la mort de Soranzo qu'à celle de son salut.

Le comte avait donc quitté Coron avec un vague sentiment de joie et d'espoir, mais durant le voyage ses pensées avaient repris leur tristesse et leur abattement ordinaires. Il s'était dit que dans le cas où Giovanna serait libre, l'aspect de son premier fiancé serait une insulte à ses regrets, et que peut-être elle passerait pour lui de l'es time à la haine; et puis, en examinant son propre cœur, Ezzelin s'imagina ne plus trouver au fond de cet abîme de douleur qu'une sorte de compassion tendre pour Giovanna, soit qu'elle fût l'épouse, soit qu'elle fût la veuve d'Orio Soranzo.

Ce fut seulement en mettant le pied sur le rivage de l'île Curzolari qu'Ezzelino, reprenant sa mélancolie habituelle, dont la chaleur du combat l'avait distrait un instant, se souvint du problème qui tenait sa vie comme en suspens depuis deux mois; et malgré toute l'indifférence dont il se croyait armé, son cœur tressaillit d'une émotion plus vive qu'il n'avait fait à l'aspect des pirates. Un mot du premier matelot qu'il trouva sur la rive eût pu faire cesser cette angoisse; mais plus il la sentait augmenter, moins il avait le courage de s'informer.

Le commandant du château ayant reconnu son pavillon et répondu au salut de sa galère par autant de coups de canon qu'elle lui en avait adressés, vint à sa rencontre, et lui annonça qu'en l'absence du gouverneur il était chargé de donner asile et protection aux navires de la république. Ezzelin essaya de lui demander si l'absence du gouverneur était momentanée, ou s'il fallait entendre par ce mot la mort d'Orio Soranzo; mais, comme si sa propre vie eût dépendu de la réponse du commandant, il ne put se résoudre à lui adresser cette question. Le commandant, qui était plein de courtoisie, fut un peu surpris du trouble avec lequel le jeune comte accueillait ses civilités, et prit cet embarras pour de la froideur et du dédain. Il le conduisit dans une vaste salle d'architecture sarrazine, dont il lui fit les honneurs, et peu à peu il reprit ses manières accoutumées, qui étaient les plus obséquieuses du monde. Ce commandant, nommé Léontio, était un Esclavon, officier de fortune, blanchi au service de la république. Habitué à s'ennuyer dans des emplois secondaires, il était d'un caractère inquiet, curieux et expansif. Ezzelin fut forcé d'entendre les lamentations ordinaires de tout commandant de place condamné à un hivernage triste et périlleux. Il l'écoutait à peine; cependant un nom

qu'il prononça le tira tout à coup de sa rêverie. — Soranzo? s'écria-t-il, ne pouvant plus se maîtriser, qui donc est ce Soranzo, et où donc est-il maintenant? — Messer Orio Soranzo, le gouverneur de cette île, est celui dont j'ai l'honneur de parler à votre seigneurie, répondit Léontio; il est impossible qu'elle n'ait pas entendu parler de ce vaillant capitaine.

Ezzelin se rassit en silence; puis, au bout d'un instant, il demanda pourquoi le gouverneur d'une place si importante n'était pas à son poste, surtout dans un temps où les pirates couvraient la mer et venaient attaquer les galères de l'état presque sous le canon de son fort. Cette fois il écouta la réponse du commandant. — Votre seigneurie, dit celui-ci, m'adresse une question fort naturelle, et que nous nous adressons tous ici, depuis moi, qui commande la place, jusqu'au dernier soldat de la garnison. Ah! seigneur comte! comme les plus braves militaires peuvent se laisser abattre par un revers! Depuis l'affaire de Patras, le noble Orio a perdu toute sa vigueur et toute son audace. Nous nous dévorons dans l'inaction, nous dont il gourmandait naguère la paresse et la lenteur; et Dieu sait si nous méritions de tels reproches! Mais, quelque injustes qu'ils puissent être, nous aimions mieux le voir ainsi que dans le découragement où il est tombé. Votre seigneurie peut m'en croire, ajouta Léontio en baissant la voix, c'est un homme qui a perdu la tête. Si les choses qui se passent maintenant sous ses yeux lui eussent été seulement racontées il y a deux mois, il serait parti comme un aigle de mer pour donner la chasse à ces mouettes fuyardes; il n'eût pas eu de repos, il n'eût pu ni manger ni dormir qu'il n'eût exterminé ces pirates et tué leur chef de sa propre main! Mais, hélas! ils viennent nous braver jusque sous nos remparts, et le turban rouge de *l'Uscoque* se promène insolemment à la portée de nos regards. Sans aucun doute, c'est ce pirate infame qui a attaqué aujourd'hui votre excellence.

— C'est possible, répondit Ezzelin avec indifférence; ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré leur incroyable audace, ces pirates ne peuvent triompher d'une galère bien armée. Je n'ai que soixante hommes de guerre à mon bord, et nous serions venus à bout, je pense, de toutes les forces réunies des Missolonghis. Certainement vous avez ici plus d'hommes et de munitions qu'il ne vous en faudrait, avec la forte galère que je vois à l'ancre, pour exterminer en quelques jours cette misérable engeance. Que pensera Morosini de la conduite de son neveu, lorsqu'il saura ce qui se passe? — Et qui osera lui en rendre compte? dit Léontio avec un sourire mêlé de fiel et de terreur.

Messer Orio est un homme implacable dans ses vengeances, et si la moindre plainte contre lui partait de cet endroit maudit pour aller frapper l'oreille de l'amiral, il n'est pas jusqu'au dernier mousse parmi ceux qui l'habitent, qui ne ressentît jusqu'à la mort les effets de la colère de Soranzo. Hélas! la mort n'est rien, c'est une chance de la guerre; mais vieillir sous le harnais, sans gloire, sans profit, sans avancement, c'est ce qu'il y a de pis dans la vie d'un soldat! Qui sait comment l'illustre Morosini accueillerait une plainte contre son neveu? Ce n'est pas moi qui me mettrai dans le plateau d'une balance avec un homme comme Orio Soranzo dans l'autre!

— Et graces à ces craintes, reprit Ezzelino avec indignation, le commerce de votre patrie est entravé, de braves négocians sont ruinés, des familles entières, jusqu'aux femmes et aux enfans, trouvent dans leur traversée une mort cruelle et impunie; de vils forbans, rebut des nations, insultent le pavillon vénitien, et messer Orio Soranzo souffre ces choses! Et parmi tant de braves soldats qui se rongent les poings d'impatience autour de lui, il n'en est pas un seul qui ose se dévouer pour le salut de ses concitoyens et l'honneur de sa patrie!

— Il faut tout dire, seigneur comte, répliqua Léontio, effrayé de l'emportement d'Ezzelin; puis il s'arrêta troublé et promena un regard autour de lui, comme s'il eût craint que les murs n'eussent des yeux et des oreilles. — Eh bien! dit le comte avec chaleur, qu'avez-vous à dire pour justifier une telle timidité? Parlez, ou je vous rends responsable de tout ceci.

— Monseigneur, répondit Léontio en continuant à regarder avec anxiété de côté et d'autre, le noble Orio Soranzo est peut-être plus infortuné que coupable. Il se passe, dit-on, des choses étranges dans le secret de ses appartemens. On l'entend parler seul avec véhémence; on l'a rencontré la nuit, pâle et défait, errant comme un possédé dans les ténèbres, affublé d'un costume bizarre. Il passe des semaines entières enfermé dans sa chambre, ne laissant parvenir jusqu'à lui qu'un esclave musulman, qu'il a ramené de sa malheureuse expédition de Patras. D'autres fois, par un temps d'orage, il se hasarde avec ce jeune homme et deux ou trois marins seulement, sur une barque fragile, et dépliant la voile avec une intrépidité qui touche à la démence, il disparaît à l'horizon parmi les écueils qui nous avoisinent de toutes parts. Il reste absent des jours entiers, sans qu'on puisse supposer d'autre motif à ces courses inutiles et aventureuses qu'une fantaisie maladive: ces choses ne sont pas d'un homme dépourvu d'énergie, votre seigneurie en conviendra.

— Alors elles sont le fait de la plus insigne folie, reprit Ezzelin. Si messer Orio a perdu l'esprit, qu'on l'enferme et qu'on le soigne; mais que le commandement d'un poste d'où dépend la sûreté de la navigation, ne soit plus confié aux mains d'un frénétique. Ceci est important, et le hasard m'impose aujourd'hui un devoir que je saurai remplir, bien que Dieu sache à quel point il me répugne..... Voyons! le gouverneur est-il absent en effet, ou dans son lit, à cette heure? Je veux l'interroger; je veux voir, par mes propres yeux, s'il est malade, traître ou insensé.

— Seigneur comte, dit Léontio en paraissant vouloir cacher son inquiétude personnelle, je reconnais à cette résolution le noble enfant de la république; mais il m'est impossible de vous dire si le gouverneur est enfermé dans sa chambre, ou s'il est à la promenade.

— Comment! s'écria Ezzelin en haussant les épaules, on ne sait même pas où le prendre quand on a affaire à lui?

— C'est la vérité, dit Léontio, et votre seigneurie doit comprendre qu'ici chacun désire avoir affaire au gouverneur le moins possible. Ce qui peut arriver de moins fâcheux dans la situation d'esprit où il est, c'est qu'il ne donne aucune espèce d'ordres. Lorsque son abattement cesse, c'est pour faire place à une activité désordonnée, qui pourrait nous devenir funeste, si le lieutenant qui commande la galère, ne savait éluder ses ordres avec autant de prudence que d'adresse. Mais toute son habileté ne peut aboutir qu'à nous préserver des folles manœuvres que, du haut de son donjon, messer Orio lui commande. Votre seigneurie sourirait de compassion, si elle voyait notre gouverneur, armé de pavillons de diverses couleurs, essayer de faire connaître à cette distance ses bizarres intentions à son navire. Heureusement, quand on feint de ne le pas comprendre, et qu'il est entré dans d'effroyables colères, il perd la mémoire de ce qui s'est passé. D'ailleurs le lieutenant Marc Mazzani est un homme de courage, qui ne craindrait pas d'affronter sa furie, plutôt que d'aventurer la galère dans les écueils vers lesquels messer Orio lui prescrit souvent de la diriger. Je suis certain qu'il brûle du désir de donner la chasse aux pirates, et que quelque jour il la leur donnera tout de bon, sans s'inquiéter de ce que messer Orio pourra penser de sa désobéissance.

— *Quelque jour!.... pourra penser!* s'écria Ezzelin de plus en plus outré de ce qu'il entendait. Voilà, en effet, un bien grand courage et un empressement bien utile jusqu'à présent! Fi! monsieur le commandant, je ne conçois pas que des hommes subissent le joug d'un aliéné,

et qu'ils n'aient pas encore eu l'idée, au lieu d'éluder ses ordres imbéciles, de lui lier les pieds et les mains, de le jeter dans une barque sur un matelas, et de le conduire à Corfou, pour que l'amiral, son oncle, le fasse soigner comme il l'entendra. Allons! trève à ces détails inutiles; faites-moi la grace, messer Léontio, d'aller demander pour moi une audience à Soranzo, et, s'il me la refuse, de me montrer le chemin de ses appartemens; car je ne sortirai d'ici, je vous le jure, qu'après avoir tâté le pouls à son honnneur ou à son délire.

Léontio hésitait encore.

— Allez donc, monsieur, lui dit Ezzelino avec force. Que craignez-vous? N'ai-je pas ici une galère, si la vôtre est désemparée? Et si vos trois cents hommes ont peur d'un seul qui est malade, n'en ai-je pas soixante qui n'ont peur de personne? Je prends sur moi toute la responsabilité de ma détermination, et je vous promets de vous défendre, s'il le faut, contre votre chef. Je n'aurais pas cru qu'un vieux militaire comme vous eût besoin, pour faire son devoir, de la protection d'un jeune homme comme moi.

Ezzelino, resté seul, se promena avec agitation dans la salle. Le soleil était couché et le jour baissait. Le ciel éteignait peu à peu sa pourpre brûlante dans les flots de la mer d'Ionie. Les rivages dentelés de la Carnie encadraient la scène immense qui se déployait autour de l'île. Le comte s'arrêta devant l'étroite croisée à double ogive fleurie, qui dominait, à une élévation de plus de cent pieds, ce tableau splendide. Ce château, dont les murailles lisses tombaient sur un rocher à pic, toujours battu des vagues, semblait prendre ses racines profondes dans l'abîme et vouloir s'élancer jusqu'aux nues. Son isolement sur cet écueil lui donnait un aspect audacieux et misérable à la fois. Ezzelino, tout en admirant cette situation pittoresque, sentit comme une sorte de vertige, et se demanda si une telle résidence n'était pas bien propre à exalter jusqu'au délire un esprit impressionnable comme devait l'être celui de Soranzo. L'inaction, la maladie et le chagrin lui parurent, dans un pareil séjour, des tortures pires que la mort, et une sorte de pitié vint adoucir l'indignation qui jusque-là avait rempli son ame.

Mais il résista à cet instinct d'une ame trop généreuse, et comprenant l'importance du devoir qu'il s'était imposé, il s'arracha à sa contemplation et reprit sa marche rapide le long de la grande salle.

Un affreux silence, indice de terreur et de désespoir, régnait dans cette demeure guerrière, où le bruit des armes et le cri des sentinelles eussent dû, à toute heure, se mêler à la voix des vents et des ondes.

On n'y entendait que le cri des oiseaux de mer qui s'abattaient, à l'entrée de la nuit, par troupes nombreuses, sur les récifs, et les flots qui brisaient solennellement en élevant une grande plainte monotone dans l'espace.

Ce lieu avait été témoin jadis d'une grande scène de gloire et de carnage. Autour de ces écueils Curzolari (les antiques Échinades), l'héroïque bâtard de Charles-Quint, don Juan d'Autriche, avait donné le premier signal de la grande bataille de Lépante et anéanti les forces navales de la Turquie, de l'Égypte et de l'Algérie. La construction du château remontait à cette époque; il portait le nom de San-Silvio, peut-être parce qu'il avait été bâti ou occupé par le comte Silvio de Porcia, l'un des vainqueurs de la campagne. Sur les parois de la salle, Ezzelin vit, à la dernière lueur du jour, tremblotter les grandes silhouettes des héros de Lépante, peints à fresque assez grossièrement, dans des proportions colossales, et revêtus de leurs puissantes armures de guerre. On y voyait le généralissime Veniers, qui, à l'âge de soixante-seize ans, fit des prodiges de valeur; le provéditeur Barbarigo, le marquis de Santa-Cruz, les vaillans capitaines Loredano et Malipiero, qui, tous deux, perdirent la vie dans cette sanglante journée; enfin le célèbre Bragadino, qui avait été écorché vif quelques mois avant la bataille, par ordre de Mustapha, et qui était représenté dans toute l'horreur de son supplice, la tête ceinte d'une auréole de martyr et le corps à demi dépouillé de sa peau. Ces fresques étaient peut-être l'œuvre de quelque soldat artiste, blessé au combat de Lépante. L'air de la mer en avait fait tomber une partie; mais ce qui en restait avait encore un aspect formidable, et ces spectres héroïques, mutilés et comme flottans dans le crépuscule, firent passer dans l'ame d'Ezzelino des émotions de terreur religieuse et d'enthousiasme patriotique.

Quelle fut sa surprise, lorsqu'il fut tiré de son austère rêverie par les sons d'un luth! Une voix de femme, suave et pleine d'harmonie, quoiqu'un peu voilée par le chagrin ou la souffrance, vint s'y mêler, et lui fit entendre distinctement ces vers d'une romance vénitienne bien connue de lui :

Vénus est la belle déesse,
Venise est la belle cité.
Doux astre, ville enchanteresse,
Perles d'amour et de beauté,
Vous vous couchez dans l'onde amère
Le soir, comme dans vos berceaux;
Car vous êtes sœurs, et pour mère
Vous eûtes l'écume des flots.

Ezzelino n'eut pas un instant de doute sur cette romance et sur cette voix. — Giovanna ! s'écria-t-il en s'élançant à l'autre bout de la salle, et en soulevant d'une main tremblante l'épais rideau de tapisserie qui obstruait la croisée du fond. Cette croisée donnait sur l'intérieur du château, sur une de ces parties ceintes de bâtimens que dans nos édifices français du moyen-âge on appelait le préau. Ezzelino vit une petite cour dont l'aspect contrastait avec tout le reste de l'île et du château. C'était un lieu de plaisance bâti récemment à la manière orientale et dans lequel on avait semblé vouloir chercher un refuge contre l'aspect fatigant des flots et l'âpreté des brises marines. Sur une assez large plate-forme quadrangulaire, on avait rapporté des terres végétales, et les plus belles fleurs de la Grèce y croissaient à l'abri des orages. Ce jardin artificiel était rempli d'une indicible poésie. Les plantes qu'on y avait acclimatées de force avaient une langueur et des parfums étranges, comme si elles eussent compris les voluptés et la souffrance d'une captivité volontaire. Un soin délicat et assidu semblait présider à leur entretien. Un jet d'eau de roche murmurait au milieu dans un bassin de marbre de Paros. Autour de ce parterre régnait une galerie de bois de cèdre découpée dans le goût moresque avec une légèreté et une simplicité élégantes. Cette galerie laissait entrevoir, au-dessous et au-dessus de ses arcades, les portes ceintrées et les fenêtres en rosaces des appartemens particuliers du gouverneur; des portières de tapisseries d'Orient et des tendines de soie écarlate en dérobaient la vue intérieure aux regards du comte. Mais à peine eut-il, d'une voix émue et pénétrante, répété le nom de Giovanna, qu'un de ces rideaux se souleva rapidement. Une ombre blanche et délicate se dessina sur le balcon, agita son voile comme pour donner un signe de reconnaissance, et laissant retomber le rideau, disparut au même instant. Le comte fut forcé d'abandonner la fenêtre, Léontio venait lui rendre compte de son message; mais Ezzelino avait reconnu Giovanna, et il écoutait à peine la réponse du vieux commandant.

Léontio vint annoncer que le gouverneur était réellement en course aux environs de l'île; mais, soit qu'il eût mis pied à terre quelque part dans les rochers de la plage de Carnie, soit qu'il se fût engagé dans les nombreux îlots qui entourent l'île principale de Curzolari, on ne découvrait nulle part son esquif, à l'aide de la lunette. — Il est fort étrange, dit Ezzelin, que dans ces courses aventureuses il ne rencontre point les pirates. — Cela est étrange en effet, repartit le commandant. On dit qu'il y a un Dieu pour les hommes ivres et pour les

fous. Je gage que si messer Orio était dans son bon sens et connaissait le danger auquel il s'expose, en allant ainsi presque seul, sur une barque, cotoyer des écueils infestés de brigands, il aurait déjà trouvé dans ces courses la mort qu'il semble chercher, et qui de son côté semble le fuir. — Vous ne m'aviez pas dit, messer Léontio, interrompit Ezzelin qui ne l'écoutait pas, que la signora Soranzo fût ici. — Votre seigneurie ne me l'avait pas demandé, répondit Léontio. Elle est ici depuis deux mois environ, et je pense qu'elle y est venue sans le consentement de son époux; car, à son retour de l'expédition de Patras, soit qu'il ne l'attendît pas, soit que, dans sa folie, il eût oublié qu'elle dût venir le rejoindre, messer Orio lui a fait un accueil très froid. Cependant il l'a traitée avec les plus grands égards, et puisque votre seigneurie a jeté les yeux sur la partie du château que l'on découvre de cette fenêtre, elle a pu voir qu'on y a construit, avec une célérité presque magique, un logement de bois à la manière orientale, très simple à la vérité, mais beaucoup plus agréable que ces grandes salles froides et sombres dans le goût de nos pères. Le jeune esclave turc que messer Soranzo a ramené de Patras a donné le plan et présidé à tous les détails de ce harem improvisé où il n'y a qu'une sultane, il est vrai, mais plus belle à elle seule que les cinq cents femmes réunies du sultan. On a fait ici tout ce qui était possible, et même un peu plus, comme l'on dit, pour rendre supportable à la nièce de l'illustre amiral le séjour de cette lugubre demeure. — Ezzelin laissait parler le vieux commandant sans l'interrompre. Il ne savait à quoi se résoudre. Il désirait et craignait tout à la fois de voir Giovanna. Il ne savait comment interpréter le signe qu'elle lui avait fait de sa fenêtre. Peut-être avait-elle besoin, dans sa triste situation, d'une protection respectueuse et désintéressée. Il allait se décider à lui faire demander une entrevue par Léontio, lorsque une femme grecque, qui était au service de Giovanna, vint de sa part le prier de se rendre auprès d'elle. Ezzelin prit avec empressement son chapeau qu'il avait jeté sur une table, et se disposait à suivre l'envoyée, lorsque Léontio, s'approchant de lui et lui parlant à voix basse, le conjura de ne point répondre à cet appel de la signora, sous peine d'attirer sur lui et sur elle-même la colère de Soranzo. Il a défendu, sous les peines les plus sévères, ajouta Léontio, de laisser aucun Vénitien, quels que soient son rang et son âge, pénétrer dans ses appartemens intérieurs; et comme il est également défendu à la signora de franchir l'enceinte des *galeries de bois*, je déclare que cette entrevue peut être également funeste à votre seigneurie, à la signora Soranzo

et à moi. — Quant à vos craintes personnelles, répondit Ezzelin d'un ton ferme, je vous ai déjà dit, monsieur, que vous pouviez passer à bord de ma galère et que vous y seriez en sûreté, et quant à la signora Soranzo, puisqu'elle est exposée à de tels dangers, il est temps qu'elle trouve un homme capable de l'y soustraire, et résolu à le tenter. — En parlant ainsi, il fit un geste expressif qui écarta promptement Léontio de la porte vers laquelle il s'était précipité pour lui barrer le passage. — Je sais, dit celui-ci, en se retirant, le respect que je dois au rang que votre seigneurie occupe dans la république et dans l'armée; je la supplie donc de constater au besoin que j'ai obéi à ma consigne, et qu'elle a pris sur elle de l'outrepasser. La servante grecque ayant pris, dans une niche de l'escalier, une lampe d'argent qu'elle y avait déposée, conduisit Ezzelin à travers un dédale de couloirs, d'escaliers et de terrasses, jusqu'à la plate-forme qui servait de jardin. L'air tiède du printemps hâtif et généreux de ces climats soufflait mollement dans ce site abrité de toutes parts. De beaux oiseaux chantaient dans une volière, et des parfums exquis s'exhalaient des buissons de fleurs pressées et suspendues en festons à toutes les colonnes. On eût pu se croire dans un de ces beaux *cortile* des palais vénitiens, où les roses et les jasmins, acclimatés avec art, semblent croître et vivre dans le marbre et la pierre. L'esclave grecque souleva le rideau de pourpre de la porte principale, et le comte pénétra dans un frais boudoir de style byzantin, décoré dans le goût de l'Italie. Giovanna était couchée sur des coussins de drap d'or brodé en soie de diverses couleurs. Sa guitare était encore dans ses mains, et le grand lévrier blanc d'Orio, couché à ses pieds, semblait partager son attente mélancolique. Elle était toujours belle, quoique bien différente de ce qu'elle avait été naguère. Le brillant coloris de la santé n'animait plus ses traits, et l'embonpoint de sa jeunesse avait été dévoré par le souci. Sa robe de soie blanche était presque du même ton que son visage, et ses grands bracelets d'or flottaient sur ses bras amaigris. Il semblait qu'elle eût déjà perdu cette coquetterie et ce soin de sa parure qui, chez les femmes, est la marque d'un amour partagé. Les bandeaux de perles de sa coiffure s'étaient détachés et tombaient avec ses cheveux dénoués sur ses épaules d'albâtre, sans qu'elle permît à ses esclaves de les rajuster. Elle n'avait plus l'orgueil de la beauté. Un mélange de faiblesse languissante et de vivacité inquiète se trahissait dans son attitude et dans ses gestes. Lorsque Ezzelin entra, elle semblait brisée de fatigue, et ses paupières veinées d'azur ne sentaient pas l'éventail de plumes qu'une esclave mauresque agitait sur son front; mais au bruit que fit

le comte en s'approchant, elle se souleva brusquement sur ses coussins, et fixa sur lui un regard où brillait la fièvre. Elle lui tendit les deux mains à la fois pour serrer la sienne avec force, puis elle lui parla avec enjouement, avec esprit, comme si elle l'eût retrouvé à Venise au milieu d'un bal. Un instant après, elle étendit le bras pour prendre, des mains de l'esclave, un flacon d'or incrusté de pierres précieuses, qu'elle respira en pâlissant, comme si elle eût été près de défaillir, puis elle passa ses doigts nonchalans sur les cordes de son luth, fit à Ezzelin quelques questions frivoles dont elle n'écouta pas les réponses; enfin, se soulevant et s'accoudant sur le rebord d'une étroite fenêtre placée derrière elle, elle attacha ses regards sur les flots noirs où commençait à trembler le reflet de l'étoile occidentale, et tomba dans une muette rêverie. Ezzelin comprit que le désespoir était en elle.

Au bout de quelques instans, elle fit signe à ses femmes de se retirer, et lorsqu'elle fut seule avec Ezzelin, elle ramena sur lui ses grands yeux bleus cernés d'un bleu encore plus sombre, et le regarda avec une singulière expression de confiance et de tristesse. Ezzelin, jusque-là mortellement troublé de sa présence et de ses manières, sentit se réveiller en lui cette tendre pitié qu'elle semblait implorer. Il fit quelques pas vers elle; elle lui tendit de nouveau la main, et l'attirant à ses pieds sur un coussin: O mon frère, lui dit-elle, mon noble Ezzelin! vous ne vous attendiez pas sans doute à me retrouver ainsi! Vous voyez sur mes traits les ravages de la souffrance; ah! votre compassion serait plus grande si vous pouviez sonder l'abîme de douleur qui s'est creusé dans mon ame! — Je le devine, madame, répondit Ezzelin; et puisque vous m'accordez le doux et saint nom de frère, comptez que j'en remplirai tous les devoirs avec joie. Donnez-moi vos ordres, je suis prêt à les exécuter fidèlement.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, mon ami, reprit Giovanna, je n'ai point d'ordres à vous donner, si ce n'est d'embrasser pour moi votre sœur Argiria, le bel ange, de me recommander à ses prières et de garder mon souvenir, afin de vous entretenir de moi avec elle quand je ne serai plus. Tenez, ajouta-t-elle, en détachant de sa chevelure d'ébène une fleur de laurier-rose à demi flétrie, donnez-lui ceci en mémoire de moi, et dites-lui de se préserver des passions, car il y a des passions qui donnent la mort, et cette fleur en est l'emblème: c'est une fleur-reine, on en couronne les triomphateurs; mais elle est, comme l'orgueil, un poison subtil.

— Et cependant, Giovanna, ce n'est pas l'orgueil qui vous tue, dit

Ezzelin en recevant ce triste don : l'orgueil ne tue que les hommes ; c'est l'amour qui tue les femmes.

— Mais ne savez-vous pas, Ezzelin, que, chez les femmes, l'orgueil est souvent le mobile de l'amour ? Ah ! nous sommes des êtres sans force et sans vertu, ou plutôt notre faiblesse et notre énergie sont également inexplicables ! Quand je songe à la puérilité des moyens qu'on emploie pour nous séduire, à la légèreté avec laquelle nous laissons la domination de l'homme s'établir sur nous, je ne comprends pas l'opiniâtreté de ces attachemens si prompts à naître, si impossibles à détruire. Tout à l'heure je redisais une romance que vous devez vous rappeler, puisque c'est vous qui l'avez composée pour moi. Eh bien ! en la chantant, je songeais à ceci, que la naissance de Vénus est une fiction d'un sens bien profond. A son début, la passion est comme une écume légère que le vent ballotte sur les flots. Laissez-la grandir, elle devient immortelle. Si vous en aviez le temps, je vous prierais d'ajouter à ma romance un couplet où vous exprimeriez cette pensée ; car je la chante souvent, et bien souvent je pense à vous, Ezzelin. Croiriez-vous que tout à l'heure, lorsque vous avez prononcé mon nom de la fenêtre de la galerie, votre voix ne m'a pas laissé le moindre doute ? Et quand je vous ai aperçu dans le crépuscule, mes yeux n'ont pas hésité un instant à vous reconnaître. C'est que nous ne voyons pas seulement avec les yeux du corps. L'ame a des sens mystérieux, qui deviennent plus nets et plus perçans à mesure que nous déclinons rapidement vers une fin prématurée. Je l'avais souvent ouï dire à mon oncle. Vous savez ce qu'on raconte de la bataille de Lépante. La veille du jour où la flotte ottomane succomba sous les armes glorieuses de nos ancêtres autour de ces écueils, les pêcheurs des lagunes entendirent autour de Venise de grands cris de guerre, des plaintes déchirantes, et les coups redoublés d'une canonnade furieuse. Tous ces bruits flottaient dans les ondes et planaient dans les cieux. On entendait le choc des armes, le craquement des navires, le sifflement des boulets, les blasphèmes des vaincus, la plainte des mourans ; et cependant aucun combat naval ne fut livré cette nuit-là, ni sur l'Adriatique, ni sur aucune autre mer. Mais ces ames simples eurent comme une révélation et une perception anticipée de ce qui arriva le lendemain à la clarté du soleil à deux cents lieues de leur patrie. C'est le même instinct qui m'a fait savoir la nuit dernière que je vous verrais aujourd'hui ; et ce qui vous paraîtra fort étrange, Ezzelin, c'est que je vous ai vu exactement dans le costume que vous avez maintenant, et pâle comme

vous l'êtes. Le reste de mon rêve est sans doute fantastique, et pourtant je veux vous le dire. Vous étiez sur votre galère aux prises avec les pirates, et vous déchargiez votre pistolet à bout portant sur un homme dont il m'a été impossible de voir la figure, mais qui était coiffé d'un turban rouge. En ce moment, la vision a disparu. — Cela est étrange, en effet, dit Ezzelin, en regardant fixement Giovanna, dont l'œil était clair et brillant, la parole animée, et qui semblait sous l'inspiration d'une sorte de puissance divinatoire. Giovanna remarqua son étonnement et lui dit : Vous allez croire que mon esprit est égaré. Il n'en est rien cependant. Je n'attache pas à ce rêve une grande importance, et je n'ai point la puissance des sibylles. Combien ne m'eût-elle pas été précieuse en ces heures d'inquiétude dévorante qui se renouvellent sans cesse pour moi, et qui me tuent lentement! Hélas! dans ces périls auxquels Soranzo s'expose chaque jour, c'est en vain que j'ai interrogé de toute la puissance de mes sens et de toute celle de mon ame l'horreur des ténèbres ou les brumes de l'horizon; ni dans mes veilles désolées, ni dans mes songes funestes, je n'ai trouvé le moindre éclaircissement au mystère de sa destinée. Mais avant d'en finir avec ces visions qui sans doute vous font sourire, laissez-moi vous dire que l'homme au ruban rouge de mon rêve vous a fait, en s'effaçant dans les airs, un signe de menace. Laissez-moi vous dire aussi, et pardonnez-moi cette faiblesse, que j'ai senti, au moment où la vision a disparu, une terreur que je n'avais pas éprouvée tant que le tableau de ce combat avait été devant mes yeux; ne méprisez pas tout-à-fait les appréhensions d'un esprit plus chagrin que malade; il me semble qu'un grand péril vous menace de la part des pirates, et je vous supplie de ne pas vous remettre en mer sans avoir engagé mon époux à vous donner une escorte jusqu'à la sortie de nos écueils. Promettez-moi de le faire.

— Hélas! madame, répondit Ezzelin avec un triste sourire, quel intérêt pouvez-vous prendre à mon sort? que suis-je pour vous? Votre affection ne m'a point élu époux; votre confiance ne veut pas m'accepter pour frère, car vous refusez mes secours, et pourtant j'ai la certitude que vous en avez besoin.

— Ma confiance et mon affection sont à vous comme à un frère; mais je ne comprends pas ce que vous me dites quand vous me parlez de secours. Je souffre, il est vrai; je me consume dans une agonie affreuse, mais vous n'y pouvez rien, mon cher Ezzelin; et puisque nous parlons de confiance et d'affection, Dieu seul peut me rendre celles de Soranzo!

—Vous avouez que vous avez perdu son amour, madame; n'avouerez-vous point que vous avez à sa place hérité de sa haine?

Giovanna tressaillit, et, retirant sa main avec épouvante : Sa haine! s'écria-t-elle, qui donc vous a dit qu'il me haïssait? Oh! quelle parole avez-vous dite, et qui vous a chargé de me porter le coup mortel? Hélas! vous venez de m'apprendre que je n'avais pas encore souffert, et que son indifférence était encore pour moi du bonheur.

Ezzelin comprit combien Giovanna aimait encore ce rival que, malgré lui, il venait d'accuser. Il sentit, d'une part, la douleur qu'il causait à cette femme infortunée, et, de l'autre, la honte d'un rôle tout-à-fait opposé à son caractère; il se hâta de rassurer Giovanna, et de lui dire qu'il ignorait absolument les sentimens d'Orio à son égard. Mais elle eut bien de la peine à croire qu'il eût parlé ainsi par sollicitude et sous forme d'interrogation. — Quelqu'un ici vous aurait-il parlé de lui et de moi? lui répéta-t-elle plusieurs fois en cherchant à lire sa pensée dans ses yeux. Serait-ce mon arrêt que vous avez prononcé sans le savoir, et suis-je donc la seule ici à ignorer qu'il me hait? Oh! je ne le croyais pas!

En parlant ainsi, elle fondit en larmes; et le comte, qui, malgré lui, avait senti l'espérance se réveiller dans son cœur, sentit aussi que son cœur se brisait pour toujours. Il fit un effort magnanime sur lui-même pour consoler Giovanna, et pour prouver qu'il avait parlé au hasard. Il l'interrogea affectueusement sur sa situation. Affaiblie par ses pleurs et vaincue par la noblesse des sentimens d'Ezzelin, elle s'abandonna à plus d'expansion qu'elle n'avait résolu peut-être d'en avoir.—O mon ami! lui dit-elle, plaignez-moi, car j'ai été insensée en choisissant pour appui cet être superbe qui ne sait point aimer! Orio n'est point comme vous un homme de tendresse et de dévouement; c'est un homme d'action et de volonté. La faiblesse d'une femme ne l'intéresse pas; elle l'embarrasse. Sa bonté se borne à la tolérance; elle ne s'étend pas jusqu'à la protection. Aucun homme ne devrait moins inspirer l'amour, car aucun homme ne le comprend et ne l'éprouve moins. Et cependant cet homme inspire des passions immenses, des dévouemens infatigables. On ne l'aime ni ne le hait à demi, vous le savez; et vous savez aussi, sans doute, que pour les hommes de cette nature, il en est toujours ainsi. Plaignez-moi donc, car je l'aime jusqu'au délire, et son empire sur moi est sans bornes. Vous voyez, noble Ezzelin, que mon malheur est sans ressources. Je ne me fais point illusion, et vous pouvez me rendre cette justice, que j'ai toujours été sincère avec vous comme avec moi-même. Orio

mérite l'admiration et l'estime des hommes, car il a une haute intelligence, un noble courage et le goût des grandes choses. Mais il ne mérite ni l'amitié, ni l'amour, car il ne ressent ni l'un ni l'autre; il n'en a pas besoin, et tout ce qu'il peut pour les êtres qui l'aiment, c'est de se laisser aimer. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit à Venise, le jour où j'ai eu le courage égoïste de vous ouvrir mon cœur, et de vous avouer qu'il m'inspirait un amour passionné, tandis que vous ne m'inspiriez qu'un amour fraternel.

— Ne rappelons pas ce jour de triste mémoire, dit Ezzelin; quand la victime survit au supplice, chaque fois que son souvenir s'y reporte, elle croit le subir encore.

—Ayez le courage de vous rappeler ces choses avec moi, reprit Giovanna, nous ne nous reverrons peut-être plus, et je veux que vous emportiez la certitude de mon estime pour vous, et du repentir que j'ai gardé de ma conduite à votre égard.

—Ne me parlez pas de repentir, s'écria Ezzelin attendri; de quel crime, ou seulement de quelle faute légère êtes-vous coupable? N'avez-vous pas été franche et loyale avec moi? N'avez-vous pas été douce et pleine de pitié, en me disant vous-même ce que toute autre à votre place m'eût fait signifier par ses parens et sous le voile de quelque prétexte spécieux? Je me souviens de vos paroles: elles sont restées gravées dans mon cœur pour mon éternelle consolation et en même temps pour mon éternel regret. Pardonnez-moi, avez-vous dit, le mal que je vous fais, et priez Dieu pour que je n'en sois pas punie; car je n'ai plus ma volonté, et je cède à une destinée plus forte que moi. — Hélas! hélas! dit Giovanna, oui, c'était une destinée! je le sentais déjà, car mon amour est né de la peur, et avant que je connusse à quel point cette peur était fondée, elle régnait déjà sur moi. Tenez, Ezzelin, il y a toujours eu en moi un instinct de sacrifice et d'abnégation, comme si j'eusse été marquée, en naissant, pour tomber en holocauste sur l'autel de je ne sais quelle puissance avide de mon sang et de mes larmes. Je me souviens de ce qui se passait en moi lorsque vous me pressiez de vous épouser, avant le jour fatal où j'ai vu Soranzo pour la première fois. « Hâtons-nous, me disiez-vous; quand on s'aime, pourquoi tarder à être heureux? Parce que nous sommes jeunes tous deux, ce n'est pas une raison pour attendre. Attendre, c'est braver Dieu, car l'avenir est son trésor; et ne pas profiter du présent, c'est vouloir d'avance s'emparer de l'avenir. Les malheureux doivent dire: Demain! et les heureux: Aujourdhui! Qui sait ce que nous serons demain? Qui sait si la balle

d'un Turc ou une vague de la mer ne viendra pas nous séparer à jamais? Et vous-même, pouvez-vous assurer que demain vous m'aimerez comme aujourd'hui? » Un vague pressentiment vous faisait ainsi parler sans doute, et vous disait de vous hâter. Un pressentiment plus vague encore m'empêchait de céder, et me disait d'attendre. Attendre quoi? Je ne le savais pas; mais je croyais que l'avenir me réservait quelque chose, puisque le présent me laissait désirer.

— Vous aviez raison, dit le comte, l'avenir vous réservait l'amour.

— Sans doute, reprit Giovanna avec amertume, il me réservait un amour bien différent de ce que j'éprouvais pour vous. J'aurais tort de me plaindre, car j'ai trouvé ce que je cherchais. J'ai dédaigné le calme, et j'ai trouvé l'orage. Vous rappelez-vous ce jour où j'étais assise entre mon oncle et vous? Je brodais, et vous me lisiez des vers. On annonça Orio Soranzo. Ce nom me fit tressaillir, et en un instant tout ce que j'avais entendu dire de cet homme singulier me revint à la mémoire. Je ne l'avais jamais vu, et je tremblai de tous mes membres, quand j'entendis le bruit de ses pas. Je n'aperçus ni son magnifique costume, ni sa haute taille, ni ses traits empreints d'une beauté divine, mais seulement deux grands yeux noirs pleins à la fois de menace et de douceur, qui s'avançaient vers moi fixes et étincelans. Fascinée par ce regard magique, je laissai tomber mon ouvrage, et restai cloué sur mon fauteuil, sans pouvoir ni me lever, ni détourner la tête. Au moment où Soranzo, arrivé près de moi, se courba pour me baiser la main, ne voyant plus ces deux yeux qui m'avaient jusque-là pétrifiée, je m'évanouis. On m'emporta, et mon oncle, s'excusant sur mon indisposition, le pria de remettre sa visite à un autre jour. Vous vous retirâtes aussi sans comprendre la cause de mon évanouissement.

Orio, qui connaissait mieux les femmes et le pouvoir qu'il avait sur elles, pensa qu'il pouvait bien être pour quelque chose dans mon mal subit : il résolut de s'en assurer. Il passa une heure à se promener sur le canal Azzo, puis se fit de nouveau débarquer au palais Morosini. Il fit appeler le majordome, et lui dit qu'il venait savoir de mes nouvelles. Quand on lui eut répondu que j'étais complètement remise, il monta, présumant, disait-il, qu'il ne pouvait plus y avoir dès-lors d'indiscrétion à se présenter, et il se fit annoncer une seconde fois. Il me trouva bien pâlie, mais embellie, disait-il, par ma pâleur même. Mon oncle était un peu sérieux; pourtant il le remercia cordialement de l'intérêt qu'il me portait, et de la peine qu'il avait prise de revenir si tôt s'informer de ma santé. Et comme, après ces

complimens, il voulait se retirer, on le pria de rester. Il ne se le fit pas dire deux fois, et continua la conversation. Résolu déjà à profiter du premier effet qu'il avait produit, il s'étudia à déployer d'un coup devant moi tous les dons qu'il avait reçus de la nature, et à soutenir les charmes de sa personne par ceux de son esprit. Il réussit complètement, et lorsque, au bout de deux heures, il prit le parti de se retirer, j'étais déjà subjuguée. Il me demanda la permission de revenir le lendemain, l'obtint, et partit avec la certitude d'achever bientôt ce qu'il avait si heureusement commencé. Sa victoire ne fut ni longue ni difficile. Son premier regard m'avait intimé l'ordre d'être à lui, et j'étais déjà sa conquête. Puis-je vraiment dire que je l'aimais? Je ne le connaissais pas, et je n'avais presque entendu dire de lui que du mal. Comment pouvais-je préférer un homme qui ne m'inspirait encore que de la crainte à celui qui m'inspirait la confiance et l'estime? Ah! devrais-je chercher mon excuse dans la fatalité? Ne ferais-je pas mieux d'avouer qu'il y a dans le cœur de la femme un mélange de vanité qui s'enorgueillit de régner en apparence sur un homme fort, et de lâcheté qui va au-devant de sa domination? Oui! oui! j'étais vaine de la beauté d'Orio; j'étais fière de toutes les passions qu'il avait inspirées, et de tous les duels dont il était sorti vainqueur. Il n'y avait pas jusqu'à sa réputation de débauché qui ne me semblât un titre à l'attention et un appât pour la curiosité des autres femmes. Et j'étais flattée de leur enlever ce cœur volage et fier qui les avait toutes trahies, et qui à toutes avait laissé de longs regrets. Sous ce rapport du moins, mon fatal amour-propre a été satisfait. Orio m'est resté fidèle, et, du jour de son mariage, il semble que les femmes n'aient plus rien été pour lui. Il a semblé m'aimer pendant quelque temps, puis bientôt il n'a plus aimé ni moi ni personne, et l'amour de la gloire l'a absorbé tout entier; et je n'ai pas compris pourquoi, ayant un si grand besoin d'indépendance et d'activité, il avait contracté des liens qui ordinairement sont destinés à restreindre l'une et l'autre.

Ezzelin regarda attentivement Giovanna. Il avait peine à croire qu'elle parlât ainsi sans arrière-pensée, et que son aveuglement allât jusqu'à ne pas soupçonner les vues ambitieuses qui avaient porté Orio à rechercher sa main. Voyant la candeur de cette ame généreuse, il n'osa pas chercher à l'éclairer, et il se borna à lui demander comment elle avait perdu si vite l'amour de son époux. Elle le lui raconta en ces termes :

—Avant notre hyménée, il semblait qu'il m'aimât éperdument. Je le

croyais du moins, car il me le disait, et ses paroles ont une éloquence et une conviction à laquelle rien ne résiste. Il prétendait que la gloire n'était qu'une vaine fumée bonne pour enivrer les jeunes gens ou pour étourdir les malheureux. Il avait fait la dernière campagne pour faire taire les sots et les envieux qui l'accusaient de s'énerver dans les plaisirs. Il s'était exposé à tous les dangers avec l'indifférence d'un homme qui se conforme à un usage de son temps et de son pays. Il riait de ces jeunes gens qui se précipitent dans les combats avec enthousiasme, et qui se croient bien grands parce qu'ils ont payé de leur personne et bravé des périls que le moindre soldat affronte tranquillement. Il disait qu'un homme avait à choisir dans la vie entre la gloire et le bonheur; que, le bonheur étant presque impossible à trouver, le plus grand nombre était forcé de chercher la gloire; mais que l'homme qui avait réussi à s'emparer du bonheur, et surtout du bonheur dans l'amour, qui est le plus complet, le plus réel et de plus noble de tous, était un pauvre cœur et un pauvre esprit, quand il se lassait de ce bonheur, et retournait aux misérables triomphes de l'amour-propre. Orio parlait ainsi devant moi, parce qu'il avait entendu dire que vous aviez perdu mon affection pour n'avoir pas voulu me promettre de ne point retourner à la guerre.

Il voyait que j'avais une ame tendre, un caractère timide, et que l'idée de le voir s'éloigner de moi aussitôt après notre mariage me fesait hésiter. Il voulait m'épouser, et rien ne lui eût coûté, m'a-t-il dit depuis, pour y parvenir; il n'eût reculé devant aucun sacrifice, devant aucune promesse imprudente ou menteuse. Oh! qu'il m'aimait alors! mais la passion des hommes n'est que du désir, et ils se lassent aussitôt qu'ils possèdent. Très peu de temps après notre hyménée, je le vis préoccupé et dévoré d'agitations secrètes. Il se jeta de nouveau dans le bruit du monde, et attira chez moi toute la ville. Il me sembla voir que cet amour du jeu qu'on lui avait tant reproché, et ce besoin d'un luxe effréné qui le faisait regarder comme un homme vain et frivole, reprenaient rapidement leur empire sur lui. Je m'en effrayai, non que je fusse accessible à des craintes vulgaires pour ma fortune : je ne la considérais plus comme mienne, depuis que j'avais cédé avec bonheur à Orio l'héritage de mes ancêtres. Mais ces passions le détournaient de moi. Il me les avait peintes comme les amusemens misérables qu'une ame ardente et active est forcée de se créer, faute d'un aliment plus digne d'elle. Cet aliment seul digne de l'ame d'Orio, c'était l'amour d'une femme comme moi.

Toutes les autres l'avaient trompé ou lui avaient semblé indignes d'occuper toute son énergie. Il aurait été forcé de la dépenser en vains plaisirs. Mais combien ces plaisirs lui semblaient méprisables depuis qu'il possédait en moi la source de toutes les joies! Voilà comment il me parlait; et moi, insensée, je le croyais aveuglément. Quelle fut donc mon épouvante quand je vis que je ne lui suffisais pas plus que ne l'avaient fait les autres femmes, et que, privé de fêtes, il ne trouvait près de moi qu'ennui et impatience! Un jour qu'il avait perdu des sommes considérables, et qu'il était en proie à une sorte de désespoir, j'essayai vainement de le consoler en lui disant que j'étais indifférente aux conséquences fâcheuses de ses pertes, et qu'une vie de médiocrité ou de privations me semblerait aussi douce que l'opulence, pourvu qu'elle ne me séparât point de lui. Je lui promis que mon oncle ignorerait ses imprudences, et que je vendrais plutôt mes diamans en secret que de lui attirer un reproche. Voyant qu'il ne m'écoutait seulement pas, je m'affligeai profondément et lui reprochai doucement d'être plus sensible à une perte d'argent qu'à la douleur qu'il me causait. Soit qu'il cherchât un prétexte pour me quitter, soit que j'eusse involontairement froissé son orgueil par ce reproche, il se prétendit outragé par mes paroles, entra en fureur et me déclara qu'il voulait reprendre du service. Dès le lendemain, malgré mes supplications et mes larmes, il demanda de l'emploi à l'amiral, et fit ses apprêts de départ. A tous autres égards, j'eusse trouvé dans la tendresse de mon oncle recours et protection. Il eût dissuadé Orio de m'abandonner, il l'eût ramené vers moi; mais il s'agissait de guerre, et la gloire de la république l'emporta encore sur moi dans le cœur de mon oncle. Il blâma fraternellement ma faiblesse, me dit qu'il mépriserait Soranzo, s'il passait son temps aux pieds d'une femme, au lieu de défendre l'honneur et les intérêts de sa patrie; qu'en montrant, durant la dernière campagne, une bravoure et des talens de premier ordre, Orio avait contracté l'engagement et le devoir de servir son pays tant que son pays aurait besoin de lui. Enfin il fallut céder; Orio partit, et je restai seule avec ma douleur.

Je fus long-temps, bien long-temps sous le coup de cette brusque catastrophe. Cependant les lettres d'Orio, pleines de douceur et d'affection, me rendirent l'espérance, et, sauf les angoisses de l'inquiétude lorsque je le savais exposé à tant de périls, j'aurais encore goûté une sorte de bonheur. Je m'imaginai que je n'avais rien perdu de sa

tendresse; que l'honneur imposait aux hommes des lois plus sacrées que l'amour; qu'il s'était abusé lui-même, lorsque, dans l'enthousiasme de ses premiers transports, il m'avait dit le contraire; qu'enfin il reviendrait tel qu'il avait été pour moi dans nos plus beaux jours. Quelles furent ma douleur et ma surprise lorsqu'à l'entrée de l'hiver, au lieu de demander à mon oncle l'autorisation de venir passer près de moi cette saison de repos (autorisation qui certes ne lui eût pas été refusée), il m'écrivit qu'il était forcé d'accepter le gouvernement de cette île pour la répression des pirates. Comme il me marquait beaucoup de regret de ne pouvoir venir me rejoindre, je lui écrivis à mon tour que j'allais me rendre à Corfou, afin de me jeter aux pieds de mon oncle et d'obtenir son rappel. Si je ne l'obtenais pas, disais-je, j'irais partager son exil à Curzolari. Cependant je n'osai point exécuter ce projet avant d'avoir reçu la réponse d'Orio, car plus on aime, plus on craint d'offenser l'être qu'on aime. Il me répondit, dans les termes les plus tendres, qu'il me suppliait de ne pas venir le rejoindre, et que, quant à demander pour lui un congé à mon oncle, il serait fort blessé que je le fisse. Il avait des ennemis dans l'armée, disait-il; le bonheur d'avoir obtenu ma main lui avait suscité des envieux qui tâchaient de le desservir auprès de l'amiral, et qui ne manqueraient pas de dire qu'il m'avait lui-même suggéré cette démarche, afin de recommencer une vie de plaisirs et d'oisiveté. Je me soumis à cette dernière défense; mais quant à la première, comme il ne me donnait pas d'autres motifs de refus que la tristesse de cette demeure et les privations de tout genre que j'aurais à y souffrir, comme sa lettre me semblait plus passionnée qu'aucune de celles qu'il m'eût écrites, je crus lui donner une preuve de dévouement en venant partager sa solitude; et sans lui répondre, sans lui annoncer mon arrivée, je partis aussitôt. Ma traversée fut longue et pénible; le temps était mauvais. Je courus mille dangers. Enfin j'arrivai ici, et je fus consternée en n'y trouvant point Orio. Il était parti pour cette malheureuse expédition de Patras, et la garnison était dans de vives inquiétudes sur son compte. Plusieurs jours se passèrent sans que je reçusse aucune nouvelle de lui; je commençais à perdre l'espérance de le revoir jamais. M'étant fait montrer l'endroit où il avait appareillé, et où il devait aussi débarquer, j'allais chaque jour, de ce côté, m'asseoir sur un rocher, et j'y restais des heures entières à regarder la mer. Bien des jours se passèrent ainsi, sans amener aucun changement à ma situation. Enfin un matin, en arrivant sur

mon rocher, je vis sortir d'une barque un soldat turc accompagné d'un jeune garçon vêtu comme lui. Au premier mouvement que fit le soldat, je reconnus Orio, et je descendis en courant pour me jeter dans ses bras; mais le regard qu'il attacha sur moi fit refluer tout mon sang vers mon cœur, et le froid de la mort s'étendit sur tous mes membres. Je fus plus bouleversée et plus épouvantée que le jour où je l'avais vu pour la première fois, et comme ce jour-là je tombai évanouie : il me semblait avoir vu sur son visage la menace, l'ironie et le mépris à leur plus haute puissance. Quand je revins à moi, je me trouvai dans ma chambre sur mon lit. Orio me soignait avec empressement, et ses traits n'avaient plus cette expression terrifiante devant laquelle mon être tout entier venait de se briser encore une fois. Il me parla avec tendresse et me présenta le jeune homme qui l'accompagnait, comme lui ayant sauvé la vie et rendu la liberté, en lui ouvrant les portes de sa prison durant la nuit. Il me pria de le prendre à mon service, mais de le traiter en ami bien plus qu'en serviteur. J'essayai de parler à Naama, c'est ainsi qu'il appelle ce garçon, mais il ne sait point un mot de notre langue. Orio lui dit quelques mots en turc, et ce jeune homme prit ma main et la mit sur sa tête en signe d'attachement et de soumission.

Pendant toute cette journée, je fus heureuse, mais dès le lendemain Orio s'enferma dans son appartement, et je ne le vis que le soir, si sombre et si farouche, que je n'eus pas le courage de lui parler. Il me quitta après avoir soupé avec moi. Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis deux mois, son front ne s'est point éclairci. Une douleur ou une résolution mystérieuse l'absorbe tout entier. Il ne m'a témoigné ni humeur, ni colère; il s'est donné mille soins, au contraire, pour me rendre agréable le séjour de ce donjon, comme si, hors de son amour et de son indifférence, quelque chose pouvait m'être bon ou mauvais! Il a fait venir des ouvriers et des matériaux de Céphalonie pour me construire à la hâte cette demeure; il a fait venir aussi des femmes pour me servir, et, au milieu de ses préoccupations les plus sombres, jamais il n'a cessé de veiller à tous mes besoins et de prévenir tous mes désirs. Hélas! il semble ignorer que je n'en ai qu'un réel sur la terre, c'est de retrouver son amour. Quelquefois... bien rarement! il est revenu vers moi, plein d'amour et d'effusion en apparence. Il m'a confié qu'il nourrissait un projet important; que, dévoré de vengeance contre les infidèles qui ont massacré son escorte, pris sa galère, et qui maintenant viennent exercer leurs pirateries

presque sous ses yeux, il n'aurait pas de repos qu'il ne les eût anéantis. Mais à peine s'était-il abandonné à ces aveux, que, craignant mes inquiétudes et s'ennuyant de mes larmes, il s'arrachait de mes bras pour aller rêver seul à ses belliqueux desseins. Enfin nous en sommes venus à ce point, que nous ne nous voyons plus que quelques heures par semaine, et le reste du temps j'ignore où il est et de quoi il s'occupe. Quelquefois il me fait dire qu'il profite du temps calme pour faire une longue promenade sur mer, et j'apprends ensuite qu'il n'est point sorti du château. D'autres fois il prétend qu'il s'enferme le soir pour travailler, et je le vois, au lever du jour, dans sa barque, cingler rapidement sur les flots grisâtres, comme s'il voulait me cacher qu'il a passé la nuit dehors. Je n'ose plus l'interroger, car alors sa figure prend une expression effrayante, et tout tremble devant lui. Je lui cache mon désespoir, et les instans qu'il passe près de moi, au lieu de m'apporter quelque soulagement, sont pour moi un véritable supplice; car je suis forcée de veiller à mes paroles et à mes regards même, pour ne point laisser échapper une seule de mes sinistres pensées. Quand il voit une larme rouler dans mes yeux malgré moi, il me presse la main en silence, se lève et me quitte sans me dire un mot; une fois j'ai été sur le point de me jeter à ses genoux et de m'y attacher, de m'y traîner, pour obtenir qu'il partage au moins ses soucis avec moi, et pour lui promettre de souscrire à tous ses desseins sans faiblesse et sans terreur. Mais, au moindre mouvement que je fais, son regard me cloue à ma place, et la parole expire sur mes lèvres. Il semble que si ma douleur éclatait devant lui, le reste de compassion et d'égards qu'il me témoigne se changerait en fureur et en aversion. Je suis restée muette! Voilà pourquoi, quand vous me parlez de sa haine, je dis qu'elle est impossible, car je ne l'ai point méritée : je meurs en silence.

Ezzelin remarqua que ce récit laissait dans l'ombre la circonstance la plus importante de celui de Léontio. Giovanna ne semblait nullement considérer Soranzo comme aliéné, et les questions détournées qu'il lui adressa prudemment à cet égard n'amenèrent aucun éclaircissement. Giovanna manquait-elle d'une confiance absolue en lui, ou bien Léontio avait-il fait de faux rapports? Voyant que ses investigations étaient infructueuses, Ezzelin conclut du moins qu'elle mourrait de langueur et de tristesse, si elle restait dans ce triste château, et il la supplia de se rendre à Corfou auprès de son oncle. Il s'offrit à l'y conduire sur-le-champ; mais elle rejeta bien loin cette

proposition, disant que pour rien au monde, elle ne voudrait laisser soupçonner à son oncle qu'elle n'était point heureuse avec Orio, car la moindre plainte de sa part le ferait infailliblement tomber dans la disgrace de l'amiral. Elle soutint d'ailleurs qu'Orio n'avait envers elle aucun mauvais procédé, et que si l'amour qu'elle lui portait était devenu son propre supplice, Orio ne pouvait être accusé du mal qu'elle se faisait à elle-même. Ezzelin se hasarda à lui demander si elle ne vivait pas dans une sorte de captivité, et s'il n'y avait pas une consigne sévère qui lui interdisait la vue de tout compatriote. Elle répondit que cela n'était point, et que pour rien au monde elle n'eût reçu Ezzelino lui-même, s'il eût fallu désobéir à Orio pour goûter cette joie innocente. Orio ne lui avait jamais témoigné de jalousie, et plusieurs fois il l'avait autorisée à recevoir quiconque elle jugerait à propos, sans même l'en prévenir.

Ezzelin ne savait que penser de cette contradiction manifeste, entre les paroles de Giovanna et celles de Léontio. Tout à coup le grand lévrier blanc, qui semblait dormir, tressaillit, se releva, et posant ses pattes de devant sur le rebord de la fenêtre, resta immobile, les oreilles dressées. — Est-ce ton maître, Sirius? lui dit Giovanna. Le chien se retourna vers elle d'un air intelligent; puis, élevant la tête et dilatant ses narines, il frissonna et fit entendre un long gémissement de douleur et de tendresse. — Voici Orio! dit Giovanna en passant son bras blanc et maigre autour du cou du fidèle animal; il revient! Ce noble lévrier reconnaît toujours, au bruit des rames, le bateau de son maître; et quand je vais avec lui attendre Orio sur le rocher, au moindre point noir qu'il aperçoit sur les flots, il garde le silence ou fait entendre ce hurlement, selon que ce point noir est l'esquif d'Orio ou celui d'un autre. Depuis qu'Orio ne lui permet plus de l'accompagner, il a reporté sur moi son attachement, et ne me quitte pas plus que mon ombre. Comme moi, il est malade et triste; comme moi, il sait qu'il n'est plus cher à son maître; comme moi, il se souvient d'avoir été aimé!

Alors Giovanna, se penchant sur la fenêtre, essaya de discerner la barque dans les ténèbres; mais la mer était noire comme le ciel, et l'on ne pouvait distinguer le bruit des rames du clapotement uniforme des flots qui battaient le rocher.

— Êtes-vous bien sûre, dit le comte, que ma présence dans votre appartement n'indisposera point votre mari contre vous? — Hélas! il ne me fait pas l'honneur d'être jaloux de moi, répondit-elle. — Mais

je ferais peut-être mieux, dit Ezzelin, d'aller au-devant de lui? — Ne le faites pas, répondit-elle, il penserait que je vous ai chargé d'épier ses démarches : restez. Peut-être même ne le verrai-je pas ce soir. Il rentre souvent de ses longues promenades sans m'en donner avis, et sans l'admirable instinct de ce lévrier, qui me signale toujours son retour dans le château ou dans l'île, j'ignorerais presque toujours s'il est absent ou présent. Maintenant, à tout évènement, aidez-moi à replacer ce panneau de boiserie sur la fenêtre, car s'il savait que je l'ai rendu mobile, pour interroger des yeux ce côté du château qui donne sur les flots, il ne me le pardonnerait pas; il a fait fermer cette ouverture à l'intérieur de ma chambre, prétendant que j'alimentais à plaisir mon inquiétude par cette inutile et continuelle contemplation de la mer.

Ezzelin replaça le panneau, soupirant de compassion pour cette femme infortunée.

George Sand.

(*La suite au prochain numéro.*)

CONGRÈS DE VÉRONE,

Par M. de Chateaubriand.

En détachant ces deux volumes du tableau de sa glorieuse vie, M. de Châteaubriand ne vient pas réclamer de son siècle quelques applaudissemens de plus. Dans la solitude où il s'enferme, après avoir épuisé la coupe de toutes les grandeurs et de toutes les vanités humaines, il ne serait pas beaucoup plus flatté, on peut le croire, de quelques éloges, que sensible à quelques critiques plus ou moins justes, inspirées par certains détails de ce livre. C'est une œuvre exclusivement politique qu'il présente à ses contemporains : son seul but est de justifier une conception hardie qui fut la pensée principale de son existence publique.

Après avoir ouvert de nouvelles sources à la poésie de son temps, et réchauffé au foyer de son ame des inspirations que le siècle croyait éteintes, M. de Châteaubriand devait monter aussi sur ce théâtre où le gouvernement représentatif, ce grand consommateur d'hommes, pousse sans pitié toutes les renommées, pour leur faire traverser la dévorante épreuve de la tribune et du pouvoir. M. de Châteaubriand a été ministre dans l'intervalle de deux révolutions, dont l'une éleva l'échafaud de Louis XVI, et l'autre sanctionna l'exil de sa race. Entre ces deux termes se placent quinze années remplies sans doute par bien des fautes, mais durant lesquelles la France a fait le sérieux et paisible apprentissage de sa liberté, époque où la lutte avait quel-

que grandeur, parce que les convictions étaient vives et les illusions encore entières; temps d'excitation continue, mais réglée, où la presse était la première puissance du siècle, et M. de Châteaubriand la première puissance de la presse, dont il fondait la liberté.

Porté aux affaires par un parti dont il allait devenir bientôt après l'adversaire le plus redoutable, le ministre des affaires étrangères de 1823 contribua, plus que tout autre, à une expédition où ses amis politiques virent un moyen de conquérir le pouvoir, où lui déclare n'avoir vu qu'une entreprise purement nationale. Le succès couronna une tentative essayée sous les feux croisés des journaux et de la tribune, devant les menaces de l'Angleterre et les mauvais vouloirs de l'Autriche, et la France retrouva une armée en même temps que la dynastie croyait pousser des racines séculaires.

Cette guerre d'Espagne ne manque pas assurément d'importance historique, et M. de Châteaubriand a tout droit de provoquer l'opinion publique à une appréciation sérieuse d'un tel acte.

Selon lui, cette opinion s'est long-temps égarée, et sur la nature et sur la portée d'une affaire qui, dans sa pensée, devait entraîner des modifications importantes dans le système politique de l'Europe, dans les traités qui, à notre si grand préjudice, en fixent la situation territoriale. Il revendique avec une sorte de jalousie la responsabilité exclusive de cette guerre, et augmente bien plutôt qu'il n'atténue la part qu'il a pu y prendre.

C'est sur ce terrain, et sur celui-là seulement, que nous suivrons l'illustre écrivain. Déjà engagé sur cette question par des opinions écrites, dans lesquelles le *Congrès de Vérone* nous confirme de plus en plus, nous dirons toute notre pensée sur l'expédition de 1823, les négociations qui l'ont précédée et les actes qui l'ont suivie. Une discussion franche et loyale est, nous en sommes certain, la seule que M. de Châteaubriand appelle et qui soit digne de lui. Cet hommage, nous le lui paierons dans la langue de liberté qu'il a apprise à la génération nouvelle, fière de l'avouer pour maître, heureux s'il y retrouvait quelque souvenir et quelque trace de ses leçons!

De 1815 à 1822, l'action politique de la France avait été nulle au dehors. Contrainte de faire face aux engagemens imposés par deux invasions dont elle n'était point comptable, encore qu'elles l'accablassent d'une immense impopularité, la restauration n'avait pu avoir qu'une pensée, la libération du territoire et l'indépendance nationale. Le patriotisme d'un noble ministre, la générosité d'un grand souverain, hâtèrent le terme de la délivrance, et, à Aix-la-Chapelle,

l'Europe consentit enfin à repasser la frontière qu'elle nous avait tracée de la pointe de son épée victorieuse.

Le peu de confiance qu'inspirait notre état intérieur, les luttes du pouvoir contre l'opinion, et les injustices de celle-ci contre le pouvoir, tout ce qu'il y avait de précaire dans une situation que le temps et la prudence pouvaient seuls rectifier, dut nous ôter alors tout crédit en Europe. On avait voulu nous atteindre aux sources mêmes de notre vie nationale, et tout autre pays que la France ne se serait pas relevé de cette impitoyable mutilation. Mais celle-ci, éternellement jeune, éternellement féconde, avait des ressources dont sa mauvaise fortune donna seule le secret à elle-même et au monde. Elle se retrouva bientôt debout en face de l'Europe, toute prête à sceller avec son gouvernement un pacte de réconciliation, s'il savait la replacer à son rang entre les peuples.

Rendre à la nation le baptême qu'elle avait perdu, donner une armée à la maison de Bourbon en nationalisant la monarchie, telle devait être dès-lors la préoccupation dominante de tout homme d'état appelé à concilier l'antagonisme fatal qui séparait la royauté historique d'avec le pays transformé par des intérêts nouveaux. Mais une telle tentative rencontrait des difficultés que l'Europe estimait invincibles, et qu'elle avait consacré tous ses efforts à combiner.

En 1814 et 1815, les grandes puissances avaient renouvelé, en les étendant, les stipulations de Chaumont; elles s'étaient unies par un pacte d'étroite alliance, et bientôt l'ame religieuse d'Alexandre imprima à cette confédération une consécration mystique. Une sorte de congrès général gouverna le monde, et les ministres de la grande alliance, réunis en conférence permanente, eurent mission de décider toutes les questions dans un esprit européen, ce qui voulait dire anti-français.

Long-temps les ambassadeurs des quatre grandes cours exercèrent au sein de notre capitale cette surveillance et cette tutelle, et presque chaque année les souverains allaient en personne en revendiquer l'exercice à Troppau ou à Carlsbadt, à Laybach ou à Vérone. Toutes les affaires tombèrent ainsi dans le domaine d'une alliance sans puissance contre les dissentimens nombreux qui séparaient les cabinets, et redoutable seulement à la France dont les tendances libérales et la résurrection militaire provoquaient une unanime terreur. En 1818, les conditions de l'évacuation avaient été arrêtées en congrès; plus tard les mesures pour étouffer la révolution de Naples, qui menaçait d'embraser l'Italie, furent concertées de la même ma-

nière avec l'Autriche; de son côté, la Russie consentit à soumettre à l'arbitrage européen ses différends avec la Porte ottomane. L'alliance subsistait donc dans toute sa force, et l'Angleterre elle-même, malgré les exigences de sa politique anti-continentale, en sanctionna toujours les délibérations, du moins par la présence de ses envoyés.

Tel était le droit commun de l'Europe, lorsque la question espagnole se produisit sous un aspect assez grave pour contraindre la France à prendre des mesures décisives dans l'intérêt de sa sûreté compromise.

M. de Châteaubriand s'attache à démontrer, en traçant le tableau de la situation de la Péninsule, en révélant surtout les menées des sociétés anarchiques jusqu'au sein de notre armée, que la France était non pas seulement en droit, mais bien dans l'obligation rigoureuse de briser à tout prix un régime qui devenait chaque jour plus dangereux par sa faiblesse, plus insultant par son insolence.

Les preuves qu'il apporte à cet égard ne peuvent laisser de doute dans aucun esprit sérieux; ajoutons qu'elles étaient inutiles pour tous les hommes politiques qui comprennent l'étroite et constante connexité des intérêts péninsulaires avec les nôtres. Si le gouvernement français avait pu, sous les premières cortès de 1820, se borner à des conseils de modération bienveillante, il ne devait plus en être ainsi sous les secondes, lorsque le ministère espagnol, sorti des clubs et dominé par eux, était impuissant à refréner les tentatives de désordre, quand il n'en prenait pas l'initiative.

Demander à Louis XVIII qu'il laissât choir, sans la défendre, du front de son parent, la couronne de Philippe V; exiger de son gouvernement une béate neutralité, lorsqu'une infatigable propagande travaillait l'armée française, et que les sociétés secrètes préparaient des deux côtés de la frontière un renversement dont la pensée a été depuis si hautement confessée : c'étaient là des paroles de niais ou d'hypocrites. Un ministère qui n'eût rien osé contre la révolution organisée dans les *ventes* et jurée sur les poignards, aurait été stupide, s'il n'avait été complice.

Un prince égoïste et sans entrailles, d'une dissimulation égale à sa lâcheté, avait compromis sans doute, tout autant que les passions révolutionnaires elles-mêmes, l'état presque désespéré de la Péninsule. Mais l'abjection de la royauté en Espagne n'eût point excusé l'imprévoyance de la royauté en France; et, au point où les choses étaient arrivées aux derniers mois de 1822, il fallait que la constitution de

Cadix disparût devant la monarchie de la Charte, ou que celle-ci tombât devant elle.

Cette concession, l'histoire sérieuse et sincère l'a déjà faite à M. de Châteaubriand. Aujourd'hui que les passions ont fait silence, et que les évènemens se déroulent dans une perspective lointaine, on ne conteste plus guère ni le droit d'intervention, ni l'obligation où s'est trouvée la branche aînée d'en faire usage à cette époque, ni les résultats sortis de l'expédition de 1823, sous le double rapport de la consolidation du gouvernement à l'intérieur et de la dignité de la France au dehors.

M. de Châteaubriand rappelle avec orgueil ces souvenirs qu'il s'attache à rehausser encore, en liant ses projets sur l'Espagne à d'autres projets qui embrassaient à la fois et la rectification de nos frontières et l'état politique du Nouveau-Monde, combinaisons dignes de son patriotisme assurément, mais qui présupposaient, il faut le dire, un ministère paisible de dix années et une situation mieux assise. Il déclare avoir voulu la guerre d'Espagne long-temps avant qu'elle fût décidée, avant même qu'on envisageât sérieusement la possibilité de l'entreprendre.

On peut admettre cette assertion sans cesser de croire à des fluctuations bien légitimes d'ailleurs, et dont les premières lettres de Vérone semblent apporter la preuve. Si la pensée de la guerre avait été, dès son séjour à Londres, aussi nettement formulée pour lui, il n'aurait probablement pas eu assez d'empire sur lui-même pour l'envelopper dans une dissimulation constante; et M. de Villèle, qui l'envoyait au congrès dans le seul but de contrebalancer les dispositions belliqueuses de M. le vicomte de Montmorency, se serait bien gardé d'adresser un tel renfort à l'opinion qu'il était incessamment préoccupé du soin d'affaiblir au dedans comme au dehors.

A cet égard, M. de Châteaubriand a éprouvé le sort de tous les hommes politiques. La pensée d'une guerre nécessaire pour relever l'attitude de la France en Europe était chez lui fixe et dominante; mais lorsqu'il s'est trouvé au milieu des affaires, entre l'empereur Alexandre et M. de Villèle, M. le prince de Metternich et M. Canning, lorsqu'il a balancé de plus près les chances de succès et les terribles conséquences d'un revers, il n'a pu manquer de participer aux hésitations qui se manifestaient autour de lui.

Ce que l'ambassadeur révèle du congrès de Vérone, des vœux, des incertitudes et des craintes de tant de ministres et de tant de rois; les confidences qu'il a cru pouvoir faire au public en avancement

d'hoirie sur l'histoire, tant de tableaux si grands par les illustres acteurs qu'il met en scène, si chétifs et si petits par leurs passions, tout cela est fait pour inspirer à la France une sorte d'immense orgueil d'elle-même. Ce livre aura pour effet de révéler au dernier des cabinets de lecture ce que les hommes politiques savaient seuls, l'universelle terreur qui s'attachait aux moindres mouvemens de la France, alors qu'elle respirait pour la première fois, à peine dégagée de l'étreinte d'airain des deux invasions.

A Vérone sont réunis les mêmes hommes qui, l'année précédente, décidaient avec chaleur, à Laybach, l'invasion des Deux-Siciles, et cependant ils hésitent, ils n'osent vouloir résolument à Madrid ce qu'ils ont si lestement fait à Naples, et leurs ministres en Espagne reçoivent des instructions ondoyantes comme leur volonté. L'horreur qu'ils ont de la révolution aurait-elle diminué? Nullement à coup sûr: l'esprit réactionnaire ne se contente pas d'un premier succès, et les fureurs des *tragalistes* ne sont pas de nature à inspirer aux rois des sentimens plus mesurés. Pourquoi donc ces incertitudes, ces projets incohérens, et ces tentatives indirectes en contradiction patente avec le but? pourquoi, si ce n'est parce qu'il s'agit ici de toute autre chose que d'une expédition autrichienne, et qu'on redoute le réveil militaire de la France presqu'à l'égal du triomphe de la révolution espagnole? Jamais révélation n'a plus authentiquement constaté, que le *Congrès de Vérone*, l'importance européenne inhérente à l'action extérieure de la France, même dans ses jours d'abaissement. C'est par là que cet ouvrage est vraiment national, et qu'il agira sur la pensée publique en lui donnant la conscience et la mesure de sa force.

Nous ne conclurons pas précisément de là, comme incline à le faire l'illustre écrivain, que l'Europe réunie à Vérone ne voulait pas la guerre, à laquelle, selon lui, la Russie seule aurait été irrévocablement décidée. Les engagemens pris par M. de Montmorency suffiraient seuls, ce semble, pour constater que l'alliance entendait à tout prix en finir avec la révolution espagnole. Mais la Prusse, l'Autriche surtout, ne se résignaient qu'à contre-cœur, et avec une mauvaise grace extrême, à une guerre faite par la France seule, en qualité de puissance indépendante. Ce qu'elles auraient désiré surtout, selon le mot cité par M. de Châteaubriand, c'eût été de trouver un mode d'exécution qui *défrancisât* la guerre pour l'*européaniser*.

On consentait à nous laisser organiser une gendarmerie pour exécuter l'arrêt du tribunal des rois; mais on se prit à trembler lorsqu'on vit l'héritier de Louis XIV frapper le sol de son sceptre pour en faire

jaillir une armée, source vive qui ne tarit jamais dans son sein. L'Europe est condamnée à vivre entre deux peurs : celle de la révolution et celle de la France; aussi quel bonheur est le sien lorsqu'on la débarrasse de l'une et de l'autre! bon temps auquel elle aurait tort de se fier!

Défranciser la guerre d'Espagne! dans ce mot est toute la diplomatie de cette époque, et les mauvais vouloirs de l'Autriche, et cette ridicule combinaison d'une régence déférée au roi de Naples comme héritier présomptif du trône d'Espagne, et ces refus d'accréditer des ministres près du gouvernement constitué à Madrid, à l'entrée de l'armée française, et cette prétention de faire tomber en conférence générale, et dans un abîme de protocoles, tous les actes du cabinet des Tuileries, au-delà des Pyrénées. Défranciser la guerre! dans ce mot est aussi l'honneur du ministère de M. de Châteaubriand. Cette expédition sur laquelle nous allons bientôt présenter le complément de notre pensée, c'est lui qui l'a faite au moins nationale. Il a su rendre impuissantes les jalousies honteuses de l'Autriche, aussi bien que les loquaces colères de l'Angleterre, en même temps qu'il a constamment dégagé la France de la solidarité dans laquelle on entendait envelopper son action, pour lui escamoter sa gloire.

Celle-ci est modeste sans doute pour la nation des grandes batailles; mais elle a quelque chose de pur et de désintéressé dont un grand peuple doit s'honorer à l'égal de son courage. Cette expédition, d'ailleurs, conçue d'une manière plus systématique et plus arrêtée, exécutée surtout vis-à-vis d'un parti, avec la force, l'indépendance et l'habileté dont on venait de faire preuve devant l'Europe, aurait donné à la maison de Bourbon la seule attitude politique qui pût nationaliser son principe, et peut-être changer son avenir et celui du monde.

C'est ici qu'une dissidence profonde nous sépare de M. de Châteaubriand.

Comme lui et d'après lui, nous avons constaté la nécessité pour la France de briser la révolution espagnole, devenue incompatible avec l'existence de son propre gouvernement. Nous avons dit qu'au commencement de 1823 la guerre était légitime en principe, utile en ce qu'elle nous émancipait de l'Europe, en nous rendant une armée; il reste à montrer qu'elle aurait pu être éminemment politique.

M. de Châteaubriand comprenait depuis long-temps, d'après les vues les plus élevées et les plus patriotiques, de quelle utilité nous serait cette guerre pour relever notre crédit au dehors; mais il ne

contestera pas que s'il l'a conçue comme homme d'état, la fatalité des circonstances l'a conduit à la faire comme ministre de parti. Que sa résolution fût prise dans sa conscience, lorsqu'il reçut de M. de Villèle le portefeuille de M. de Montmorency, ou qu'il ait été soudain entraîné par les hommes dont il acceptait alors l'influence, peu importe pour l'histoire; mais ce qui doit être envisagé comme une irréparable calamité pour la Péninsule aussi bien que pour la France, c'est que celle-ci se soit jetée dans cette immense entreprise, sans aucune idée arrêtée sur la nature et le résultat de son action politique dans la Péninsule; c'est que la direction en ait été abandonnée, dès l'origine, au parti qui, en passant les Pyrénées, pensait beaucoup moins, comme M. de Châteaubriand, à la frontière du Rhin et à l'Amérique méridionale, qu'il ne songeait à conquérir, avec une chambre à sa dévotion, le droit d'aînesse, le sacrilége, une loi de la presse et tant d'autres belles choses encore.

Livré à sa seule inspiration, l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* aurait infailliblement envisagé la guerre d'Espagne sous un double rapport : d'une part, comme moyen de relever la France en face du monde, de l'autre comme une magnifique occasion de placer la maison de Bourbon à la tête des idées de liberté régulière, qui fermentaient alors avec tant d'énergie dans toute l'Europe méridionale, seul rôle qu'elle pût se créer en dehors de l'influence austro-russe qui dominait l'Europe. Il eût compris, sans aucun doute, que nous ne pouvions pas arracher l'Espagne à l'anarchie pour la rejeter dans le despotisme, sans compromettre notre avenir autant que le sien, et sans assumer devant l'opinion et l'histoire la responsabilité d'une réaction ignoble autant que sanglante; il eût repoussé, comme une mauvaise et dangereuse pensée, celle de ressusciter en Espagne, sous la protection de nos baïonnettes immobiles, sinon complices, un absolutisme stupide; il n'eût pas dit sérieusement que nous n'avions pas le droit d'influer sur l'avenir politique de l'Espagne, du moment où, au prix de tant de sacrifices, nous intervenions si directement dans ses propres affaires; son cœur libéral et français se fût soulevé au spectacle d'ingratitude et d'ineptie que nous nous préparions à nous-mêmes, en entrant en Espagne sans avoir fait nos conditions avec une faction aussi incapable de reconnaître notre générosité que de gouverner le pays livré sans réserve à la merci de ses vengeances; enfin son esprit éminent n'eût pas manqué de comprendre qu'un triomphe de cette nature exalterait de ce côté-ci des Pyrénées les plus folles prétentions et les plus dangereuses espérances.

En consultant ces pressentimens d'avenir, qui sont comme les illuminations du génie, M. de Châteaubriand aurait deviné qu'il est une œuvre immense à parfaire en Espagne, et que cette tâche est providentiellement imposée à la France, quelques efforts que fassent ses divers gouvernemens pour se dérober à cette glorieuse fatalité. Nous devons faire prévaloir au-delà des Pyrénées les influences qui régissent la société moderne : c'est là notre droit, notre mission. La restauration y a forfait d'une façon d'autant plus grave que l'œuvre était alors bien moins ardue qu'on n'affecte de le dire.

La correspondance même du ministre des affaires étrangères avec M. de Talaru suffirait pour attester, si les faits ne le constataient d'une manière irréfragable, que le parti dit *de la foi* nous créa bien plus d'obstacles qu'il ne nous prépara de facilités. Ses fureurs et ses violences, les actes incroyables d'une régence installée par nous, retardaient la capitulation de toutes les villes, et faillirent empêcher celle de l'armée constitutionnelle, beaucoup mieux aguerrie et plus nombreuse qu'on ne l'avait supposé, armée contre laquelle nos tristes auxiliaires ne se mesurèrent pas une seule fois sans se faire battre. Les procédés de ce parti compromirent bien souvent l'œuvre de la pacification, et firent assister l'armée française à des scènes indignes d'elle. Notre gouvernement supporta toute la solidarité d'une réaction par laquelle un despote payait l'arriéré de trois années de bassesse et d'impuissance, il donna des paroles qui furent insolemment méconnues, il ne prit pas une mesure de prudence et de bon sens, sans être contrarié par un gouvernement que sustentait notre or, et qui vivait sous la protection de nos armes. La France joua, en Espagne, jusqu'au renvoi du ministère Saez, obtenu par le comte Pozzo di Borgo, le rôle le plus déplorable. Où en trouver des preuves plus péremptoires et plus éloquentes que dans les dépêches mêmes du ministre des affaires étrangères, que dans les cris de douleur d'une ame généreuse à la vue de tant de misères, dans ses efforts impuissans pour prêcher la modération à des hommes auxquels on livrait le pouvoir au retour de l'exil?

Nous n'hésitons pas à le dire : si de tels résultats étaient inévitables, s'il n'y avait pas de milieu pour la France, entre abandonner la révolution à elle-même, et rendre aux conseillers de 1814 la puissance dont ils avaient si cruellement abusé; s'il n'était pour elle aucune alternative entre le bonnet phrygien et le *san benito*, oh! alors la guerre d'Espagne devenait une entreprise impolitique et dangereuse, et dont les succès militaires ne compensaient pas les conséquences pour l'opinion publique.

Mais cette expédition ne pouvait-elle pas être conçue autrement? N'y avait-il donc pas alors, comme aujourd'hui, en Espagne, un parti modéré qui vous tendait les bras? Et si les hommes de réaction avaient eu dès l'abord la certitude qu'une alliance avec ce parti était l'irrévocable condition de notre entrée en Espagne, n'auraient-ils pas dû s'y résigner, quelque pénible que cette alliance pût leur paraître, pour échapper au joug de fer de la révolution démagogique? Quoiqu'elle n'eût rien essayé pour les hommes de modération, ceux-ci ne furent-ils pas les seuls véritables auxiliaires de la France pendant l'invasion? A quoi dut-elle les capitulations de Labisbal, de Morillo, de Ballesteros, l'adhésion de toute la grandesse et des notabilités espagnoles, si ce n'est à l'espérance de la voir assumer dans ce pays l'exercice d'une haute tutelle politique, tutelle contre laquelle l'alliance aurait murmuré sans doute, mais qu'elle eût été dans l'impuissance de nous ravir, si nous avions eu la fermeté de la prendre? Des difficultés se seraient rencontrées sans doute, nous avons eu occasion de le dire ailleurs, en traitant plus longuement la même question (1), « difficultés moindres toutefois que le concours actif offert par tant d'hommes honorables qu'allait frapper une réaction brutale. On eût entendu de vieux *tragalistes* acclamer le roi absolu; le trappiste et Mérino eussent protesté, Bessières se fût fait fusiller un peu plus tôt, et l'insurrection des *agraviados*, au lieu d'éclater en 1827, eût commencé à temps pour que l'armée française en sortant pût en finir avec elle. Le gouvernement français eût compris, si un parti n'eût fasciné sa vue ou forcé sa main, que, pour lui autant que pour l'Espagne, une transaction était plus politique et plus désirable qu'une victoire. Or, le moyen le plus assuré de l'atteindre était, ce semble, après l'invasion et l'occupation de la capitale, sous la menace d'une attaque immédiate, de négocier à Séville, avec le roi, la partie modérée des cortès et la majorité du conseil d'état..... On recula devant les résistances de Paris bien plus que devant les résistances de l'Espagne; et des actes partiels, tels que la lettre du roi Louis XVIII au roi Ferdinand, vinrent attester que l'on comprenait tous ses devoirs sans être en mesure de les remplir. »

(1) Tout ce qui se rapporte aux affaires d'Espagne depuis le commencement du siècle est traité à fond, par M. de Carné, dans un important travail dont nous pouvons annoncer aujourd'hui la publication prochaine. Cet ouvrage, où les principales questions du temps sont étudiées dans un esprit que nos lecteurs ont apprécié depuis long-temps, paraîtra le 25 de ce mois, chez F. Bonnaire, éditeur, 10, rue des Beaux-Arts, sous le titre: *Des Intérêts nouveaux en Europe depuis la révolution de* 1830. 2 vol. in-8o. (*N. du D.*)

L'intervention conçue dans cet esprit, et poursuivie avec calme et courage, eût exercé une influence prodigieuse sur l'opinion publique en France; elle eût surtout complètement annulé la force morale de la Grande-Bretagne, dans la situation que s'efforçait de lui donner M. Canning en face de la sainte-alliance. Le Portugal entrait sans hésiter dans ce plan de régénération politique que le cœur paternel de Jean VI prétendait même devancer. Les projets de M. le marquis de Palmella, notifiés à la France par M. de Marialva, furent à cet égard accueillis, et la correspondance le prouve, avec une froideur dont on ne saurait assurément accuser les sentimens personnels du ministre des affaires étrangères, mais qui constate toute la fausseté de la position qu'on s'était laissé faire.

Nul plus que M. de Châteaubriand n'en souffre et n'en gémit.

« Cette situation doit cesser, écrit-il à M. de Laferronays. Elle cessera à la délivrance du roi. Il est clair que Ferdinand ne peut être abandonné à lui-même. Il retomberait dans toutes les fautes qui ont failli perdre l'Europe. Il faut un conseil, un je ne sais quoi, une institution quelconque qui lui serve de guide et de frein. Quand nous en serons là, il nous sera aisé de nous entendre. »

Peu après cette lettre, Ferdinand VII était dans le camp d'un fils de France, et accueillait nos conseils par les tables de proscription de Port Sainte-Marie et les décrets de Séville.

Tout cela n'eût pas été fort difficile à prévoir; tout cela n'eût pas été non plus impossible à éviter.

Dans la vie politique, il est bien moins difficile de concevoir une grande pensée que de l'exécuter dans l'esprit où on l'a conçue. A moins de dominer son propre parti et de lui donner plus de force qu'on n'en emprunte, votre plan devient le sien, et le bras gouverne la tête. La guerre d'Espagne en fut un éclatant exemple, et la carrière ministérielle de M. de Châteaubriand nous paraît présenter une autre application de la même maxime, moins éclatante, mais non moins grave.

Le grand publiciste, tout entier à ces projets à long terme qui présupposent force dans le pouvoir et fixité dans les institutions, considérait la septennalité, ou du moins le renouvellement intégral, comme indispensable à la consolidation de la monarchie et à la grandeur de la France. Il avait parfaitement raison au point de vue d'où il embrassait l'avenir. Néanmoins nous croyons que le renouvellement intégral a été l'une des causes les plus immédiates du renversement de la dynastie. En voyant s'ouvrir devant elle cet avenir de sept années qu'on

lui livrait avec trop de confiance, l'opinion de droite ne put manquer de se croire assez forte pour faire l'essai de toutes ses théories politiques; aussi chaque session fut-elle marquée par une conquête de plus, par un pas de plus vers l'abîme. Pendant que ce parti s'asseyait au pouvoir, l'opinion publique s'organisait en dehors de la chambre où il lui était désormais interdit de pénétrer. Le renouvellement annuel eût probablement apporté des enseignemens au trône; il aurait au moins prévenu cette dangereuse réaction de 1827, dont le dernier mot ne fut dit qu'en 1830. Dans les circonstances données, la septennalité était un quitte ou double que la monarchie n'était pas assez forte pour supporter.

Le renouvellement intégral et l'expédition d'Espagne, excellens en principe, furent l'un et l'autre faussés dans l'application, et compromis dans leur résultat définitif. M. de Châteaubriand fut moins puissant contre son parti qu'il ne l'avait été contre l'Europe. Après la chute de Cadix, celle-ci fut à ses pieds, pendant que l'autre exploitait dans ses intérêts d'ambition la pensée nationale du ministre.

La manière dont cette grande affaire fut conduite, sous le rapport diplomatique, montre M. de Châteaubriand sous un aspect tout nouveau. On voit le grand écrivain appliquer ses éblouissantes facultés aux affaires avec une merveilleuse pénétration. Plein d'ardeur et de prudence, et d'une activité dont ne le détourne ni le cours des plaisirs, ni celui des harmonieuses pensées, il parle à tous, et à chacun sa langue. Spirituel et serré avec M. Canning, ouvert et chaleureux avec M. de Laferronnays, qui comprenait si bien cette langue de patriotisme et d'honneur; noble et sérieux avec M. de Serre; net et clair avec le général Guilleminot, son cœur est toujours à la France, et son esprit toujours libre au milieu des préoccupations les plus vives.

Ce testament dérobé à la tombe et que M. de Châteaubriand vient présenter à une génération déjà presque étrangère aux évènemens et aux émotions qui le passionnèrent si long-temps, reporte involontairement la pensée sur les phases si diverses de cette vie bouleversée par tant de tempêtes, dominée par tant de contrastes.

Ce ministre qui pose là devant vous, la poitrine couverte d'éclatans insignes, ce correspondant des ambassadeurs et des rois, c'est l'homme dont la jeunesse s'écoulait au désert, dans la cabane de l'Indien, qui berçait son sommeil au bruit de la cataracte, ou poursuivait son orageuse pensée le long des grèves solitaires. C'est le pélerin de Terre Sainte, qui a bu au puits de Jacob, et pleuré sur Jérusalem dans la grotte de Jérémie; c'est la voix forte qui appelait

Léonidas aux ruines de Sparte, le puissant incantateur auquel apparut sous les arceaux de l'Alhambra l'ombre du dernier Abencerrage. Il a remué la poussière des siècles, et s'est enivré de toute la poésie qu'elle exhale, depuis les tentes d'Abraham jusqu'aux champs de la Vendée; et voici qu'arraché à ces hauteurs sublimes, vous allez le voir consumant sa vie dans une lutte stérile contre un ministre financier. Sur ce terrain où il est malhabile, il se défend sans adresse en présence d'antipathies de vieillard et de femme, et bientôt il est atteint avant même qu'il ait compris l'imminence du coup qui le frappe. Le grand écrivain est chassé comme un voleur, et se fait journaliste, vengeance à la taille de l'insulte! Il attaque alors les hommes dont il a fait la fortune, et relève ceux qu'il a brisés; lutte terrible qui fait bientôt trembler la monarchie, car, au lieu de rester sous sa tente, Achille a changé de camp. Puis, lorsqu'a sonné l'heure de la catastrophe, le poète revient au culte du malheur, qui fut celui de toute sa vie, mais en reportant vers l'avenir, qu'il semble entrevoir dans les illusions d'une première jeunesse, une foi républicaine de plus en plus avouée. C'est ainsi que, traversant le présent sans y vivre, il devance le cours des idées et des temps, tout en continuant au passé l'aumône de sa superbe fidélité: contradictions et incohérences inhérentes au génie de l'écrivain sans doute, mais qui sont aussi et dans les choses et dans les idées et dans toutes les positions de cette société comme de ce siècle.

LOUIS DE CARNÉ.

LETTRES

SUR L'ÉGYPTE.

—

Industrie Manufacturière.

D'après sa constitution physique et géologique, l'Egypte est-elle appelée à avoir des manufactures? Mohammed-Ali n'a-t-il pas commis une erreur économique en voulant y importer la fabrique européenne? Ne devait-il pas s'occuper exclusivement de la réforme agricole? Ces questions ont été le texte de nombreux commentaires. Pour nous, il nous semble que l'industrie agricole et l'industrie manufacturière sont si intimement liées, qu'on peut bien, il est vrai, les scinder par l'esprit, par la science, mais non dans la réalité vivante, dans la pratique. Mohammed-Ali, qui n'est élève ni d'Adam Smith ni de Jean-Baptiste Say, mais de la nature et de l'expérience, a senti cette solidarité entre les deux grandes branches de l'industrie humaine; et comme il ne pouvait agir immédiatement sur l'indust-ie agricole, parce qu'en Egypte, plus encore que dans tous les autres pays du monde, cette industrie est celle qui a le plus d'étendue et de profondeur dans le corps social, qu'elle est par conséquent livrée aux mains les plus routinières, et présente le plus d'obstacles et de difficultés dans sa réforme; Mohammed-Ali, disons-nous, a importé dans son pays les résultats les plus saillans de l'industrie manufacturière européenne, bien convaincu que cette industrie, créée ainsi de toutes pièces en Égypte, réagirait sur sa sœur aînée, et amènerait tôt ou tard sa régénération. L'éducation des peuples, comme celle des individus, est un fait progressif; le

maître ne doit donner à l'élève que ce qu'il peut porter. Si Mohammed-Ali, qui a pris le rôle d'éducateur et d'initiateur de l'Orient, tandis que tant d'hommes politiques se font traîner à la remorque par les peuples, eût voulu tout à coup réformer les méthodes de culture sur cette terre d'Egypte où elles ne paraissent pas avoir subi la plus légère modification depuis quatre mille ans, il eût infailliblement échoué; il s'est contenté de changer la nature des plantations, de substituer des produits riches à des produits pauvres, et de généraliser la propriété du sol entre ses mains. Mais, en introduisant en Egypte l'industrie manufacturière de l'Occident, en montrant à son peuple la puissance des machines, en l'habituant à s'en servir pour dompter le monde extérieur, il a sagement préparé la réforme des méthodes d'agriculture.

Sans doute, sur notre globe, il est des contrées plus spécialement agricoles, d'autres plus spécialement manufacturières, et tout le monde conviendra que l'Egypte doit être rangée dans la première catégorie. Nous reconnaissons aussi que, dans les pays dont la population est restreinte proportionnellement à l'étendue et à la fertilité des terres cultivables, il faut appliquer tous les bras à la culture. Toutefois, il est impossible que les localités mêmes dans lesquelles le travail agricole est le plus prédominant, ne possèdent pas une certaine industrie manufacturière. Ce sera, si l'on veut, la manutention des produits primitifs ayant pour objet de les mettre en état d'entrer dans la circulation, en un mot, la manufacture qui touche le plus immédiatement à l'agriculture. Nous ne prétendons pas que les fellahs aillent perdre leur temps à confectionner des ressorts de montres, des objets de mode et de luxe; il faut laisser cette industrie aux localités dont la population est exubérante et sédentaire. Il n'y a pas assez de bras en Egypte pour qu'on les détourne de la terre. Mais si l'on considère que, sur deux millions et demi de population, Mohammed-Ali n'a guère employé, pour ses fabriques et ses chantiers, que quarante mille ouvriers, on reconnaîtra que le reproche d'avoir sacrifié l'agriculture à la manufacture n'est vraiment pas mérité, et que ce léger prélèvement de forces actives est plus que compensé par les avantages qui doivent résulter, pour l'agriculture elle-même, de l'initiation du peuple arabe aux procédés industriels de l'Occident. Qu'on blâme le pacha de ses levées militaires, et non de ses levées industrielles; les cadres de ses manufactures ne sont rien à côté des cadres de ses armées, où sont compris aujourd'hui plus de cent vingt mille hommes enrégimentés, pied de guerre vraiment monstrueux, puisqu'il donne un soldat sur vingt-une personnes, tandis qu'en France la proportion n'est que de un sur quatre-vingt-sept!

Il y a un autre point de vue que les économistes n'ont pas aperçu, et dont ils auraient pu tirer grand parti contre le pacha réformateur. Ils auraient pu lui dire : « Nous vous accusons de n'avoir appelé l'industrie européenne en Egypte que pour la mettre au service de la guerre. » En effet, à l'exception des filatures, toutes les autres fabriques ont été consacrées à la création du matériel nécessaire pour équiper l'armée à l'européenne. Le système militaire

européen exige, comme on sait, un grand développement industriel; et c'est précisément ce fait, d'une portée immense, qui rend chaque jour la guerre plus impossible. Or, dès l'instant que Mohammed-Ali eut résolu d'adopter ce système, il sentit la nécessité, ou bien d'être tributaire des nations occidentales pour son matériel militaire, ou de le créer lui-même.

D'abord il demanda à l'industrie européenne les produits militaires tout confectionnés; il acheta des cargaisons de fusils, de sabres, de gibernes; il acheta de l'artillerie et des navires de guerre tout armés. Mais bientôt il comprit que, pour être indépendant, il lui fallait des tacticiens nationaux et un matériel militaire fabriqué en Egypte. Il envoya en Europe de jeunes Arabes apprendre les mathématiques, le génie militaire, l'art de fondre les canons. Il fonda des écoles d'artillerie, de cavalerie. Il avait besoin de chirurgiens pour ses régimens; il fonda une école de chirurgie et de médecine. Il avait besoin de draps pour habiller ses troupes, de tarbouchs pour les coiffer; il établit une manufacture de draps et une fabrique de tarbouchs. Il avait besoin de cuirs et de peaux pour le fourniment militaire; il établit une tannerie au Vieux-Caire et une autre à Rosette. Avec l'aide de quelques ouvriers européens, il organisa des fonderies de canons, des fabriques de fusils, de sabres, de gibernes, de havresacs, d'instrumens de musique militaire, de salpêtre et de poudre, enfin de tous les objets nécessaires à la guerre, telle qu'on la fait en Europe. Ce n'est pas tout; il créa un arsenal, des chantiers de construction, des écoles de marine, et des vaisseaux à trois ponts furent lancés dans le port d'Alexandrie. C'est ainsi que Mohammed-Ali, pour avoir une armée de terre et de mer, a été obligé d'avoir des chantiers, des ateliers, des fabriques et des écoles; car aujourd'hui le soldat ne peut exister que par l'ouvrier et le savant, et les victoires des princes ne sont que les triomphes de la science et de l'industrie.

Il est donc vrai que Mohammed-Ali a fait principalement servir l'industrie européenne à la guerre. Mais, quand on lui reproche cette politique, il répond : 1° qu'en Orient, le principe de la force étant encore prépondérant, et consacré par la religion même, il devait, avant tout, s'entourer d'une force imposante, pour réprimer les ambitions rétrogrades et faire face aux préjugés qui ne manqueraient pas de se soulever contre lui; 2° que cette force, il l'a trouvée naturellement dans le système militaire européen; 3° que l'adoption de ce système a amené deux résultats très avantageux : le premier a été d'établir l'unité de pouvoir, la sécurité du pays, une certaine homogénéité nationale dans le peuple égyptien; le second, d'initier et de façonner ce peuple à une industrie bien supérieure à la sienne. Nous laissons apprécier cette justification aux hommes politiques; toutefois, en supposant qu'elle soit admise, il resterait toujours ce fait important, que Mohammed-Ali paraît avoir exagéré le moyen même de civilisation qu'il employait, et tendu outre mesure le ressort dont il se servait pour pousser son peuple dans la voie du progrès.

La race arabe est aujourd'hui une race de travailleurs pacifiques plutôt que de travailleurs guerriers. Quand le pacha fait les levées pour les travaux publics, les fellahs marchent avec plaisir, quoiqu'ils soient mal payés et obligés de se nourrir eux-mêmes; mais, lorsqu'on procède aux levées pour l'armée, ils se cachent, se coupent les phalanges du doigt indicateur, se crèvent l'œil droit avec de la chaux : et pourtant les troupes sont en général mieux vêtues, mieux nourries et mieux logées que les cultivateurs. Non-seulement les Arabes d'Égypte sont intrépides, sobres, infatigables dans les travaux en plein air, mais ils ont montré encore la plus grande aptitude, l'intelligence la plus heureuse pour les arts mécaniques et les ouvrages de goût. Voilà à peine une vingtaine d'années que le pacha les a mis en apprentissage, et déjà sont sorties de leurs mains dix de ces puissantes machines que Voltaire regardait comme la seconde merveille de la civilisation moderne. Les Égyptiens ont tout confectionné, tout fait dans ces grandes créations industrielles qui résument à la fois les arts et les sciences, tout, jusqu'aux boussoles, aux peintures et aux ornemens. Les ateliers de la citadelle du Caire fournissent des fusils d'une aussi belle apparence que ceux de Saint-Étienne (1). Sans doute, un examen attentif ne peut manquer de faire reconnaître que les produits de l'industrie militaire égyptienne sont d'un travail moins fini et moins solide que les produits analogues de l'industrie anglaise ou française; mais ils remplissent le but que l'on se propose, et, chose remarquable, les ouvriers et le pacha, qui connaissent ces imperfections, semblent n'être que fort médiocrement disposés à les corriger, et nourrir plutôt je ne sais quelle arrière-pensée sur le peu de durée de tout cet appareil militaire.

Quant aux produits de l'industrie pacifique, les Égyptiens paraissent mettre plus de zèle et de goût à leur confection; mais, soit que Mohammed-Ali ait voulu économiser sur les moniteurs européens et abandonner trop tôt les ouvriers à eux-mêmes; soit que les machines, les outils et les procédés d'Occident aient quelque chose en sens inverse du génie arabe; soit, enfin, que le gouvernement égyptien ait le même défaut que la plupart des producteurs européens, et préfère la quantité à la qualité, il est constant que ces produits sont encore plus inférieurs à ceux d'Europe que les produits de l'industrie militaire. Aussi l'importation des tissus et autres objets manufacturés, loin de diminuer depuis l'établissement des fabriques en Égypte, a suivi, au contraire, une progression ascendante. En 1836, sur 71 millions d'importation totale, les tissus figurent pour plus de 25 millions. La supériorité est demeurée aux manufactures d'Europe, non-seulement pour les qualités, mais encore pour le bon marché des produits. Il est évident que cette double supériorité est due surtout à la perfection des mécaniques et des procédés, et à l'emploi de la vapeur.

(1) En 1834, époque où Edhem-Bey nous fit visiter ces ateliers, on fabriquait 25 fusils par jour. Comme on construisait alors de nouveaux moules à couler les canons de fusil, ce chiffre doit avoir été porté depuis à 35 ou 40.

Ce n'est pas que le pacha industriel n'ait cherché à s'approprier la puissance de cet agent physique, et à appliquer l'invention de Watt, non-seulement aux filatures de coton et à la fonte des métaux, mais encore à certains usages plus spéciaux à l'Égypte, par exemple à l'égrènement du riz. Mais, d'abord, les machines qu'il a fait venir d'Angleterre lui ont coûté énormément; ensuite, il est obligé de payer très cher le combustible pour les alimenter, et d'avoir constamment des mécaniciens anglais pour les soigner et les surveiller. Malgré toutes ces précautions, la plupart se sont dérangées, et, sur sept à huit machines à vapeur qui sont aujourd'hui en Égypte, à peine une ou deux peuvent-elles régulièrement fonctionner. Quand nous visitâmes les fabriques de Boulak, en 1834, nous fûmes surpris de trouver toutes les machines à vapeur immobiles et silencieuses, et des bœufs, grossièrement attelés au plus barbare des mécanismes à roue, remplacer les chevaux de vapeur pour mettre en mouvement les métiers. A Rosette, la superbe machine pour battre et écosser le riz, qui a, dit-on, coûté plus de 2 millions de francs, n'est pas non plus en état de fonctionner, et l'on a été obligé de revenir aux anciens procédés égyptiens. On éprouve une espèce de serrement de cœur en voyant tant de travail inutilement perdu, et en contemplant ces hautes cheminées en briques rouges, qui n'envoient plus dans les airs ces colonnes de fumée qui signalent au loin la présence du mouvement producteur. Le pacha semble reprocher aux négocians anglais de lui avoir fourni de mauvaises machines, et aux mécaniciens de ne les avoir pas convenabl ment soignées et surveillées; de leur côté, les fournisseurs et les ingénieurs rejettent la faute sur l'impéritie des ouvriers égyptiens, sur la stupidité des nazirs, et même sur le climat. Ils disent que la poussière, le soleil et l'humidité sont des obstacles insurmontables que la nature même du pays oppose à l'introduction et au succès des machines en Égypte. Cette opinion a été surtout répandue en Europe, et paraît même y avoir acquis une certaine consistance. Il faut bien reconnaître pourtant que ces difficultés ont été grossies et exagérées, peut-être afin de se tirer d'embarras. En effet, il y a bien plus de poussière en France ou en Italie qu'en Égypte, qui est un pays inondé et couvert d'eau pendant un tiers de l'année; et certes, les brouillards de l'Angleterre sont bien autre chose que la légère humidité de l'atmosphère égyptienne. Quant au soleil, on s'en garantit très bien dans un bon bâtiment bien construit, et quoiqu'il soit sans doute plus fort et plus ardent qu'en Europe, il ne l'est pourtant point assez pour percer des murs de pierre.

Les bâtimens des manufactures égyptiennes ont presque tous été construits par Mohammed-Ali, sur des plans européens. Ce sont des parallélipipèdes alongés, à un seul étage, percés d'une série de larges croisées, et recouverts d'une toiture plate. Quelques-uns pourtant ont un certain grandiose, mais tenant à la dimension du bâtiment et à sa position sur la rive du Nil, plutôt qu'à la construction elle-même. Les filatures de coton sont disséminées sur

divers points : il y en a 15 en tout, logeant 1,459 mules-jenni, dont 115 en gros et 1,314 en fin. Les métiers à tisser, au nombre de 1,215, donnent, en hiver, 3,645 pièces par jour, et 6,075 pièces en été.

Outre ces grandes fabriques de toiles de coton, il existe dans les villages de la Basse-Égypte beaucoup de métiers pour les toiles de lin : le pacha en a également le monopole. Il retire chaque année 3 millions de pièces de toile de lin, dont les négocians européens exportent une assez grande quantité à Trieste et à Livourne. Cet avantage est dû uniquement au bas prix de la main-d'œuvre. Le chiffre annuel des toiles de coton ne s'élève qu'à 2 millions de pièces; la fabrique d'indiennes produit 25,000 pièces, et celle de mouchoirs imprimés 12,000. La fabrique de soieries donne 15,000 pièces coton, soie et or. Les deux tanneries fournissent 100,000 cuirs. Les fabriques de nitre par l'évaporation donnent 160,000 quintaux de cette substance (1).

Depuis sept à huit ans, telle est la situation de l'industrie manufacturière en Égypte. Privée du secours de la vapeur, cette branche du travail humain reste stationnaire sur les bords du Nil. Faut-il en conclure, avec certains économistes, que l'Égypte doit être exclusivement agricole? Nous ne le pensons pas. Il est vrai que l'Égypte n'a ni fer, ni houille, qu'elle n'a pas d'ingénieurs pour construire ou raccommoder ses machines; mais ces difficultés ne sont que relatives, car on peut très bien découvrir des mines de fer et de houille en Syrie, et de bons ingénieurs peuvent se former avec le temps. Dans l'état actuel des choses, l'Égypte, dont le sol donne le coton, le lin, la laine, la soie, fabrique déjà elle-même une partie de ses matières premières, et, bien que les produits de ses manufactures n'atteignent pas à la perfection de ceux des manufactures anglaises, françaises, italiennes, suisses, autrichiennes, et n'empêchent par conséquent pas l'importation croissante de leurs tissus, ces produits, disons-nous, ont leur utilité, et nous ne voyons pas pourquoi on voudrait en interdire la confection sous prétexte que l'on fait mieux ailleurs. La fabrication humaine ne peut pas être également parfaite sur tous les points du globe; il faut que l'on fasse du bon et du moins bon; cette gradation dans la qualité des produits manufacturés est nécessaire, et nous la retrouvons dans les produits primitifs de la nature. Les fabricans de Manchester, qui ont craint un instant que leurs toiles de coton ne trouvassent plus de débouché en Égypte, ont accrédité en Europe l'opinion que le pacha ferait mieux de fermer ses filatures, et qu'il ne trouvait aucun avantage dans ce genre d'exploitation. Il est vrai que jusqu'ici les bénéfices sont peu considérables, cela tient à la concurrence de la fabrique européenne; mais cette nouvelle masse de produits jetés dans la consommation par la fabrique égyptienne, et que le gouvernement distribue en grande partie aux fellahs, en contre-valeur des produits

(1) Il y a, à la citadelle du Caire, une fabrique de plaques de cuivre, des ateliers de menuiserie, de sellerie, de coutellerie et d'instrumens de chirurgie, et toutes les autres fabriques pour la confection du matériel militaire.

agricoles, n'en est pas moins profitable à tous, puisqu'elle augmente d'autant la richesse de l'état et les jouissances de chaque individu (1).

L'Égypte doit être essentiellement et principalement agricole; c'est le vœu manifeste de la nature, qui lui a donné une terre si grasse, si fertile, et le Nil, cette admirable machine hydraulique, qui lui apporte sans effort son arrosage périodique. Néanmoins, de ce que l'Égypte doit être principalement agricole, il ne faut pas conclure qu'elle ne doive avoir sa fabrique : non qu'elle pense jamais à se suffire à elle-même (il est démontré aujourd'hui qu'aucune nation ne le peut, et qu'elles ont toutes besoin les unes des autres), mais parce qu'il est certaine nature de fabrication qui, se rattachant plus immédiatement à l'agriculture, ne saurait être mieux établie que sur le lieu même de la production agricole. Ainsi, qui trouvera mauvais qu'il y ait en Égypte des fabriques de rhum, de nitre, de soude, des indigoteries, des tanneries, et même des fabriques de tissus de coton, de lin et de soie? Pourquoi voudrait-on que l'on transportât les produits à mille lieues de là pour les ouvrer, et les rapporter ensuite dans le lieu même de la production? N'est-ce pas là un temps et une peine gratuitement perdus, et que, dans l'intérêt de la production générale, il convient d'économiser? Il est vrai que l'on pourrait objecter que l'Égypte, en tirant de l'Occident les métaux bruts et les travaillant chez elle, est tombée dans la même faute économique; mais on répond que l'Égypte ne renvoie pas les produits métalliques ouvrés à l'Occident, qu'elle n'en crée que pour elle, pour sa consommation intérieure, tandis que les nations européennes transportent chez elles les produits égyptiens, et les lui renvoient avec la main-d'œuvre de plus, qui est, il est vrai, une valeur réelle, mais aussi avec les frais de transport, qui sont en pure perte. Une pareille combinaison n'est-elle pas diamétralement opposée à la saine économie politique? Au reste, ce fait ne surprendra point si l'on considère que les rapports commerciaux et industriels du globe sont à peine ébauchés; que jamais ils n'ont été réglés par une vue générale, et qu'ils ont été livrés jusqu'ici aux caprices du hasard, de la force militaire ou du mercantilisme.

C'est parce que Mohammed-Ali a senti cette anomalie industrielle, qu'il a cru pouvoir lutter avantageusement avec les manufacturiers d'Occident, et travailler en Égypte même tous les cotons que le pays produit. Mais, après avoir fait d'énormes dépenses pour construire des manufactures, monter des métiers, acheter des machines à vapeur, former des ouvriers et des ingénieurs, il n'a pu réussir dans ses projets. Cet insuccès lui a enseigné la haute

(1) Un fait analogue se passe aux États-Unis; on n'y consomme guère qu'un cinquième de la récolte des cotons pour les manufactures du pays. Ces manufactures ne peuvent lutter avec celles d'Angleterre, bien qu'elles possèdent des machines à vapeur. Elles produisent surtout, pour l'habillement des esclaves et des classes pauvres, des tissus grossiers qu'autrefois on tirait d'Angleterre; et, bien que la consommation des manufactures locales suive une progression ascendante que l'Égypte ne peut imiter, cela a peu d'influence sur les importations des tissus anglais, et même sur l'exportation des cotons en laine, dont les récoltes augmentent dans une progression encore plus rapide.

valeur du génie et du talent, puisqu'ils suffisent pour balancer toutes les circonstances favorables de la nature et du sol. Pourtant Mohammed-Ali persiste dans son système de monopole industriel. On ne peut établir en Égypte une manufacture, une usine, installer un travail industriel quelconque, sans son approbation expresse ou tacite. Convaincu de la puissance du génie et des capitaux, le pacha semble en redouter la concurrence, ou, du moins, il veut en soumettre l'action et le développement à sa direction unitaire. On dirait qu'il a peur qu'en laissant les Européens pratiquer l'industrie en Égypte, ils ne se montrent supérieurs à lui, et qu'ils n'arrivent par conséquent à miner sa puissance politique, fondée sur l'industrie agricole et manufacturière.

Nous voulons bien croire que Mohammed-Ali tire tout le parti possible des ressources industrielles de l'Égypte, puisqu'il y est lui-même le plus intéressé; nous reconnaissons qu'il serait difficile d'avoir plus d'activité, d'intelligence et de pénétration, plus d'habileté pour connaître et diriger les hommes, que n'en montre le pacha à un âge où bien d'autres ont donné leur démission des affaires : mais il faut dire aussi que, malgré toutes ces bonnes qualités, Mohammed-Ali est seul, qu'il ne peut tout voir et tout faire par lui-même; il faut enfin reconnaître que le monopole industriel empêche l'apport des capitaux européens en Égypte, et effraie les hommes qui voudraient fonder des établissemens durables dans le pays. Les capitaux européens ne font, pour ainsi dire, qu'effleurer l'Égypte, mais n'y entrent pas, n'y séjournent pas. Si l'industrie était libre sur les bords du Nil, si la constitution politique du pays offrait de la stabilité et des garanties au travail, nul doute que les capitaux d'Occident, dont l'emploi et le maniement resterait aux mains européennes, ne vinssent chercher dans cette contrée favorisée du ciel des bénéfices qu'ils ne pourraient trouver nulle autre part sur le globe. Il est certain que des manufactures de toiles de coton, en Égypte, fondées et dirigées par des Européens, au milieu des champs de cotoniers, et alimentées par des capitaux suffisans, donneraient d'abord des profits énormes; car 1° on économiserait les frais de transport du coton d'Égypte en Europe, et des tissus d'Europe en Égypte, commissions, assurances maritimes, agios, etc.; 2° on aurait la main-d'œuvre à bien meilleur marché (ce qui n'a pas lieu en Amérique); et, en supposant même que l'on fît venir des ouvriers européens, le même salaire que celui qu'ils reçoivent en Occident représenterait une valeur double, puisque tous les objets de première consommation sont moitié moins chers (1); 3° on serait en position d'approvisionner toute la partie

(1) Prix des comestibles au Caire en 1833:

1 Paire de poulets	» fr. 38 cent.
1 Oie	» — 88 —
1 Canard	1 — » —
1 Dinde	3 — 60 —
1 Oke de bœuf (2 livres 1/2)	» — 50 —
1 Rotle de mouton (1 livre 2 onces)	» — 23 —

orientale de la Méditerranée de tissus de coton, et l'on gagnerait encore tous les bénéfices que font les négocians des ports de cette mer, sur la distribution et la répartition de ces tissus. Les mêmes avantages existeraient pour la fabrication des soies.

Jusqu'à ce que les capitaux et l'industrie d'Occident trouvent en Egypte sécurité et liberté, le pacha, qui ne peut lutter avec les Européens dans les travaux où le génie et l'adresse ont la plus grande part, semble vouloir prendre sa revanche sur certaines industries qui touchent de plus près à l'agriculture, et qui, transformant les produits au moment où ils se détachent du sol, peuvent plus difficilement être suppléés dans des pays lointains. Ainsi, tandis que les filatures restaient stationnaires, il a cherché à améliorer les indigoteries, les magnaneries, la fabrication du sucre et du rhum, celle du nitre par l'évaporation, la culture et la préparation de l'opium.

Mohammed-Ali, en propriétaire habile, visant toujours aux produits riches, se souvint qu'autrefois l'opium de la Thébaïde jouissait, sur les marchés d'Europe, d'une réputation justement méritée. Il voulut donner un nouvel essor à la culture de ce végétal, depuis long-temps tombée dans l'oubli. Il fit venir de Smyrne des Arméniens habitués à cultiver l'opium de l'Asie Mineure; après divers essais, voici le mode de culture et de préparation qu'on adopta. Vers la fin du mois d'octobre, lorsque les eaux du fleuve se sont reti-

1 Rotle de poisson frais.............	» fr. 25 cent.
1 Douzaine d'œufs..................	» — 14 —
1 Litre de lait.......................	» — 5 —
1 Rotle de beurre....................	» — 25 —
1 Rotle de fromage..................	» — 10 —
1 Oke de pois frais..................	» — 15 —
1 Oke de fèves fraîches.............	» — 10 —
1 Rotle de haricots verts............	» — 8 —
1 Rotle de haricots noirs............	» — 4 —
1 Rotle de navets.....................	» — 1 —
1 Paquet de carottes................	» — 1/2
1 Paquet de petits oignons.....	» — 1/2
1 Rotle de dattes fraîches...........	» — 4 —
1 Rotle de raisins frais..............	» — 12 —
1 Rotle de figues fraîches...........	» — 12 —
1 Grenade..........................	» — 4 —
1 Melon............................	» — 12 —
1 Pastèque.........................	» — 10 —
1 Orange...........................	» — 1/2
1 Limon............................	» — 1/2
1 Douzaine de petits citrons.........	» — 4 —
1 Oke de sel........................	» — 4 —
1 Oke de charbon...................	» — 12 —
1 Voie d'eau, pendant que le Kalidj est plein (quatre mois de l'année).	» — 4 —
Pendant le reste de l'année..........	» — 12 —

Dans les campagnes, la plupart de ces objets valent 50 pour 100 de moins.

rées, on donne deux labours à la terre, qui doit être de bonne qualité, forte et de couleur jaunâtre; on dépose, dans les sillons tracés par le second labour, les graines de l'opium, mêlées avec une portion de cette même terre pulvérisée. Ce mélange suffit pour enterrer les graines, sans passer la herse. Au bout de quinze jours, la plante commence à pousser; en s'élevant, elle forme une tige de la grosseur d'un chalumeau; en deux mois, cette tige a atteint sa hauteur naturelle de quatre pieds environ. Elle est couverte, dans toute sa longueur, de feuilles larges et ovales; son fruit, d'une couleur verdâtre, a l'aspect d'un petit citron. On voit des tiges qui en portent jusqu'à quatre, placés à distance; quand il n'y a qu'un seul fruit, il est situé à la sommité de la tige. Alors, chaque matin, avant le lever du soleil, on fait de légères incisions sur les côtés du fruit; la liqueur blanche qui en découle est reçue dans un vase; bientôt cette liqueur prend une couleur noire, et acquiert de la consistance. On la pétrit en petits pains, que l'on enveloppe dans des feuilles arrachées à la tige. Ainsi préparé, on livre l'opium au commerce. Avec la graine, on fait de l'huile bonne à brûler; les tiges servent de combustible. Année commune, la récolte de l'opium est de 15 à 20 mille okes.

Aux alentours du Caire, dans la plaine située sur la rive droite du Nil, près des jardins d'Ibrahim-Pacha, on a enlevé de nombreux monceaux de décombres, et agrandi les exploitations de nitre par l'évaporation. L'opération par laquelle on obtient ce produit, est extrêmement simple. Presque toutes les terres d'Égypte contiennent une quantité plus ou moins grande de nitre, et celles de la plaine dont nous parlons en sont tellement chargées, que lorsque le vent y soulève la poussière, on ressent dans les yeux un prurit qui va presque jusqu'à l'ophtalmie. Il suffit d'établir des excavations en plein air, de quelques pieds de profondeur, où l'on dépose cette terre détrempée d'eau; la dessiccation s'opère promptement, surtout en été, et l'on recueille le nitre sur les parois et à la surface du fossé. Sur divers autres points de la Haute-Égypte, le pacha a fait établir des exploitations de ce genre, qui sont du reste peu coûteuses. Il obtient aujourd'hui annuellement 100 mille quintaux de nitre, qu'il réserve pour ses fabriques de poudre, et il peut encore en vendre 60 mille quintaux pour l'exportation.

Depuis 1820, la vallée nommée *Ouâdi-Toumlat* (l'ancienne terre de Gessen), qui s'étend de la Basse-Égypte au désert de Syrie, avait été couverte d'un million de pieds de mûriers; dans la plaine de *Chôbra*, on élevait aussi des vers à soie. Pourtant les quantités récoltées n'étaient même pas suffisantes pour alimenter les fabriques, et la Syrie devait parfaire le chiffre de la consommation. Mais le pacha, voulant affranchir l'Égypte de l'importation de la soie, ordonna de nouvelles plantations de mûriers; 300 feddans de la grande plaine de *Syout* furent destinés à la culture de cet arbre; dans chaque département, dans chaque district de la Basse-Égypte, on y consacra aussi d'assez grandes portions de terre. Les mûriers commencent à boutonner en janvier; ils sont en plein rapport vers le 15 février. Afin d'empê-

cher l'éclosion des graines jusqu'à cette époque, on les place dans les puits et les lieux frais. On ne lave les semences ni dans le vin, ni dans l'eau. Il s'écoule soixante jours environ entre l'éclosion des vers et le moment où ils commencent à filer. En vingt jours, le cocon est parfait. Une once de semence donne ordinairement 720 cocons. Il faut 250 à 260 cocons pour faire une livre de soie. On compte aujourd'hui, en Égypte, 4 millions de pieds de mûriers; la plupart ont déjà atteint un assez grand développement, car en Égypte les végétaux croissent avec une étonnante rapidité. Cependant on remarque qu'ils ne viennent jamais très grands, et qu'ils ne donnent qu'une quantité médiocre de feuilles, plus petites qu'en Europe. Les fellahs montrent en général peu de soin et d'aptitude pour l'éducation des vers; et malgré toutes les améliorations de détail que le pacha a fait apporter dans ses magnaneries par quelques Européens, cette branche d'industrie est encore très peu avancée en Égypte. Les procédés pour la filature ne sont pas moins arriérés. Aussi, importe-t-on toujours des tissus de soie d'Europe. Cet article figure, dans les importations de 1836, pour 2,322,000 francs. La récolte des soies égyptiennes s'élève, année commune, à 20,000 okes environ; cette quantité est suffisante pour alimenter les fabriques égyptiennes. Le pacha paraît se contenter de cet état de choses. Il aurait pu profiter de la dernière crise qui a affligé l'industrie lyonnaise, pour attirer des ouvriers en soie; plusieurs projets bien conçus lui ont été présentés à cet égard; mais, comme nous le dirons tout à l'heure, Mohammed-Ali semble vouloir ajourner toute amélioration dans l'industrie plus spécialement mécanique, jusqu'à ce qu'il soit en position d'installer en Syrie tout son appareil manufacturier.

La Haute-Egypte produit beaucoup de cannes à sucre; mais les moyens d'extraction employés jusqu'ici étaient tellement imparfaits, que l'on n'obtenait qu'une quantité très peu considérable de matière saccharine. Aussi, la culture de la canne, de jour en jour abandonnée, se trouvait réduite à un minimum insuffisant pour les besoins du pays. La qualité du sucre égyptien était tellement inférieure, qu'il ne pouvait servir qu'à la consommation locale. Depuis l'établissement de la prime en France, on importait même en Egypte des quantités de sucre raffiné assez considérables. Dans l'année 1836, cette importation s'est élevée à 564,000 fr. Le sucre raffiné de Marseille était à meilleur marché en Egypte qu'en France. Cet état de choses éveilla la sollicitude du pacha. Récemment il avait appelé en Égypte M. Allard, raffineur de Marseille, qui, par l'amélioration des procédés, a pu obtenir immédiatement 70 à 80 pour 100 de plus de l'extraction de la canne, et en qualité bien supérieure. Le pacha a été tellement satisfait des échantillons présentés par M. Allard, qu'il a donné l'ordre de confectionner au Caire une machine à vapeur pour le raffinage, d'après les plans de cet industriel, et qu'il a fait de nouvelles plantations de cannes dans la Haute-Égypte; mais le raffineur marseillais n'ayant pas voulu attendre que la machine fût confectionnée, croyant d'ailleurs qu'elle ne pouvait l'être convenablement par des ouvriers

égyptiens, a préféré retourner en France. Il ne se dissimulait pourtant pas que, si un raffineur européen pouvait établir une raffinerie dans la Haute-Égypte, il ferait des bénéfices dix fois plus considérables qu'en Europe, même en doublant et triplant le salaire des ouvriers.

La plantation du coton opéra en Égypte une révolution industrielle et politique. Mais ce n'était point assez que la vallée du Nil fournît chaque année, concurremment avec l'Inde et l'Amérique, un aliment aux filatures occidentales; comme le soleil de l'Inde et de l'Amérique, le soleil des Pyramides pouvait aussi mûrir ce végétal précieux, dont la tige macérée donne cette fécule qui bleuit comme la mer par un beau jour d'été. La culture de l'indigo devait suivre la culture du coton; la couleur de l'un devait teindre les tissus de l'autre; et puisque l'Égypte versait dans la consommation 400,000 quintaux de coton, elle devait y verser aussi l'indigo nécessaire pour les colorer. Propriétaire de l'Égypte, Mohammed-Ali songea à planter l'indigo dans ses terres; il fit choix des plus grasses, des plus limoneuses, de celles qui, pouvant être arrosées toute l'année, sont plus en harmonie avec la nature de ce végétal, et bientôt, dans plusieurs provinces, des champs d'indigo mûrirent pour l'industrie. Les fellahs le préparaient grossièrement; ils le détrempaient à l'eau chaude, et mêlaient avec la fécule un tiers de terre glaise; ils faisaient sécher les pains en plein air, de telle sorte que le vent y introduisait du sable et d'autres substances hétérogènes. L'indigo égyptien avait dans le commerce une réputation d'impureté, et il était moins estimé que celui du Bengale. Mohammed-Ali fit venir de l'Inde des indigotiers qui enseignèrent aux Arabes les procédés suivis dans ce pays pour la manipulation de l'indigo. Ce fut M. Botzari, frère du médecin du pacha, qui les amena en Égypte. Aujourd'hui le gouvernement a établi des indigoteries à Chôbra, dans les provinces de Charkyeh, de Kélyoub, à Menouf, à Achmoun, à Mekaleh-el-Kébir, à Birket-el-Kessab. Il en existe aussi à Fayoum et à Bénissouef. Les produits de la récolte s'élèvent de 25 à 30 mille okes. Mais les fellahs n'ont pu désapprendre tout de suite leurs procédés routiniers, et les indigos d'Égypte, contenant toujours beaucoup de substances hétérogènes, n'ont pu encore conquérir une meilleure réputation commerciale. En 1833, le pacha en avait dans ses schounas 200 mille okes, que personne ne voulait acheter. M. Rocher, chimiste français, en a purifié une partie. Après cette opération, le gouvernement a fait des lots composés des diverses qualités, et, de cette manière, il a pu trouver des acheteurs aux enchères d'Alexandrie. L'exportation de cette denrée, qui, en 1835, n'avait été que de 928,000 fr., s'est élevée, en 1836, à 1,591,000 fr. Évidemment, le meilleur système que peut adopter le pacha pour l'amélioration de ses indigoteries, c'est de mettre à leur tête des chimistes européens. Il serait également indispensable de faire construire des séchoirs, pour que les pains d'indigo fussent à l'abri de la poussière et des autres corps légers que le vent y introduit quand on les fait sécher en plein air.

Nul doute que, chimiquement, l'Égypte n'est point exploitée comme elle pourrait l'être. On laisse perdre une foule de substances dont l'industrie pourrait tirer un très bon parti. La vallée du Nil est une contrée éminemment propre aux travaux de la chimie; les compositions et les décompositions s'y opèrent avec rapidité; les agens naturels y sont puissans; l'eau, la chaleur, l'état hygrométrique et électrique de l'atmosphère, les produits du sol, le système végétal et animal, tout fournit à la chimie de vastes ressources. Il y a constamment en Égypte une masse considérable de matières en putréfaction, dont la chimie pourrait s'emparer avantageusement. Elle tendrait ainsi une main secourable à l'hygiène et à la santé publique. Des noyaux de dattes, on pourrait extraire de l'huile; les os, qu'on y trouve en si grande abondance, pourraient donner de la colle, du noir, de la gélatine; avec les écorces de pastèques, qui pourrissent partout, on ferait d'excellentes confitures; avec les feuilles de maïs, on ferait du papier, dont on pourrait fournir tout l'Orient (1); enfin, on trouverait beaucoup d'autres produits qui, observés seulement avec quelque attention, ne manqueraient pas de donner lieu à des découvertes utiles aux arts et à l'industrie. Les Arabes sont peu observateurs et peu entreprenans; ils sont plus aptes à recevoir l'impulsion qu'à la donner. Quant aux Européens, la plupart de ceux qui sont au service du pacha se laissent aller assez volontiers à l'indolence, parce qu'ils ne sont pas excités par le mobile auquel l'Européen est aujourd'hui habitué d'obéir, l'intérêt. Au reste, si un Européen voulait fonder une entreprise manufacturière, il ne pourrait guère compter sur l'avenir; car, l'exploitation n'existant que sous le bon plaisir du pacha, celui-ci serait maître de s'en emparer quand il le voudrait, ce qu'il ne manquerait pas de faire, s'il apercevait qu'il y eût des bénéfices. Cet état de choses paralyse tout développement spontané d'une industrie un peu large, et les Européens ne peuvent exercer en Égypte que des métiers, comme les ouvriers des bazars et des corporations, que Mohammed-Ali n'a pu faire entrer dans sa grande unité. Nous examinerons plus tard quel est l'état de ces petites industries restées libres, et nous jetterons un coup d'œil sur l'organisation de ces corporations musulmanes, intéressantes à étudier pour l'Europe industrielle de nos jours.

Si maintenant on nous posait cette question : Mohammed-Ali, le pacha industriel, fait-il mieux que ne feraient les Européens? Nous répondrions avec impartialité : Techniquement, les Européens feraient mieux, puisque Mohammed-Ali ne fait que par les Européens, et que si, à leur supériorité natu-

(1) En 1836, le chiffre du papier importé à Alexandrie s'est élevé à.. 1,166,000 francs.
A Beyrout................ 281,300 —
1,447,300 francs.

L'établissement d'une papeterie de maïs en Egypte, ou, mieux encore, en Syrie, où l'on trouverait des cours et des chutes d'eau très propres à ce genre de fabrication, serait une entreprise qui enrichirait en peu d'années son fondateur.

relle, on ajoutait l'aiguillon puissant de l'intérêt personnel et de la propriété, on ne pourrait manquer d'obtenir encore de plus grands résultats. Mais, politiquement, il faut convenir que Mohammed-Ali fait mieux que ne feraient les Européens; car il serait à craindre que, par l'effet de la concurrence, agissant d'ailleurs sur des populations façonnées de longue main à l'obéissance, ils ne fussent entraînés, malgré eux, à exploiter cruellement les Égyptiens, et à reproduire sur les bords du Nil un état de choses que la philantropie cherche à faire cesser en Amérique (1). Il faudrait donc que l'Égyptien fût soutenu par un gouvernement national, et pût stipuler librement son salaire. De pareilles combinaisons politiques ne sont point impossibles, et tôt ou tard elles devront se réaliser; car il est évident que l'Egypte a besoin du génie et des capitaux des Européens, et l'on peut même dire que toute l'œuvre de Mohammed-Ali a consisté à savoir les y appeler, mais en les contenant, en les dominant, et en les faisant servir à son avantage. Mohammed-Ali ne peut leur ouvrir une plus large voie, sans courir le risque d'être débordé. Mais c'est parce qu'il défend indirectement les fellahs contre l'esprit de concurrence et d'envahissement des Européens, que son système a conservé encore quelque nationalité. L'Egypte se trouve donc placée entre le danger de l'anarchie et de la personnalité européennes, et l'inconvénient de voir son industrie stationnaire et incomplète. Nous le répétons, de hautes combinaisons politiques pourront remédier à cet état de choses, et assurer à l'industrie européenne et à l'Egypte les avantages d'un progrès utile à toutes deux, sans faire craindre au fellah l'exploitation outrée de l'industrialisme moderne.

Nous avons dit que Mohammed-Ali, sentant son infériorité industrielle, surtout sous l'aspect mécanique, laisse ses filatures et ses fabriques dans l'état où elles se trouvent, et ne fait rien pour les relever. C'est qu'il nourrit la pensée d'une grande translation. En Egypte, tous les avantages physiques et commerciaux semblaient être de son côté; il pensait que le fer devait plutôt venir chercher le coton que le coton aller trouver le fer, et pourtant il n'a pu lutter victorieusement contre la fabrication européenne. Mais il ne se tient pas pour battu; il croit devoir réussir par un changement de plan. C'est en Syrie qu'il veut transporter le théâtre de son industrie, c'est là qu'il espère triompher. Il y a dans cette ténacité un bon sens économique éminemment vrai, et que nous avons déjà fait ressortir. Le pacha ne peut souffrir que les deux tiers des cotons et des teintures qu'il envoie en Europe lui reviennent en tissus. Il voit là une absurdité commerciale qui le tourmente. Aussi n'attend-il que le moment où il sera mieux assis en Syrie pour y transporter toute son industrie manufacturière. Il espère y trouver des métaux et de la houille, et n'avoir plus qu'à faire venir des ingénieurs d'Europe. En effet, des recherches ont constaté la présence de la houille dans la chaîne du Taurus, sur une

(1) Mohammed-Ali a dit: « La première piastre que dépensent les Européens quand ils arrivent en Egypte, c'est pour acheter un Kourbach. »

longueur de quinze à seize lieues, de l'est-nord-est à l'ouest de Tarsous. La houille a été trouvée, par la sonde, à quarante pieds de profondeur, dans une couche de schiste bitumineux. Mais malheureusement cette houille est d'une qualité très inférieure, et peu propre aux usages de l'industrie. Déjà, depuis 1833, alors que Mohammed-Ali, vainqueur du sultan, réclamait, dans les négociations diplomatiques, la cession de la province d'Adana, riche en bois et en mines, il était sous la préoccupation de ses pensées industrielles. Maître de cette province, il y fit faire des recherches minéralogiques. On y constata l'existence de huit mines déjà exploitées et fournissant différens métaux (1). On évalua à vingt le nombre de hauts-fourneaux qui pourraient être établis, à cent cinquante mille quintaux la fonte qu'ils pourraient produire annuellement, à douze ou quinze millions de piastres les valeurs métalliques que la province pouvait donner chaque année. Jusqu'à présent, ce qui a entravé et différé les projets de Mohammed-Ali, c'est l'état de qui vive continuel sur la frontière de Syrie et les révoltes périodiques des habitans. Voilà pourquoi il est pressé d'en finir, même par la guerre. Si plus de stabilité lui permettait d'exécuter ses projets, l'Egypte rentrerait alors dans sa spécialité agricole; l'industrie manufacturière serait établie en Syrie; les deux contrées se compléteraient industriellement, l'une plus spécialement vouée à l'industrie agricole et chimique, l'autre plus spécialement adonnée à l'industrie manufacturière et mécanique. C'est ainsi que se réaliserait ce que nous avons dit touchant les destinées industrielles de l'Egypte.

AUG. COLIN.

(1) — 1. Dans la province de Cozan-Oglou, le minerai de fer (hydroxide de fer) de Manzerli, en exploitation depuis long-temps, a donné 59 pour 100 en bonne gueuse. Le fer qu'on en obtient est de très bonne qualité.

2. Le minerai (péroxide de fer) de Corumgi, dont l'exploitation est également ancienne, a donné 62 pour 100 en bonne gueuse. Le fer en est aussi très bon.

Ces deux mines approvisionnent Cozan-Oglou et une partie de la province de Marach.

3. A Emi-d'Epezi, un minerai, dont l'extraction est abandonnée, faute de bras, a produit, sur des essais en grand, 75 pour 100 en excellente gueuse. Le fer en est toujours de première qualité.

4. D'autres mines en exploitation près d'Adana et de Tarsous, qu'elles approvisionnent de fer pour instrumens aratoires, fers de cheval et clous, ont donné jusqu'à 60 pour 100 en bonne gueuse. La nature du minerai est la même que celle de Cozan-Oglou.

5 et 6. Cette principauté a en outre deux mines de plomb sulfuré argentifère, dont les échantillons ont donné, l'un 42 pour 100 de plomb et 2/1000 d'argent, l'autre 29 pour 100 de plomb et 4/1000 d'argent.

7. Aux environs de Corumgi, des échantillons extraits d'une mine de cuivre sulfuré avec cuivre carbonaté, ont donné 15 1/3 pour 100 de cuivre et 1/1000 d'argent aurifère.

8. Près du village nommé Manca, des échantillons de cuivre pyriteux (sulfure de cuivre et fer) ont donné 25 pour 100 de cuivre avec des traces d'or.

DE LA COLLECTION

DE

DOCUMENS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE,

PUBLIÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Quand, au milieu des préoccupations politiques de notre temps, on relit les vies si calmes des savans du XVII[e] siècle, comme Ducange et les Sainte-Marthe, quand on parcourt surtout l'*Histoire littéraire des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, et qu'avec dom Tassin on suit, étonné, ces grands et saints religieux, Calmet, Mabillon, Montfaucon, Rivet, dans leur existence si uniforme, dans leurs travaux immenses et si variés, on se demande, avec doute, si les vastes recueils d'érudition sont encore possibles, au sein de la vie brisée et sans persistance que nous ont faite les événemens; on se demande si, avec des conditions bien plus favorables pour écrire l'histoire, nous ne sommes pas dans des conditions moins opportunes pour en préparer les matériaux? Oui, les grands monumens historiques sont devenus très difficiles, je ne veux pas dire impossibles, à accomplir, et pour tenir lieu de cet appui instantané que les congrégations savantes trouvaient sur tous les points de la France dans les moines de leur ordre, il faudrait une union que l'amour-propre et la mutuelle envie des gens de lettres rendent essentiellement chimérique.

Comment donc remplacer intellectuellement, pour la patience, le désintéressement et la continuité pieuse des recherches; comment remplacer matériellement, pour l'organisation et l'ubiquité des travaux, pour les ressources

pécuniaires même, ces savantes associations religieuses des bénédictins qui font la gloire de l'archéologie française? et cependant dans un grand nombre d'archives de province, si mal classées, si abandonnées au désordre et à la destruction par l'incurie des administrations locales, il serait possible de retrouver çà et là des textes importans à mettre au jour. Dans nos grands dépôts de Paris, beaucoup de manuscrits méritent aussi d'être publiés, soit à cause de leur mauvaise conservation, soit par l'intérêt qu'ils présentent. D'une autre part, à côté des documens qu'il faudrait ainsi ajouter aux grandes collections qui sont comme les arsenaux de notre histoire, il serait désirable de voir se continuer les vastes entreprises littéraires que la révolution française a interrompues, et que l'Académie des Inscriptions, malgré ses nombreux et patiens travaux, ne suffit point à achever. La politique étant devenue, de notre temps, comme un centre auquel tout doit se rattacher, on comprit vite que seule elle pouvait venir sérieusement en aide à la science, et on demanda aux chambres ce que les couvens seuls avaient suffi à donner autrefois. Telle est la pensée qui a présidé à la création des comités historiques organisés, en 1833, par M. Guizot, près du ministère de l'instruction publique.

Déjà, en Angleterre, la commission des *records* a joint aux recueils précédens de Warthon, Twisden, Saville, Camden, et à la grande collection des historiens anglais préparée par M. Cooper, la publication de documens originaux d'une haute portée. D'autres travaux particuliers, comme ceux de M. Molini pour l'Italie, comme ceux d'un grand nombre d'archéologues allemands pour l'histoire des confédérations germaniques, ont répondu à ces publications officielles. En Belgique aussi, une commission légalement organisée s'est distinguée par des travaux que nous essaierons peut-être d'apprécier quelque jour, et qui sont trop peu connus ici, malgré le jour vif qu'ils jettent sur certaines portions de nos annales nationales. La France, toujours et partout la première, ne pouvait pas dignement accepter le repos, au milieu de ce mouvement scientifique qui vient de se manifester même dans les états sardes par la publication des *Leges municipales*, et qu'elle avait devancé en plusieurs points.

Nous n'avons pas à examiner à cette heure l'organisation primitive des comités historiques près le ministère de l'instruction publique, non plus que les modifications dont ils ont été depuis l'objet. Pour plus d'indépendance en effet, la critique ne doit pas s'inquiéter de ces questions de personnes et prendre parti dans les querelles, d'ailleurs assez vives, qu'ont soulevées l'accroissement donné au nombre des comités, et l'égale répartition des fonds alloués sur chaque spécialité. Qu'importe en effet à la critique? ce sont là des détails, des affaires d'administration ou d'académies. Or elle ne doit exclusivement asseoir son jugement que d'après les résultats, car les résultats seuls, en définitive, ont quelque valeur pour la science. C'est donc par les documens publiés, par les monumens qu'ils préparent, et non par leur organisation plus ou moins satisfaisante, plus ou moins vicieuse, que les comités doivent être

impartialement considérés. Si nous venons un peu tard pour pouvoir approfondir dans tous leurs détails les publications déjà nombreuses de la *Collection*, nous tâcherons, une fois quitte envers ce passé, de ne plus laisser s'accumuler ainsi les volumes, et de les examiner dorénavant, dans les limites de notre jugement, à mesure qu'ils seront livrés à la publicité. Des opinions précédemment exprimées dans cette *Revue*, et qu'il serait aussi inutile de répéter qu'inconvenant de contredire, nous dispensent d'ailleurs de parler de plusieurs des travaux de la *Collection*. Ainsi les *Négociations relatives à la succession d'Espagne, sous Louis XIV*, éditées par M. Mignet, ont donné lieu à un long travail de M. Louis de Carné. Les *Ouvrages inédits d'Abélard*, publiés par M. Victor Cousin, ont aussi été l'objet d'une appréciation. Les volumes de M. Mignet, et la remarquable, quoique un peu sytématique préface qui les précède, ont jeté un jour nouveau sur quelques points d'une question importante, sur des relations diplomatiques imparfaitement connues, et c'est là un utile complément des recueils de Rymer et de Dumont. Les fragmens d'Abélard, que je regrette de ne pouvoir examiner avec l'attention que réclamerait un nom aussi populaire que celui de l'adversaire de saint Bernard, n'ont peut-être point, par leur publication, pris dans l'histoire de la scholastique la place qu'on aurait été assez disposé à leur accorder d'avance, sur la réputation de l'auteur; mais ils complètent au moins l'édition des œuvres publiées en 1616, et de plus ils ont donné lieu à l'un des plus éminens morceaux qui soit sorti de la plume de M. Cousin. Je me résignerai aussi, mais plus volontiers, à ne pas parler des *Documens relatifs à la guerre de la succession d'Espagne*, publiés par M. le lieutenant-général Pelet. Ces volumes, accompagnés de cartes et de plans très bien gravés, mais dispendieux hors de toute mesure, sont tout-à-fait spéciaux, et, par malheur, sans grande importance dans leur spécialité même; car ces détails stratégiques des armées de Louis XIV n'étaient pas assez anciens pour avoir une valeur historique, et étaient trop vieux pour présenter une utilité militaire. Des pièces justificatives de Folard et de Montécuculli (si encore c'était de Végèce!), si volumineuses et si techniques, étaient très bien placées au dépôt du ministère de la guerre, et n'en devaient pas sortir pour prendre place dans une *Collection* exclusivement historique, d'après son titre comme d'après le vote même des chambres. Si Sterne vivait encore, il ferait peut-être lire ce recueil par l'oncle Tobie à son fidèle Trimm; mais, comme il n'en est pas ainsi, je crains bien qu'il n'ait été lu d'un bout à l'autre que par l'éditeur et les protes. Quant à la critique, dépaysée qu'elle est par une terminologie qui ne lui est pas familière, elle ne peut que s'abstenir.

Les ouvrages dont nous avons à parler aujourd'hui restent donc au nombre de cinq. M. Bernier en a deux pour sa part, et les autres se rattachent aux noms inégalement célèbres de MM. Fauriel, Depping et Géraud. Quel ordre suivre dans cet examen? Faut-il se résigner à la date des publications ou à la chronologie des sujets? Je ne sais, et ce manque d'unité, de connexion et de suite n'est pas, nous le verrons, le défaut le moins grave qu'on puisse

reprocher à la *Collection*. Si l'inharmonie ou, pour parler sans détour, le désordre des matières effleurées dans cet article est sensible pour le lecteur, que doit-ce donc être dans le recueil lui-même? A tout prendre, la meilleure route à suivre est encore de hiérarchiser les publications dans l'ordre contraire à leur mérite. Il vaut mieux commencer par le blâme et finir par l'éloge. Les places d'ailleurs ne seront pas difficiles à déterminer. MM. Bernier, Géraud, Depping et Fauriel nous occuperont tour à tour.

Le *Journal de Masselin*, publié par M. Adhelm Bernier, est un récit circonstancié et souvent diffus des états-généraux tenus à Tours, du 5 janvier au 14 mars 1484. Jean Masselin, chanoine de la métropole et official de l'archevêque, avait été député par le bailliage de Rouen à ces états-généraux que Louis XI, dans ses tendances despotiques, n'avait plus convoqués depuis 1468, et que l'avénement du jeune Charles VIII rendait de nouveau nécessaires. Après y avoir plusieurs fois pris la parole, à l'occasion des finances et du commerce, il revint à Rouen, y fut nommé tour à tour doyen du chapitre, vicaire-général, et y mourut en 1500. Ce rôle de député du tiers-état à une réunion qui rendait au peuple le simulacre de quelques-uns de ses droits politiques, affaiblis par la décadence des institutions municipales, des communes tombées au gouvernement des prévôts; ce rôle devait être un grand évènement dans la vie d'un bourgeois normand du XVe siècle. Fier de cette participation momentanée et impuissante aux conseils de la royauté, et peu découragé d'ailleurs par la nullité presque absolue des résultats, Masselin écrivit le journal des états-généraux auxquels il avait assisté. Ce lui était une heureuse occasion, au milieu de la renaissance encore confuse des lettres, de faire briller son érudition classique. Le chanoine n'y manqua pas, et dans un latin barbare, bien que visant à la culture, prolixe, commun et déclamatoire, dans un latin qui répondait assez bien à son esprit étroit et vulgaire, il nous a laissé le récit de cette assemblée, qui, malgré l'intérêt de quelques séances et l'énergique vivacité de certaines paroles, est loin d'avoir, aux yeux de la science impartiale, cette valeur puissante de souvenirs que la dernière convocation du même genre en France nous a trop souvent habitués, par son éclat révolutionnaire, à demander à l'histoire des états-généraux.

On a beaucoup écrit que les états-généraux avaient puisé leur origine dans les champs de mai, *concilia seniorum*, comme dit Sidoine-Apollinaire, où les leudes étaient militairement convoqués par les chefs franks. Cela est vrai, sans doute, jusqu'à un certain point, et les historiens n'ont peut-être pas eu tort d'y voir une de ces heureuses et trop rares coutumes dues aux invasions barbares, qui vinrent féconder le sol usé et vieilli de la civilisation latine. Mais pourtant, dans les Gaules romaines, à côté des curies, à côté de la magistrature élective, n'y avait-il point (et le rescrit d'Honorius semble le prouver sans réplique) des assemblées de notables, auxquelles remonterait aussi la source des états-généraux? De même l'établissement des communes

trouva à la fois sa cause dans les traditions et les débris des municipalités romaines, comme dans le mouvement incontestable et nouveau des cités du XIIe siècle. Aux champs de mai succédèrent les irrégulières convocations des *barons* de la troisième race, où les grands vassaux surgirent et dominèrent sous le nom de pairs, et où les juristes finirent par pénétrer, au détriment du clergé, vers la fin du XIIIe siècle. Les formules des glossateurs des *Pandectes* et des *Institutes* ne tardèrent pas à triompher. Les questions de droit public furent abandonnées, dans ces parlemens, pour les questions de droit particulier. De là la tournure exclusivement juridique de ces assemblées; de là aussi des convocations autres et nouvelles. Les états-généraux devinrent nécessaires, et dans les grandes circonstances politiques, et pour imposer des tailles aux communes, qu'exemptaient de cette charge les priviléges de leurs chartes d'affranchissement. Aussi les cités du moyen-âge n'attachaient guère à ces réunions les idées de garantie politique et de coopération au gouvernement, dont elles sont, dans nos récens souvenirs, l'émouvant symbole. M. Augustin Thierry, par d'ardentes et neuves recherches qui ont jeté une vive lumière sur les assemblées nationales (1), a montré, à l'aide de textes curieux et précis, comment les états-généraux, cause ordinaire des maltotes et des grandes tailles, signal habituel de quelque crise sociale, étaient universellement redoutés, et comment les villes regardaient l'envoi exigé des députés comme une vexation, non comme un droit. Pour être vrai, il faut donc beaucoup rabattre des patriotiques enthousiasmes que soulève ce mot d'états-généraux, et ne pas transporter dans le passé les sympathies modernes pour les luttes puissantes de l'élection et de la tribune.

Je ne voudrais pas atténuer les résultats heureux que la convocation irrégulière des états-généraux a eus pour l'admission postérieure du tiers-état à l'exercice du pouvoir. Tout ce qui, sous le régime féodal, comme, plus tard, sous le despotisme royal, laissait au peuple l'image d'une coopération politique, même insignifiante, a servi à ne pas laisser périmer des droits qui devaient finir par trouver une sûre et définitive garantie dans la garantie même des institutions, dans la loi. Quoi qu'il en soit, ces questions élevées et difficiles méritaient d'être éclaircies par de consciencieuses recherches, car on n'a guère sur les états-généraux que des travaux particuliers; ainsi le livre déjà ancien et un peu vieilli du spirituel et savant M. Naudet, sur ces réunions qu'animèrent la conjuration d'Étienne Marcel et les craintes causées par l'invasion anglaise; ainsi le travail littéraire de M. Poirson sur les états de 1614. Une dissertation de ce genre trouvait donc naturellement sa place en tête du volume publié par M. Bernier. Nous l'y avons vainement cherchée, et, malheureusement, elle n'y est remplacée que par une insignifiante notice sur Masselin, où le style ne rachète pas la sècheresse des détails. M. Bernier n'a même pas cru convenable de parler à ses lecteurs des états-généraux de 1484,

(1) *Lettres sur l'histoire de France*, 5e édit., lettre XXV.

qui font le sujet de sa publication, et, dès l'abord, au lieu des renseignemens préliminaires qui étaient indispensables, on ne trouve que le latin ennuyeux et ampoulé de Jean Masselin. A ce compte, les publications sont faciles, et c'est se réduire de bonne grace au rôle estimable, mais obscur, de copiste exact et de correcteur d'épreuves.

Les états de 1484 ont été jugés bien diversement par les historiens. Mézeray trouve que plusieurs s'y laissèrent aller au vent de la cour, Mably que le tiers-état y succomba à l'esprit de servitude, Duclos qu'on y agit surtout par crainte et par faiblesse; Garnier, au contraire, appelle les cahiers de 1484 des monumens éternels de la sagesse de nos pères. Faut-il, d'autre part, voir les germes de 1789 dans ces lointaines assemblées, comme le veut M. Rœderer (1)? Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que les résultats ont été presque nuls.

Malgré l'inefficacité des conséquences, il y a cependant dans l'assemblée de 1484 des faits importans, des protestations impuissantes peut-être, mais énergiques, contre les abus du pouvoir. Les séances s'ouvrent par un discours platement érudit et démesurément long du chancelier. Les formalités viennent ensuite, l'élection du président et des deux notaires par les deux cent quarante-six députés, puis la question de la régence et les mesquines rivalités de la maison de Bourbon et de la maison d'Orléans. Réclamations des nobles dépouillés par Louis XI, interminables plaintes des Nemours, du comte de Saint-Pol, de l'évêque de Laon, de d'Alençon, du comte de Roucy, de d'Armagnac, du duc de Lorraine, ennuyeux discours de Rély; voilà, par malheur, ce qui tient la plus grande place dans le *Journal de Masselin*. Les séances se terminent même par une longue et pitoyable querelle sur le paiement des frais causés par les états. Je ne puis me résigner, je l'avoue, à trouver, avec un spirituel professeur, de l'éloquence dans les discours tenus en cette occurrence par le chanoine Boulle, l'avocat Huyart et le gentilhomme Philippe de Poitiers; je ne vois là que des hommes avides, qui veulent être indemnisés sans contribuer à l'impôt. Aussi il me semble faux de réduire à de si étroites proportions la lutte que le tiers-état soutenait alors contre le clergé et la noblesse. Quand les états repoussent la singulière prétention de quelques évêques de siéger sans élection; quand ils manifestent, malgré l'épiscopat, le désir du rétablissement de la pragmatique; quand Jean Cardier ose, auprès du château de Plessis, maudire la mémoire si récente de Louis XI; quand on demande la diminution de l'entourage militaire du roi, et surtout lorsque, dans quelques séances, les trois ordres se mêlent et amènent ainsi l'égalité de chaque député, je vois bien plutôt des tendances libérales, de sourdes manifestations de cet esprit démocratique qui triomphera trois siècles plus tard. Le seigneur de La Roche ose dire en propres termes : « Comme

(1) M. Rœderer, dans son ouvrage sur Louis XII et François Ier, rapporte les plans curieux de la salle des états de 1467 et de 1484. M. Bernier aurait bien fait de reproduire ce précieux document dans une collection où on n'a pas cherché à faire économie jusqu'ici de plans, de cartes et de fac-simile fort dispendieux pourtant.

l'histoire le raconte et comme je l'ai appris de mes pères, dans l'origine le peuple souverain créa des rois par son suffrage, et il préféra particulièrement les hommes qui surpassèrent les autres en vertu et en habileté. En effet, chaque peuple a élu un roi pour son utilité (1); » et plus loin encore : « Je prétends que l'administration du royaume et la tutelle, non le droit ou la propriété, sont accordées pour un temps au peuple et à ses élus. J'appelle peuple non-seulement la populace et ceux qui sont simplement sujets de telle couronne, mais encore tous les hommes de chaque état (2). »

Au XV[e] siècle, c'étaient là sans doute des paroles hardies, qui devaient être bientôt dépassées par la Ligue, mais qui, proclamées en face de la royauté et de la noblesse, sembleraient confirmer quelque peu cette parole absolue de M[me] de Staël, que rien n'est nouveau en France, sinon le despotisme. Combien toutefois cette éloquence politique, vague et déclamatoire, n'est-elle pas loin des sermons incisifs, ironiques, grotesques même, que Maillard, que Menot, que Raulin récitaient dès-lors dans la chaire chrétienne. On s'est étonné de trouver dans la bouche du seigneur de La Roche des principes qui ne devaient triompher qu'en 89; mais n'y a-t-il pas bien autrement de force et de hardiesse, par exemple, en ces phrases du moine Guillaume Pépin, dans ses *Sermons sur la destruction de Ninive?* « Est-ce chose sainte que la royauté? Qui l'a faite? Le diable, le peuple et Dieu; Dieu, parce que rien ne se fait sans son bon vouloir; le diable, parce qu'il a soufflé l'ambition et l'orgueil au cœur de certains hommes; le peuple, parce qu'il s'est prêté à la servitude, qu'il a donné son sang, sa force et sa substance, pour se forger un joug. Quelques hommes sortis de ses rangs se dévouèrent à la cause de l'ambition et de l'orgueil. De là l'origine de la noblesse, car les rois s'associèrent les instrumens de leurs passions, les premiers nobles, comme Lucifer s'était associé ses démons. Mais, nobles ou rois, quel usage ces maîtres ont-ils fait de leur pouvoir? Voyez les princes, les seigneurs, ils pressurent leurs vassaux et ruinent les marchands par des droits de péage; ils volent, et leurs peuples useraient d'un droit légitime en refusant de payer les impôts. Les rois valent-ils mieux? Non certes. Ils sont prodigues, cruels, ils attentent à la liberté de leurs sujets, et donnent ainsi le droit de les renverser, car les sujets ont pour eux le droit divin, qui créa la liberté (3). » J'ai traduit textuellement, et ces paroles ont été dites en chaire, presque à la même date que le discours du seigneur de La Roche aux états de Tours. Mais parce qu'on retrouve ainsi quelques idées révolutionnaires dans des sermons oubliés du XV[e] siècle, est-ce à dire que l'église ait jamais été décidément l'antagoniste de la royauté? Non sans doute, car par là elle eût manqué à sa mission. Ce que je tiens seulement à établir, c'est qu'il n'y a rien d'étrange, d'inoui dans les rares et pâles

(1) Pag, 147.
(2) Pag. 149.
(3) Guillelmi Pepin, *Sermones de destructione Ninivæ*. Paris, 1525, in-8°, goth. folio 59, 61, 179.

sorties des orateurs de 1484, c'est qu'en France les idées d'affranchissement et de liberté ne datent pas d'hier.

Aux états de 1484, le seul résultat sensible et immédiat fut la réduction des impôts à la moitié environ de ce qu'ils étaient sous Louis XI. Mais, dès 1486, la régente, Mme de Beaujeu, qui ne convoqua pas les états de deux en deux ans, selon le vœu qu'ils avaient émis, leva encore les impôts arbitrairement, en excédant même de beaucoup la somme fixée deux années auparavant. Le tiers-état, qui n'avait presque demandé que le maintien de ses priviléges, n'obtint guère d'allégement. La noblesse, au contraire, qui, au sortir du règne de Louis XI, ne pouvait guère se montrer exigeante, et qui avait sollicité la remise des villes frontières à sa garde et la réintégration des droits de chasse, fut écoutée dans ses réclamations. Quant à la pragmatique, dont le clergé avait désiré le rétablissement, ce qui ne devait avoir lieu que sous la seconde année du règne de Louis XII, elle fut provisoirement maintenue dans son exécution par le parlement. On ignore si les cahiers de *la Marchandise et du Commerce* furent pris en considération, mais on fit droit aux réclamations sur la justice prévôtale, telle que l'avait organisée Louis XI.

Ce sont là des faits importans pour l'histoire et que je ne puis indiquer ici qu'à la hâte. Leur exposition détaillée eût donné un véritable intérêt à la publication de M. Bernier, qui, isolée comme elle l'est, perd presque toute sa valeur, et ne peut être regardée que comme un appendice complémentaire de la *Collection des États-Généraux*, publiée en 1789, et du *Recueil des États*, de Quinet, qui contenaient déjà les seules parties importantes du *Journal de Masselin*, connu d'ailleurs depuis long-temps; car, en vérité, où cela ne se trouve-t-il pas? Et qui n'en a parlé longuement, depuis Garnier dans son *Histoire de France*, Henrion de Pansey dans son ouvrage sur les *Assemblées Nationales*, M. Isambert dans sa *Collection des anciennes lois françaises*, jusqu'à M. de Sismondi dans son *Histoire dès Français*, jusqu'à M. Philippe de Ségur dans son *Histoire de Charles VIII*. Je suis très loin d'estimer au même degré les historiens que je viens d'énumérer; mais les ouvrages de quelques-uns d'entre eux étaient assez connus pour que M. Bernier pût tenir compte de leurs travaux, et ne pas avoir l'air par cette omission de publier un document presque inconnu, dont les historiens n'auraient, avant lui, tiré aucun profit. N'eût-il pas été beaucoup plus convenable et de meilleur goût de ne présenter le *Journal de Masselin* que comme une publication tardive et désirable, dont il serait plus commode de citer dorénavant l'édition imprimée que les nombreux manuscrits?

Si M. Bernier s'est dispensé de faciliter l'étude du *Journal de Masselin* par une introduction historique et analytique, et par des notes comparatives empruntées aux historiens contemporains, il a eu, en revanche, la singulière et coûteuse idée de joindre une traduction au latin de son texte. Pour rendre l'usage de ses *Monumens de la monarchie* plus universels, il a pu plaire aussi à Montfaucon d'écrire son livre en deux langues. C'est là une fantaisie pour laquelle le savant bénédictin n'a pas besoin d'excuse, mais qui ne justifie en

rien M. Bernier. Duchesne, dom Bouquet, Muratori, Pertz, dans leurs excellentes collections, où ils ont, il est vrai, inséré d'ordinaire des monumens plus importans que le *Journal de Masselin*, n'ont pas cru devoir prendre une précaution aussi peu flatteuse pour les personnes qui ont besoin d'avoir recours aux travaux originaux dont ils ont bien voulu se faire les éditeurs. Que M. Guizot, dans sa *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France,* ait publié l'utile traduction de nos vieux historiens, rien de mieux; c'était là un vrai service rendu à la science, c'était populariser des écrivains qui, de toute manière, sont chers à notre pays. Grégoire de Tours, Frédégaire, Guillaume de Nangis, Guillaume de Tyr, Orderic Vital, sont les sources antiques de l'histoire nationale, et la publication de ces chroniques en langue vulgaire est, pour M. Guizot, un des titres qui lui resteront à coup sûr après la dispersion des partis. Mais autre chose est la valeur de nos anciens chroniqueurs, autre chose la valeur du *Journal de Masselin*. Si, pour les documens latins, on adopte dans la *Collection* ce mode de traduction en regard, pourquoi ne pas aller plus loin? Pourquoi alors ne pas reproduire, ne pas faire traduire le *Recueil des Ordonnances* dans sa partie latine, et les Bollandistes, et Rymer, et tous les documens déjà publiés sur l'histoire du moyen-âge? Masselin, grace à Dieu, n'a aucun besoin de devenir populaire, et il fallait supposer une bien profonde ignorance chez le très petit nombre d'écrivains qui auront à le consulter, pour songer qu'une traduction de ce mauvais latin du XVe siècle pourrait jamais être du moindre secours. Afin de donner sans doute, à sa publication, un caractère plus original, M. Bernier n'a traduit, à sa manière, que les portions du *Journal de Masselin* qui n'avaient pas déjà été éditées en vieux français dans les précédens recueils. Quand les anciennes traductions ne lui font pas défaut, il les insère donc textuellement, vis-à-vis du latin. De là un mélange intolérable de patois du XVe siècle et de français assez incorrect du XIXe, de là une lecture bigarrée, incohérente, qui vous fait, sans transition, passer d'une époque à l'autre, et qui, je suis contraint de le dire, laisse le regret que la vieille traduction n'ait pu être substituée partout à l'interprétation prétentieuse et fautive de M. Bernier.

Un second volume publié plus récemment par M. Bernier dans la *Collection* du gouvernement, sous le titre de *Procès-verbaux des séances du conseil de régence du roi Charles VIII* (août 1484 à janvier 1485), est de la plus absolue insignifiance. Malgré une patience à toute épreuve, et une bonne volonté sans prévention, il nous a été impossible d'y découvrir le moindre fait, la moindre phrase qui puisse jeter un jour nouveau sur l'histoire de l'époque. L'éditeur avertit dans la préface que les matières traitées dans ces procès-verbaux sont loin d'être toutes d'un égal intérêt, mais qu'il ne s'est permis d'en rien retrancher. Je ne conçois pas, je l'avoue, ce profond respect, cette religieuse superstition pour un manuscrit, dès que sa date remonte au-delà du XVIe siècle. S'il s'agissait de fragmens de Tacite retrouvés sur quelque palimpseste du Vatican, ou de vers inédits de Molière et de

Racine, un pareil scrupule serait légitime; mais appliqué à un mauvais registre lacéré de séances administratives et sans aucune importance, il est complètement déplacé. La publication de M. Bernier n'a, il est vrai, que deux cents pages in-quarto, mais c'est infiniment trop encore. L'éditeur n'a pas dit (il n'a pu l'ignorer) que le conseil de régence, d'après la décision des états généraux, n'avait qu'un droit de proposition toujours soumis à la volonté royale. Or, les efforts du duc d'Orléans et des autres princes qui y représentaient l'opposition, y furent complètement impuissans; car le jeune roi ne signait l'ordonnance d'exécution que d'après les inspirations de Mme de Beaujeu. On ne trouve guère de trace importante de cette lutte dans le volume de M. Bernier, bien que seule elle eût pu prêter quelque intérêt aux procès-verbaux de ces séances purement administratives, je le répète, et dont la reproduction était, à tous les titres, complètement inutile.

De Charles VIII à Philippe-le-Bel, la transition n'est pas facile; il nous faut pourtant remonter de 1484 à 1292. Le volume signé par M. Géraud, et intitulé: *Paris sous Philippe-le-Bel*, a pour but la publication d'un manuscrit acheté, en 1836, par la bibliothèque du roi, et qui contient, paroisse par paroisse, et rue par rue, la liste de tous les Parisiens soumis à la taille en 1292.

On le sait, ce n'est qu'au XIVe siècle que les deux modes d'impositions, l'aide et la taille, furent définitivement confondus. Selon Ducange, l'aide ne pouvait être levée que dans les cinq cas prévus par la coutume, à savoir: les guerres en faveur du roi ou du suzerain, le mariage de la fille aînée du seigneur, l'élévation de son fils au degré de chevalier, la croisade, et enfin la rançon du seigneur devenu prisonnier de guerre. Tout le monde était soumis à cette imposition extraordinaire, tandis que la taille, au contraire, redevance personnelle, arbitraire, dont le caprice seigneurial réglait seul le chiffre et dont les croisés étaient exempts, ne se levait que sur les gens du peuple, les clercs mariés et les maisons des nobles non habitées. En 1292, l'ordonnance de saint Louis sur le mode de perception de la taille était encore en vigueur. Les répartiteurs étaient élus par représentation et soumis à toute la solennité des sermens. Le taux de leur imposition personnelle était fixé par des commissaires spéciaux, dont le nom demeurait secret jusqu'à l'entier achèvement de la répartition. Mais, malgré ces sages précautions, l'irrégularité régna long-temps dans la perception des impôts; la cour des aides ne devait être créée que sous le roi Jean, et la taille sagement organisée que par Charles VII, en 1445.

L'administration financière de la France au moyen âge est encore fort obscure et incertaine, et tout ce qui peut jeter une vive lumière sur cette partie de l'histoire nationale réclame, à ce titre, une sérieuse attention. Le registre de la taille de Paris, en 1292, auquel on a cru devoir faire les honneurs de la *Collection* ministérielle, doit nécessairement éclaircir trois points, savoir: la population de cette ville à la fin du XIIIe siècle, sa situation statistique et géographique, et, ce qui est plus important, le montant de

l'impôt direct à cette même date. Suivons M. Géraud dans les chiffres auxquels il est arrivé, et voyons si l'importance des résultats obtenus répond au luxe d'érudition archéologique qui entoure le document publié, et aussi aux 654 pages in-quarto, qui lui ont été consacrées dans la *Collection* du gouvernement.

Dans un livre estimable sans doute par les recherches, mais qui n'a dû sa réputation usurpée qu'à une combinaison forcée, qu'à un arrangement très peu loyal de textes contraires au clergé et à la noblesse, M. Dulaure, s'appuyant sur des données sans valeur, sur des calculs purement hypothétiques, avait fixé le chiffre de la population de Paris, en 1313, à quarante-neuf mille habitans. M. Géraud renverse ce résultat évidemment faux, comme il serait facile de renverser beaucoup des assertions gratuites de M. Dulaure. A l'aide des textes empruntés à Godefroy de Paris, à Jean de Saint-Victor et à Froissart, et plus ou moins habilement combinés, M. Géraud arrive, dans son appréciation, au nombre plus raisonnable, mais bien hypothétique et hasardé pourtant, de deux cent soixante-quinze mille habitans. Un manuscrit authentique sur lequel il s'appuie, indique d'une manière positive l'existence de 61,098 feux et de 35 paroisses à Paris, en 1328, c'est-à-dire, d'après les calculs d'une statistique modérée, de 274,940 habitans; ce qui, en faisant exactement la part de l'augmentation du territoire pendant les trente-six années de 1292 à 1328, donnerait pour résultat 215,861 ames à Paris, en 1292. Or, selon le livre de la taille publié par M. Géraud, le total de l'impôt levé cette année sur les Parisiens était de 12,218 livres et 14 sous parisis, c'est-à-dire de 303,160 fr. en valeur absolue, et de 1,515,801 fr. en valeur d'échange. Si, à la fin du XIII[e] siècle, la taille était, comme cela paraît probable, du cinquantième du revenu (plus anciennement elle n'avait été que du centième, ainsi que l'a établi M. de Pastoret), la richesse de Paris, en 1292, présentait donc un revenu net de 75,790,050 fr. De notre temps, cette richesse, abstraction faite du commerce, est montée au-delà de 280 millions, en supposant que l'impôt ne soit actuellement que du dixième du revenu, tandis qu'il est en réalité du sixième sur les maisons.

Enfin, en répartissant également sur la masse de la population parisienne le total des impôts directs, on trouve, toute proportion gardée, qu'en 1292, chaque contribuable aurait payé 7 fr., tandis qu'en 1838 il n'en serait pas quitte à moins de 39 fr. 20 centimes. C'est là un résultat singulier et qui sans doute eût été aussi agréable au comte de Boulainvilliers qu'importun à l'abbé de Mably. J'ai de très plausibles raisons pour ne pas en inférer trop vite la supériorité de l'organisation féodale sur le régime constitutionnel; mais il y a là pourtant de quoi étonner, sinon déconcerter les théoristes de *la progression humanitaire*.

En 1292, le plus riche imposé, Gandouffle *le lombart*, payait 114 livres 10 sous, c'est-à-dire 2,657 fr. Les *menues gens*, au contraire, y compris le *roi des ribauz*, sont portés seulement pour 12 deniers. Peu des noms des familles les plus opulentes en 1292 se sont conservés dans la bourgeoisie

parisienne actuelle. Il serait facile peut-être d'y rencontrer fréquemment celui de Bourdon; mais on n'y trouverait, je crois, que fort exceptionnellement ceux d'Arrode, de Pont-l'Asne et de Gentien, qui tenaient alors la plus haute place dans le commerce et dans l'industrie de Paris. « D'ailleurs le rôle de 1292 contient peu de noms patronymiques. Presque tous les contribuables y sont désignés par leurs prénoms, suivis tantôt d'un sobriquet, tantôt du nom de leur pays, le plus souvent de l'indication de leur profession. Telles sont les trois sources d'où sont dérivées la plupart des noms de famille par lesquels chaque individu est aujourd'hui désigné. Ainsi, pour ne citer que les plus connus, c'est aux noms de métiers que nous devons les noms de Le Pelletier, Le Fèvre, Fournier, Le Sueur, Le Peintre; les sobriquets nous ont fourni les noms de Le Bossu, Boileau, Le Jeune, Beaumarchais, Beauvallet, et autres; des noms de lieux ou de pays viennent les noms patronymiques de Le Gallois, Lallemant, Dumesnil, Lenormand, Langlois, etc. »

Les juifs, auxquels saint Louis avait imposé l'usage de deux rouelles ou cocardes de drap jaune, qui les rendaient ridicules; les juifs, que Philippe-le-Hardi avait affublés d'une coiffure grotesque, se trouvent indiqués, au nombre de 124, à la fin du rôle de M. Géraud, malgré un arrêt d'exclusion qui datait à peine de deux ans, mais qui paraît n'avoir reçu d'exécution qu'en 1306. Le plus imposé d'entre eux payait 36 livres, et le moins imposé 3 sous parisis.

Tels sont les principaux et même les seuls résultats historiques et statistiques du livre de M. Géraud. Je ne contesterai certes pas l'utilité des chiffres obtenus; mais ce que tous les lecteurs impartiaux contesteront avec moi, c'est l'importance exagérée qu'on a semblé accorder à ce document, qui peut-être eût fourni un curieux mémoire pour les *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque royale*, publiées par l'Académie des Inscriptions, mais qui, à coup sûr, n'avait nul besoin d'être entouré de l'inutile érudition archéologique que M. Géraud a cru devoir déployer à son sujet. La taille de 1292 occupe à peine un quart du volume, et le reste est consacré à des notes sur les rues et les monumens de Paris, notes fort patiemment extraites, mais dont Sauval et Félibien ont fait tous les frais. De quelle utilité peut être, je le demande, un centon de Jaillot, de Lebeuf, de Corrozet, et même de M. Bottin et de l'*Almanach royal*, dans une collection intitulée *Documens INÉDITS sur l'histoire de France?* Tout ce que M. Géraud écrit sur les églises de Paris se retrouve dans dom Bouillard et dans la *Gallia Christiana*: or, il semble que les antiquaires qui ont besoin de ces détails iraient très bien les chercher là. De plus, les *Essais sur Paris* de Saint-Foix n'étaient pas assez rares pour avoir besoin d'être réimprimés, et ils avaient au moins le mérite d'être amusans.

Qu'importe aux lecteurs de ce temps-ci l'orthographe de la rue *Pierre-au-Lart*, que Lebeuf écrivait *Pierre-Aulard*, et Guillot de Paris *Pierre-o-Lart?* Qu'importent mille questions de la même force et du même intérêt? Pourquoi ne pas laisser cette érudition microscopique aux mémoires et aux dissertations des académies de province? Si on trouve quelquefois trace d'un pareil

procédé dans le *Journal des Savans*, est-ce jamais dans les articles de M. Daunou, de M. Villemain ou de M. Naudet? Cette étude mesquine, qui met autant de prix à la connaissance exacte du ciron qu'à celle des fossiles anté-diluviens, peut être fort louable chez le naturaliste; mais où conduirait en histoire l'abus d'une pareille manière? Je me défie autant que personne de la méthode synthétique et du symbolisme, et, aux noms de Vico et de Herder, tout en admirant, je me rejette volontiers sur dom Vaissette et Mabillon. Mais est-ce bien répondre au vœu des chambres qui ont voté les fonds nécessaires à la *Collection* que de consacrer tant d'espace à des détails d'aussi mince valeur? Le précieux plan de Paris sous Philippe-le-Bel, qui accompagne le texte de M. Géraud, ne suffisait-il point et ne pouvait-il pas le dispenser de trois cents pages qui n'en sont que le commentaire déjà connu? Le glossaire, souvent puéril, des noms de professions, joint à la taille de 1292, n'avait-il pas déjà été tenté par M. de la Tynna? Lebeuf, dans son *Histoire du Diocèse de Paris*, et Méon, dans son édition des *Fabliaux* de Barbazan, n'avaient-ils pas imprimé tour à tour le *Dit des rues* de Guillot de Paris, reproduit par M. Géraud? Pourquoi publier de nouveau des documens qui sont entre les mains de tout le monde? Quant au curieux dictionnaire de Jean de Garlande qui termine le volume, les notes qui l'accompagnent ne m'ont pas convaincu que la langue vulgaire du moyen-âge fût, lors de la publication, très familière à l'éditeur, je le prouverais au besoin.

M. Buchon avait déjà inséré, en 1827, à la suite de son édition de la *Chronique métrique* de Godefroy de Paris, le livre de la taille de 1313. La publication de M. Géraud n'a donc qu'une valeur exclusivement comparative, et il n'y a en elle rien de bien nouveau qu'une antériorité de vingt-un ans, et encore sous le règne du même roi. Si M. Géraud avait pu joindre à son édition la taille de quelques-unes des années intermédiaires, s'il n'avait pas ignoré, par exemple, l'existence, dans un de nos grands dépôts littéraires, des cinq tailles de 1296 à 1300, découvertes par un des écrivains de ce temps les plus versés dans la littérature du moyen-âge, par le savant auteur du *Supplément au roman de Renart*, M. Chabaille, il serait à coup sûr résulté de là des rapprochemens lumineux, des renseignemens utiles sur l'organisation financière du XIIIe et du XIVe siècles. Mais ainsi isolé, mais appuyé presque exclusivement sur des notes topographiques, le document publié perd singulièrement de son prix. Le temps ajoute beaucoup sans doute à la valeur des moindres pièces, et il faut faire la large part de l'importance que donne l'âge, et que n'apprécient pas les contemporains au point de vue de l'histoire; mais pourtant croit-on que dans cinq cents ans, par exemple, la postérité attache, toute proportion gardée, un éminent intérêt au rôle des contributions tenu par quelque percepteur de 1838?

Au résumé, n'est-il pas fâcheux de voir un jeune homme de savoir, et, dit-on, d'esprit, céder ainsi à la première ardeur inexpérimentée de la science, et faire dégénérer, en une compilation minutieuse une publication qui avait besoin d'être resserrée dans de sévères limites? Il faut espérer toutefois qu'un

si remarquable don d'investigation patiente, que de si laborieuses recherches seront appliquées à l'avenir, par M. Géraud, sur des points sérieusement utiles, et deviendront de la sorte profitables au développement de la vraie science.

Dans le livre de M. Géraud, nous venons de voir le tiers-état payer la taille, acquitter l'impôt; dans celui de M. Depping, c'est encore le tiers-état, mais le tiers-état organisant ses priviléges de métiers, se créant à lui-même des statuts et des lois. Les jurandes et les corporations, on le sait, ne datent pas seulement du moyen-âge; elles tinrent une grande place dans l'empire romain, où, libres dès l'abord, elles finirent par tomber sous le contrôle du pouvoir, puis au IVe siècle, au milieu du dépérissement de la vieille société, par n'être plus une garantie, mais un esclavage, comme la curie. Le code théodosien est plein de textes du plus haut intérêt sur cet abaissement des jurandes devenues obligatoires. Au moyen-âge, sous le régime féodal, le seigneur était considéré en quelque sorte comme le maître des métiers; et à ce titre, on lui payait une somme d'argent, ou on s'engageait à lui livrer une redevance annuelle (1). « A Paris, pour la surveillance à établir sur les métiers, on trouva naturel d'en soumettre plusieurs aux hommes qui les exerçaient à la cour, et qui étaient censés les plus habiles et les plus considérés dans leur profession : ainsi, les boulangers au pannetier du roi; les forgerons et les charrons, au maréchal de la cour; les marchands de vin à l'échanson du prince. Dès-lors il s'introduisit une discipline pour chacune des professions; dans les cas de contestation, on consulta les plus anciens : ils disaient comment on avait agi autrefois, comment ils avaient toujours vu procéder, et les coutumes commencèrent par-là à faire loi (2). » Ainsi se constituèrent insensiblement les maîtrises. Le prévôt de Paris, siégeant au Châtelet, avait sous sa juridiction les artisans et les jugeait selon l'usage. Sous Philippe-Auguste, la prévôté étant devenue vénale, les corporations se ressentirent de cette décadence; mais Louis IX rendit son premier éclat à la prévôté en y appelant, en 1258, un notable bourgeois de Paris, Étienne Boileau, esprit droit et sain, honnête homme, espèce de Brutus de robe, qui n'hésitait pas à faire pendre un sien neveu accusé de vol. Saint Louis venait, comme sous son chêne de Vincennes, prendre quelquefois place près de lui, au Châtelet. Étienne Boileau n'a pas fondé les corporations de métiers à Paris, comme on l'a écrit trop souvent; il donna seulement, ainsi que le dit M. Depping, une sanction légale aux usages éprouvés par l'expérience. Les maîtres et les prud'hommes de tous les métiers comparurent devant lui et dictèrent à un clerc, en sa présence, les us et coutumes de chaque corporation. C'est là le *Livre des Métiers* d'Étienne Boileau, le véritable cartulaire de l'industrie ouvrière. Sa publication, depuis long-temps désirée, est du plus haut intérêt, car les associations

(1) Depping. Introduction, pag. LXXIX.
(2) *Ibid.*, pag. LXXX.

industrielles ont toujours eu, à Paris, une si grande importance, que les prévôt et échevins-jurés de la *marchandise de l'eau* finirent par devenir les chefs de la commune, qui, comme l'a avancé avec raison M. Depping, a commencé à Paris par une confrérie de marchands, et s'est élevée, par le commerce de rivière, à la considération, à la consistance municipale.

Le *Livre des Métiers* mériterait donc à lui seul un long examen, car il est plein de faits curieux pour l'histoire des mœurs et de la société du XIII[e] siècle. Que n'avons-nous le loisir de pénétrer en ces rues étroites, dont les quartiers tortueux de la Cité, de la montagne Sainte-Geneviève, et des environs de la tour de Saint-Jacques-des-Boucheries, peuvent à peine aujourd'hui nous rendre une idée affaiblie? Que ne nous est-il donné de nous accouder avec ces bourgeois malins, avec ces marchands causeurs, sur les bahuts de leurs ouvroirs, de les écouter deviser de leurs statuts en un langage singulièrement net et précis, qu'on est étonné de retrouver à toutes les pages du *Livre des Métiers?* Pourquoi l'espace nous manque-t-il pour les regarder violer, sans doute, cette injonction du registre de Boileau de ne pas appeler l'acheteur, avant qu'il n'ait quitté l'étal du voisin? Vers le soir, nous verrions, selon l'ordonnance du *Livre des Métiers*, tous les travaux se suspendre au dernier coup de vêpres ou au couvre-feu, et toutes ces petites boutiques se fermer, quand la cloche de Notre-Dame, ou celle de Saint-Méry, ou celle de Sainte-Opportune avait sonné l'*Angelus*. Alors la ville était plongée dans le silence, dans une obscurité profonde, et comme on ne connaissait ni les spectacles, ni les bals, ni les cafés, on se couchait de bonne heure pour se lever avec le jour (1). La simple bonhomie de ces mœurs se retrouve à chaque instant dans le *Livre des Métiers* et contraste avec le raffinement de notre civilisation perfectionnée. Des professions, devenues depuis ou plus libérales ou plus distinguées, comme nous dirions, se trouvent là confondues avec des états inférieurs. Ainsi les apothicaires vendaient le samedi aux halles, à côté des marchands de cire et de poivre, des drogues du Levant, des sirops et des électuaires, comme plus tard les chirurgiens furent en même temps barbiers; ainsi la librairie n'était qu'un accessoire; on était à la fois fripier et libraire, tavernier et libraire; ainsi la peinture dépendait presque exclusivement de la sellerie, à cause des blasons attachés aux selles. Les goûts étaient simples comme les croyances. Quatre ou cinq corporations vivaient exclusivement à Paris de la fabrication des chapelets en os, en ivoire, en corail, en ambre, en jayet. La mode, dans cette société toute chevaleresque, ne se portait guère que sur le harnachement équestre; on est même étonné de l'attirail compliqué qu'exigeait alors l'équipement d'un cheval, tandis que dans le vêtement humain la mode n'existait que pour les coiffures. Les robes, au contraire, étaient uniformes; les nobles les portaient d'hermine, les bourgeois de *vair et de gris*, c'est-à-dire de fourrures diverses. La même simplicité régnait

(1) Introd., pag. XXXIX et XL.

partout. On est étonné, dit M. Depping, en parcourant la liste des objets de commerce et d'industrie qui venaient du dehors ou qui de Paris passaient aux provinces, on est étonné de la frugalité des Parisiens d'alors, et des limites restreintes de leurs besoins et de leurs goûts. N'ayant pas, comme nous, la ressource des journaux, des affiches et des écriteaux, les marchands faisaient crier leurs annonces dans les rues. Des coutumes puériles se mêlaient aussi aux sages mesures du *Livre des Métiers;* pour le droit de péage, par exemple, les merciers, au lieu d'argent, donnaient au collecteur une *aguille* ou une *atache de poitevine*. Les jongleurs étaient tout-à-fait exempts de cette redevance; cependant un article porte que le marchand qui apportera un singe pour le vendre, paiera quatre déniers; que si le singe appartient à un homme qui l'ait acheté pour son plaisir, il ne donnera rien; qu'enfin, si le singe appartient à un jongleur, il le fera, pour toute solde, jouer devant le péager. Les peuples comme les hommes ressemblent volontiers au péager du moyen-âge et se laissent souvent rétribuer avec la même monnaie.

Dans le livre si curieux des métiers d'Étienne Boileau, où j'ai glané, au hasard, quelques faits qu'il me serait facile de multiplier, chacun des cent métiers a son réglement à part. On ne trouve pas toutefois, dans cet énoncé, la congrégation des bouchers. Cet état pourtant était exclusivement exercé, à Paris, par un certain nombre de familles, qui transmettaient leurs étaux du parvis Notre-Dame, puis du Châtelet, comme un héritage à leurs descendans. Suffisamment reconnus, les bouchers ne firent pas, sous Louis IX, enregistrer leurs statuts par Boileau et ne se mirent pas sous la dépendance de la prévôté. Au milieu de la république des corporations, ils formèrent une espèce de république à part, se gouvernant elle-même, d'après des coutumes traditionnelles non écrites et faisant juger ses différends à un chef de son choix.

Nous ne saurions qu'applaudir à la publication du *Livre des Métiers*. Les corporations dégénérées furent violemment abolies par la constituante, et on n'en retrouverait guère de traces effacées que dans quelques-unes de nos provinces. Au moyen-âge, et au sein de la société féodale, elles ont servi d'égide aux classes ouvrières; elles ont été une association, une garantie industrielle, comme la commune avait été une association, une garantie politique. Le registre de Boileau, avec les *Assises de Jérusalem*, avec la *Coutume du Beauvoisis*, de Beaumanoir, complète donc les notions qu'il est historiquement nécessaire d'avoir sur les différentes branches du droit coutumier en France, avant le XIVe siècle. Il se distingue par une justesse de vues, une sagesse et une mesure qui ne peuvent être encore le résultat du retour des esprits vers la jurisprudence romaine, et qui étonnent chez ces simples bourgeois. Une profonde différence sépare, en effet, le *Livre des Métiers* de Paris des statuts vagues et symboliques des corporations allemandes. On y sent déjà percer cet esprit français si net, si prompt, qui, en législation, brillera plus tard avec tant d'éclat dans Cujas et dans Dumoulin. M. Depping a pu-

blié ce document avec un grand soin, une religieuse exactitude, avec des annotations et additions qui méritent tous nos éloges. Nous lui adresserons cependant un reproche grave, et dont il lui serait difficile de se justifier. Le *Livre des Métiers* de Boileau demandait une introduction savante, explicative, qui montrât l'origine des corporations, en suivît l'histoire au moyen-âge, et éclairât enfin d'un jour nouveau ces maîtrises, si mal connues encore, et que d'outrecuidantes affirmations ne parviendront pas à éclaircir. Le travail dont M. Depping a fait précéder son édition est, il est vrai, fort simple et sans aucune prétention; mais je le soupçonnerais volontiers de ne pas dater d'hier, et, pour dire toute ma pensée, ces recherches sur le commerce et la hanse étaient sans doute depuis long-temps dans les cartons de l'auteur, qui a cru à propos de les en tirer et de les appliquer tant bien que mal en manière de préface sur le registre de Boileau. Il serait facile, je crois, d'apercevoir les fragmens que M. Depping a soudés à son morceau, pour lui donner un air de nouveauté et d'à-propos. Mais ces pièces de rapport, ces intercalations, ne sauvent pas l'inopportunité du fond. M. Depping est d'autant moins pardonnable, que ses études habituelles et son érudition saine le mettaient à même d'accomplir parfaitement, et en connaissance de cause, le travail dont l'absence nous a frappé.

Il ne nous reste plus qu'à parler de l'*Histoire en vers provençaux de la Croisade contre les Albigeois*, publiée, avec une supériorité bien remarquable, par M. Fauriel, et nous consacrerions à ce volume le jugement détaillé qu'il mérite, si nous ne nous en trouvions dispensé par plusieurs causes fort légitimes. D'abord M. Fauriel, en ses savans travaux sur les épopées, insérés dans cette *Revue*, a donné, il y a plusieurs années déjà, une longue analyse (1) du poème, qu'il a fait imprimer depuis pour la *Collection* du gouvernement. Ce serait donc un double emploi, et une tâche où la comparaison serait pour nous trop dangereuse, que de revenir sur cette épopée provençale. De plus, M. Villemain a publié dans le *Journal des Savans* un ingénieux et spirituel examen du livre de M. Fauriel, examen auquel de toute manière nous croyons plus profitable de renvoyer le lecteur, qui sera loin de perdre au change. Qu'il nous suffise donc de rappeler en quelques mots les résultats et le but de la publication de l'auteur des *Chants populaires de la Grèce moderne*. Ce poème de près de dix mille vers n'offre pas pour l'histoire un bien grand intérêt, puisque les continuateurs des *Historiens de France* n'avaient pas cru devoir admettre dans leurs matériaux ce texte métrique d'une chronique dont la version en prose provençale avait déjà été insérée dans les pièces justificatives de l'*Histoire du Languedoc*, par dom Vaissette. Mais au point de vue littéraire, la publication de M. Fauriel a une véritable importance. C'est le premier grand monument en vers de la littérature provençale.

Jusqu'ici nous n'avions que de courtes poésies des troubadours, publiées

(1) Voir la première série de la *Revue des Deux Mondes*, tome VIII, 1832.

par MM. Raynouard, Rochegude, Emeric David, et pas une épopée, pas un morceau suivi. Bien que la langue du poème soit souvent rude, incorrecte, grossière et monotone, et qu'elle manque du goût, de l'élégance, des finesses qui distinguent le style des jongleurs lyriques de l'idiome d'*oc*, ce document a, sous le rapport linguistique, et pour l'histoire des littératures du midi, une haute valeur. De plus, c'est un exemple singulier d'un récit qui n'est plus une épopée et qui n'est pas encore une chronique; c'est, comme le dit très bien M. Fauriel, la combinaison intime d'un fonds purement et strictement historique avec des formes et des accessoires poétiques, c'est enfin la transition de la poésie à l'histoire. La traduction, exacte, fidèle, littérale jusqu'au scrupule, que M. Fauriel a jointe au texte, sera de la plus grande utilité pour répandre le goût d'une langue que si peu de personnes étudient ou comprennent. Autant je conçois peu une traduction du latin dans la *Collection*, autant je la trouve utile quand il s'agit d'un monument en langue romane, dont l'intelligence autrement serait, pour ainsi dire, fermée à tous. L'auteur anonyme du poème publié par M. Fauriel était sans doute un de ces troubadours assez mécontent des faveurs des grands, protégé pourtant par un certain Roger Bernart, qu'il appelle *celui qui me dore et me met en splendeur* (*quem daura e esclarzis*); il avait assisté en personne au commencement de la guerre des Albigeois, on le voit dans ses vers. Son poème débute par quelques généralités assez confuses sur l'hérésie des Albigeois; mais il ne commence proprement sa narration qu'en 1208, et il la termine brusquement à la prise de Marmande, par Louis VII, en 1219. Ses récits embrassent donc les dix premières et les dix plus dramatiques années de la croisade. M. Raynouard avait déjà publié quelques pièces relatives aux Albigeois, comme *lo Novel Sermon* et la *Nobla Leyczon;* mais il n'existait point de grand monument poétique sur ce curieux épisode des guerres religieuses, sur la lutte sanglante qui vint terminer, par un horrible dénouement, cette littérature du *gai savoir* et de la *gaie science*, cette fleur charmante de culture et de politesse qui s'était conservée, à travers la barbarie du moyen âge, dans la langue et dans les poésies des troubadours.

L'introduction que M. Fauriel a placée en tête de l'*Histoire en vers de la Croisade*, et que je ne voudrais pas mutiler par une sèche analyse, est un morceau capital et l'un des plus remarquables, sinon le meilleur, qui soit sorti de la plume de l'historien si neuf et si vrai de la Gaule méridionale. « Cette introduction, a dit M. Villemain, est remplie de cette critique fine et vaste, de cette érudition élevée qui caractérise tous les travaux de M. Fauriel. Le naturel heureux du style quelquefois négligé, mais toujours expressif, la précision des détails et le tour d'originalité qui s'y mêle, donnent un grand prix à ce morceau de littérature. » Je ne puis, en toute justice, que répéter ces éloges et attendre avec impatience la publication des autres documens historiques sur la croisade que M. Fauriel prépare pour la *Collection*. Les doctrines albigeoises et vaudoises, si importantes à connaître et si mal expli-

quées jusqu'ici (1), recevront sans doute de ce recueil une lumière nouvelle. Ce sera un grand service rendu à l'étude historique de l'hérésie du XIII[e] siècle, dont, par de singulières destinées, les traditions se sont encore conservées, après huit siècles, dans quelques vallées des Alpes.

On le voit, et nous l'avons déjà laissé pressentir au commencement de cet article, le défaut le plus grave de la *Collection*, c'est le manque de liaison et d'unité entre les parties qui la composent. Se multipliant ainsi sans aucune connexion, et publiés séparément, sans tomaison qui leur donne même un numéro de rappel, les documens finiront par se perdre, par se confondre dans le nombre. Peut-être serait-il convenable de songer à leur donner un ordre plus systématique, où l'isolement n'amenât pas l'oubli. La hâte assez pardonnable qu'on a eue de publier immédiatement un certain nombre de volumes, pour satisfaire à la première exigence des chambres, a été la principale cause de ce manque de suite et de classification, qui, il faut l'espérer, ne se renouvellera plus dorénavant.

On ne peut pas faire le même reproche d'empressement trop hâtif et d'incohérence, dans les publications, aux trois grands recueils qui se préparent avec une sage lenteur, et qui donneront à la collection une haute portée scientifique et une durée sérieuse. Les *Monumens inédits de l'histoire du Tiers-État*, auxquels M. Augustin Thierry a bien voulu, avec une singulière persévérance et un zèle rare qu'aucun obstacle n'arrête, consacrer les efforts d'une vie si honorablement vouée à la science, se diviseront en quatre collections particulières, à savoir : chartes d'affranchissement et statuts municipaux des villes ; réglemens des corporations et jurandes ; actes relatifs aux états provinciaux et aux états généraux, et enfin, pièces concernant l'état des personnes roturières, soit de condition serve, soit de condition libre. On le voit, ce vaste plan embrasse le tiers-état dans tous ses développemens ; il le suit à l'hôtel-de-ville, dans la maîtrise ; il le suit dans ses participations au pouvoir politique, comme dans les priviléges personnels auxquels il arrive. L'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* a compris qu'il ne pouvait être donné à un seul homme de parcourir une si longue carrière,

(1) On s'est de tout temps fait une fausse et bizarre idée de ces doctrines, et les historiens les ont presque tous altérées. J'en veux citer un curieux exemple. Pierre Leprestre, abbé de Saint-Riquier, dans une chronique manuscrite et inédite qui nous a été communiquée par M. Louandre, disait en 1485, à propos des Vaudois d'Arras : « C'étoient aucunes gens, hommes et femmes, qui de nuict se transportoient, par la vertu du diable, des places où ils étoient, et soudainement se trouvoient en aulcuns lieux, arrière des gens, ès bois et ès déserts, en très grand nombre hommes et femmes ; et trouvoient illec un diable en forme d'homme, auquel ils ne veoient jamais le visaige. Et ce diable leur disoit ses commandemens et ordonnances..... Puis faisoit par chascun baiser son derrière, et puis il laissoit à chascun un peu d'argent, et finablement leur administroit vins et viandes à grant largesse, dont ils se repoissoient, et puis tout à coup chascun preaoit sa chascune et en ce point s'estaindoit la lumière... » D'où vient cette singulière et fantastique scène, racontée par un sage et pieux chroniqueur ?

et qu'une vie d'homme ne suffirait pas à achever un monument aussi colossal; il n'a donc plus songé qu'à la mise en œuvre des deux premières parties du recueil, la collection des chartes municipales et celle des statuts des corporations d'arts et de métiers. C'est encore une œuvre immense et qui suffirait à illustrer un nom moins glorieux que celui de M. Thierry. Son recueil ne sera pas seulement une liste savante et froide comme la *Gallia christiana* pour l'histoire du clergé, comme le père Anselme pour l'histoire de la noblesse, comme Labbe pour les conciles; ce ne sera pas une poétique et rêveuse légende comme les Bollandistes, mais l'histoire dramatique, active, remuante, du tiers-état, marchant au long et pénible enfantement de nos libertés politiques. Cette œuvre nationale, où chaque ville de France trouvera sa place, se prépare par des dépouillemens préliminaires, par des recherches consciencieuses, qui seules permettront de la rendre complète.

M. Guérard, de son côté, s'est chargé de la publication des principaux cartulaires. Les couvens ont joué un si grand rôle dans l'organisation politique et religieuse du moyen-âge, que ces précieux titres, dont quelques-uns remontent aux premiers siècles de la monarchie, viendront s'ajouter dignement aux grandes collections que nous possédons déjà sur le clergé, à ces *Annales* des ordres religieux qui recèlent tant de pièces utiles pour l'histoire. Par la spécialité de ses travaux paléographiques, le savant professeur de l'école des chartes était naturellement appelé à cette publication. Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin par Folcuin, et celui de Saint-Pierre de Chartres par Aganon, paraîtront d'abord. Un troisième recueil, moins vaste que les deux précédens, mais important néanmoins dans ses limites, se prépare à Besançon, sous la surveillance de M. Weiss. C'est un choix des manuscrits de la famille Granvelle, qui contiennent un grand nombre d'autographes précieux du XVIe siècle, et qui sont de la plus haute importance pour l'histoire des règnes de Charles-Quint et de François Ier. Au lieu d'éparpiller en des œuvres moindres les efforts des éditeurs, il faudrait les réunir en un point, et faire exécuter sur les registres de l'hôtel-de-ville de Paris, du parlement, de la cour des comptes et de la cour des aides, un travail analogue à celui qui se fait à la bibliothèque du roi, pour le *Trésor des Chartres*, sous la direction de M. Champollion. Il en résulterait des recueils réellement utiles pour l'histoire, réellement intéressans par leur nouveauté.

A côté de ces vastes entreprises, qu'il sera glorieux d'avoir au moins tentées, et dont l'exécution demandera de longues années, on a achevé ou préparé d'autres travaux partiels et moindres, qui, nous aimons à le croire, satisferont mieux que plusieurs des volumes publiés jusqu'ici à la juste exigence du public lettré. Cet espoir sera-t-il justifié par la *Chronique des ducs de Normandie*, de Benoît, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, dont le premier volume a été mis au jour, il y a déjà deux années, par M. Francisque Michel? Je ne sais, mais nous attendrons la publication bien lente du second volume, pour *enjamber*, à la suite de l'éditeur et selon son langage, *un bras* de

l'Océan, et pour examiner avec lui, au Musée britannique, le manuscrit qu'il a cru devoir publier. Nous aurons aussi à rechercher la valeur du texte, fort pur en général, qui a été l'objet des soins de M. Michel. Les *Relations des ambassadeurs vénitiens en France au seizième siècle*, traduites par M. Tomaseo et éditées tout récemment, demanderont, à leur tour, un examen attentif et sérieux.

D'autres publications, que la critique aura à apprécier plus tard, s'élaborent aussi ou se terminent. M. Champollion doit donner les *Lettres des rois et des reines de France*, et il réussira sans doute à imprimer à son recueil une unité que le titre ne semble pas lui présager. M. Michelet s'est chargé des *pièces du procès des templiers*, M. Varin des *archives de la ville de Reims*, M. Natalis de Wailly d'un *Manuel de paléographie*, qu'on dit fort remarquable, mais que les *admiratifs* et les amis trop prompts ont eu l'imprudence de placer d'avance au-dessus des ouvrages de diplomatique de Mabillon, de dom Tassin et de dom de Vaisnes. Si M. Sainte-Beuve se décidait à reprendre les recherches originales qu'il avait bien voulu promettre de faire sur les travaux relatifs à l'histoire de notre ancienne littérature, la *Collection* gagnerait la solide autorité d'un nom justement aimé dans les lettres, d'un écrivain singulièrement habile, qui saurait ajouter à l'érudition profonde les finesses du style, la vivacité des aperçus.

Ce sont là des entreprises laborieuses et modestes que le cercle étroit des érudits sait apprécier, mais qui demandent un dévouement, trop rarement récompensé par la considération, qui, seule pourtant, peut le payer à sa valeur. Mabillon dans ses *Vetera analecta*, Dachéry dans son *Spicilège*, Martenne, Baluze et Pèze dans leurs recueils, nous ont donné d'excellens et simples exemples. Il faut continuer modestement leur œuvre résignée.

Les chambres ne refuseront pas, comme on a paru le craindre à tort, la faible allocation qu'elles votent chaque année pour les travaux historiques, car, par cette médiocre et triste économie, elles se manqueraient à elles-mêmes, elles manqueraient aux désirs et aux sympathies du pays. Dans son universel nivellement, la révolution de 1789 a interrompu la plupart des grandes publications littéraires que la science avait projetées ou commencées; mais, funeste, en son tumultueux début, aux efforts de l'érudition, elle ne peut que lui être favorable dans ses développemens, c'est-à-dire dans l'état actuel de nos institutions. L'immense impulsion que cette crise sociale a imprimée aux idées de toute sorte est surtout légitime dans les travaux historiques, car les trois grandes institutions qui autrefois ont lutté tour à tour et diversement pour le pouvoir, je veux dire l'aristocratie, le clergé et la royauté, se sont, à notre époque, comme confondues et mitigées. Ces collisions n'existent plus que dans le passé, et si l'avenir en recèle de nouvelles, elles seront autres. L'histoire de la noblesse, de la monarchie et de l'église, à laquelle M. Thierry a su ajouter l'histoire si neuve des classes moyennes, demande donc successivement des recherches scrupuleuses et un consciencieux exa-

men. Puisque les congrégations religieuses n'existent plus, puisque les corps savans ne suffisent pas, les comités historiques fondés par le ministère de l'instruction publique, sont appelés à les remplacer dignement, dans cette situation d'équité et d'impartialité historiques, étrange peut-être par sa nouveauté, que nous ont créée les évènemens.

Pour répondre à une mission si difficile, les comités, dans la surveillance et dans l'appréciation qui leur sont confiées, ont deux devoirs principaux et singulièrement délicats à remplir, je veux parler du choix des documens à publier, et du choix des éditeurs. La première et indispensable condition pour autoriser la publication d'un document inédit, condition bien simple sans doute, mais qu'on ne semble pas s'être toujours rappelée suffisamment jusqu'ici, c'est une véritable utilité, c'est un véritable intérêt; car, autrement, ne serait-il pas plus convenable de réimprimer des ouvrages précieux et devenus rares, des trésors de science qui ne seront peut-être jamais dépassés, comme l'*Histoire littéraire*, comme la *Collection des historiens de France*, comme le *Glossaire* de Ducange, livres indispensables aux premières études historiques, et que souvent on ne trouve pas, même à prix d'or? Il nous serait bien difficile de parler ici du choix des éditeurs, car les personnalités sont toujours de mauvais goût. Je ne saurais toutefois m'empêcher de dire que la collection pourrait à l'avenir se mieux appuyer que sur le patois archéologique de M. Grille de Beuzelin.

Telle est au résumé la situation de la *Collection des documens inédits sur l'histoire de France*. Elle a dans le passé quelques titres notables et dignes d'estime, mais elle vit surtout dans l'avenir par les grands recueils qui se préparent. Toutefois, que le caractère officiel qui semble entourer ces publications ne réduise pas exclusivement la critique indépendante à l'hymne louangeur, à l'appréciation dithyrambique. Par le rang qu'elle est destinée à occuper dans la science, par l'élévation de ses travaux, la *Collection* peut subir un contrôle même sévère, car on ne saurait qu'applaudir à la pensée qui a créé les comités historiques, au zèle actif et persévérant du ministre qui s'efforce de les continuer.

CH. LABITTE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Les Partis Coalisés.

Nous assistons à un spectacle instructif. Tout est calme et raffermi. Pleine de sécurité, de confiance, la société vaque à ses affaires, applique ses forces à l'accroissement de son bien-être et de ses lumières, et cependant les partis qui occupent la scène politique se montrent aigris et irrités. A les entendre, tout est compromis; les épreuves traversées, les combats rendus ne porteront pas les fruits heureux qu'on avait le droit d'espérer. Nous ne sommes pas en possession du gouvernement constitutionnel.

D'où vient ce désaccord entre la réalité et les opinions? Pourquoi, au milieu de la tranquillité générale, cette explosion de ressentimens, ces émeutes de boules et de journaux? Quelles sont les causes de ce contraste?

L'an dernier a vu deux grandes mesures, l'amnistie et la dissolution. L'amnistie n'appartient qu'au roi, qui seul pouvait la vouloir et la prononcer. Il en avait le droit souverain, il en eut l'heureux courage, ouvrant ainsi pour la royauté une ère nouvelle, et pour tous les honnêtes gens un retour honorable qui devenait un devoir. La dissolution appartient au ministère du 15 avril, qui l'a osée du consentement de la couronne. Elle devait aussi déterminer une époque nouvelle dans le jeu des pouvoirs parlementaires; mais elle n'a pas amené tous les résultats qu'on pouvait s'en promettre, et c'est là une des principales causes de la confusion qui règne aujourd'hui dans les débats politiques.

Quand le ministère du 15 avril s'établit, sa formation n'était pas

une réaction passionnée contre le centre droit, mais une inclinaison vers le centre gauche. Par l'amnistie et la dissolution, ce mouvement devenait plus sensible; les élections devaient le continuer sans le précipiter. En convoquant les colléges électoraux, le ministère devait sans doute à toutes les opinions l'impartiale observation des lois, mais il ne lui était pas défendu de laisser voir ses sympathies pour les principes d'ordre et de liberté représentés par le centre gauche; il eût imprimé ainsi aux élections une direction politique, et il eût provoqué l'utile intervention de quelques élémens et de quelques hommes nouveaux.

Il y a donc eu cet inconvénient qu'une mesure aussi décisive que la dissolution, dont l'importance était encore rehaussée par l'amnistie, n'a pas produit une chambre assez renouvelée. Les partis parlementaires ont reparu à peu près dans les mêmes proportions, et avec quelques ressentimens de plus; le centre droit, malgré les ménagemens dont il a été l'objet, non-seulement a retenu, mais exagéré ses rancunes; une partie du centre gauche, étonnée de la tiédeur du ministère, a passé de la défiance à l'irritation : enfin les instincts heureux qui poussent aujourd'hui la France dans les voies du travail et des améliorations sociales, et lui ont inspiré le complet oubli des anciennes querelles, n'ont pas suffisamment prévalu dans les élections.

Il y aura bientôt cinq mois que le ministère se trouve en face d'une chambre non pas hostile, mais indifférente, qui ne veut pas le renverser, mais ne l'adopte pas, qui en masse n'a pas de passions, mais voit s'agiter dans son sein quelques hommes passionnés, dont les mouvemens et les votes trompent toutes prévisions, et dont l'esprit est encore à naître.

Cette situation singulière se prolongera probablement jusqu'à la fin de la première session. Il ne faudra pas moins d'une année pour tirer de la chambre nouvelle une majorité politique; mais ce temps ne sera pas tout-à-fait perdu : durant cet intervalle, les partis et les hommes continueront de céder au mouvement de transformation qui les entraîne et les maîtrise.

Le fait le plus saillant qui frappe les regards, c'est l'abdication complète des passions bruyantes qui, après la révolution de 1830, ont agité le pays durant cinq ans. Tout s'est évanoui; on semble avoir perdu même le souvenir des scènes les plus vives; on est entré dans une phase nouvelle; on s'occupe d'affaires; on vit pour les intérêts positifs, et celui qui viendrait aujourd'hui parler la langue politique des premières années de 1830, exciterait cet étonnement que provoque l'apparition d'un vieux costume au milieu des modes

du jour. Nous sommes ainsi faits, nous changeons beaucoup et nous vivons vite.

Cette métamorphose de l'esprit public n'a pas échappé aux partis, et ils ont dû s'y conformer, même à contre-cœur. Nous avons vu les hommes les plus engagés dans les opinions extrêmes laisser dans l'ombre les parties ardentes de leur rôle politique, pour se montrer exclusivement positifs et spéciaux : ils n'ont pas reculé devant l'examen des détails les plus minutieux. *Les affaires, faisons des affaires*, tel a été le cri général : on a voulu emporter d'assaut les difficultés les plus techniques, et par la profondeur de ses études, se montrer digne d'un portefeuille.

Maintenant, jusqu'à quel point la chambre doit-elle pénétrer dans les affaires et prendre part à l'administration? Voilà une importante question de gouvernement constitutionnel, qui, seulement aujourd'hui, se pose distinctement.

Comme le roi, dépositaire par excellence du pouvoir exécutif, devient inévitablement législateur quand il rend des ordonnances pour l'exécution des lois et la sûreté de l'état, de même les deux chambres, spécialement investies du pouvoir législatif, touchent à l'administration même par la discussion et la rédaction des lois. Cette pénétration réciproque des trois pouvoirs, ces concessions mutuelles forment le nœud du gouvernement représentatif.

Pour la première fois, la chambre des députés, échappant aux orages politiques, s'applique exclusivement aux affaires. Mettez à côté de ce fait important la coalition des partis qui se décomposent, et vous aurez les deux élémens de la situation actuelle. Jamais chambre n'a été animée, envers la couronne, d'intentions plus droites et plus sincères, mais elle cherche la mesure et la limite de son pouvoir dans la gestion des affaires; elle ne songe à rien usurper, mais elle veut ne rien perdre de ce qui doit lui appartenir. De leur côté, les partis, convaincus qu'il ne leur est plus possible de faire vibrer aujourd'hui la fibre amollie des vieilles passions, ont transporté la guerre et la lutte dans le détail des intérêts, et ils provoquent la chambre à commettre des fautes, pour se consoler de leur déchéance politique.

Oui, la chambre, dans sa majorité numérique, est loyale; ses intentions sont pures; elle a commencé sa session avec le ferme désir de s'associer avec franchise à l'action du gouvernement, mais peu à peu elle a subi le joug de passions habiles et implacables qui l'exploitent et la mènent. Alors il s'est trouvé que l'assemblée qui devait surtout s'occuper d'affaires, les a empêchées toutes, et que partout où elle devait donner l'impulsion, elle a mis un obstacle.

Qui ne s'attendait à ce que cette année vît commencer les travaux qui doivent donner à la France les chemins de fer, ces communications rapides, si nécessaires aujourd'hui, à l'industrie, à la guerre, à la vie? Point. Sous prétexte que le gouvernement a trop demandé, on lui refuse tout; quand il réclame le partage avec les compagnies, on l'exclut même de cette association; tout le monde pourra travailler au bien-être du pays, excepté l'état. Et ces choses se passent en France, chez le peuple le plus habitué à invoquer le gouvernement, son intervention, sa force, partout où un intérêt public se trouve en jeu ou en péril!

Nous croyons que la chambre a été surprise; mais maintenant elle est avertie, elle sait où on veut la mener; elle ne peut plus ignorer que, sous prétexte de lui parler affaires, on travaille à fausser ses rapports tant avec la couronne qu'avec l'autre chambre. L'article 7 de la proposition sur les rentes n'est-il pas un empiétement sur les prérogatives constitutionnelles du pouvoir exécutif? Ne murmure-t-on pas déjà dans l'enceinte du palais Bourbon des menaces contre la chambre des pairs, qui prétend être libre et exercer sa part d'action dans le concours des trois pouvoirs?

Contradiction bizarre! Ceux qui se portent pour les soutiens par excellence du gouvernement parlementaire, ne veulent pas que l'autre moitié du parlement garde son indépendance et sa dignité. La chambre ne comprendra-t-elle pas qu'en se laissant entraîner à des empiétemens sur le pouvoir exécutif, à des colères contre l'autre chambre, elle tend à se créer pouvoir, unique et despotique.

Le mot de *convention* a été prononcé. Il n'est pas effrayant sans doute parce qu'il est sans application, mais il indique les craintes publiques et les projets de quelques-uns. Or, il n'y a rien de plus triste pour un homme, comme pour une assemblée, que de se faire l'instrument de passions qu'on n'éprouve pas et de desseins qu'on repousserait avec effroi, si on les approfondissait. On se trouve à la fois violent et petit, et tout en se donnant des airs de maître, on est esclave.

Deux grandes questions vont se présenter devant la chambre, Alger et le budget. Que la chambre les juge, non pas avec les préventions passionnées qu'on lui souffle de toutes parts, mais avec son bon sens et son patriotisme. La France ne veut pas l'abandon d'Alger; pour garder nos possessions africaines, il ne faut pas affaiblir l'armée qui les occupe. Or, refuser au gouvernement ses justes demandes, c'est l'empêcher de satisfaire à tout ce que réclament l'honneur et la sûreté de notre drapeau en face des Arabes. La chambre ne perdra

pas de vue que le moment où l'on prodigue tout à l'industrie n'est pas celui qu'il faut choisir pour affaiblir notre puissance militaire : la force de l'armée et la grandeur extérieure de la France sont aussi des intérêts; et tout n'est pas compris entre la conversion du cinq et le triomphe des compagnies.

Ce n'est pas sérieusement qu'on peut craindre le refus de voter le budget; mais cette idée, jetée en avant par les passions, n'est-elle pas bien propre à éclairer la chambre? Quelques hommes en sont arrivés à la plus grosse menace dont on ait pu accoucher, il y a dix ans, pour résister aux entreprises contre-révolutionnaires de la restauration. Refuser le budget! et pourquoi? Le pouvoir exécutif est-il sorti de ses limites constitutionnelles? Non. Mais, disent-ils, la chambre des pairs semble peu disposée à adopter les plans de la chambre des députés sur la conversion des rentes, et nous voulons employer, contre elle et contre la couronne, un moyen coërcitif.

Depuis huit jours, la chambre a pu lire dans le fond des choses et pénétrer le secret de plusieurs. Jusqu'à présent, elle a obéi à une impulsion dont elle ne démêlait pas bien le sens et la portée; maintenant elle peut réfléchir et se consulter. Elle peut aussi apprécier la situation véritable de ces partis dont la coalition est si fastueuse, mais dont la consistance n'est plus la même, et que le flot du temps fait dériver à leur insu de leurs anciennes obstinations.

Quand M. Garnier-Pagès s'efforce de supplanter M. Laffitte dans le rôle de financier de l'opposition, quand M. Berryer plie son éloquence aux discussions les plus précises sur les chemins de fer, cet empressement à se montrer *pratiques*, cet enthousiasme pour les chiffres, ne dénotent-ils pas qu'ils désespéraient de se faire entendre et goûter sur d'autres sujets? S'il y a de la finesse dans cette conduite, il y a aussi une reconnaissance expresse de l'état des esprits, il y a même une sorte de renonciation aux passions politiques dont ces orateurs tiennent leur mandat et leur existence.

En ce moment, les partis se transforment, se décomposent et se coalisent; de la franchise, on passe à la dissimulation; on cache ses passions, ses principes. Les démocrates nouveau-venus dans la chambre ont, jusqu'à présent, frustré l'attente publique des émotions promises : une seule injure de mauvais goût, adressée à la révolution, a signalé la présence des rancunes légitimistes; on rougirait de se montrer ardent, et pour la passion il n'y a plus d'opportunité.

Voilà pour les opinions extrêmes. Si nous examinons les partis parlementaires, nous voyons que la gauche modérée et son honorable

chef, M. Odilon Barrot, ont sur les autres côtés de la chambre l'avantage d'avoir gardé la même position. Depuis que l'éloquent député de l'Aisne a prononcé, en 1836, ces paroles : *Je sais accepter des faits accomplis; je sais prendre, en politique, un point de départ, et ne pas continuellement recommencer le passé et renouveler des luttes qui sont terminées*, il a presque toujours montré une modération et un tact qui le destinent pour l'avenir à la pratique du gouvernement. La sincère élévation des sentimens nationaux qui l'animent lui ont valu l'estime de la France, et le pays le verrait avec joie devenir de plus en plus politique et possible. L'opinion lui rend cette justice, qu'il reste étranger aux petites intrigues, aux roueries parlementaires; et il semble que M. Barrot a marché d'autant plus vers le pouvoir, qu'il s'est tenu plus tranquille.

On n'a pas manqué, dans le public, de comparer à cette grave attitude l'inquiète pétulance de M. Guizot et de ses amis. Est-ce M. Guizot qui conduit ses amis, ou ses amis le mènent-ils? Cette anxiété maladive qui le pousse de contradictions en contradictions lui est-elle imposée ou naturelle?

Quoi qu'il en soit, M. Guizot, après avoir annoncé, au commencement de la session, qu'il était satisfait de la conduite et des déclarations du ministère, figure maintenant parmi ses plus ardens adversaires, et trace de la société la plus lugubre peinture.

Dans l'ordre des théories, M. Guizot a écrit, en 1836, un éclatant panégyrique de la philosophie du XVIII[e] siècle, et, en 1838, un éloge sans réserve du catholicisme, qu'il présente comme l'ancre immobile et éternel des sociétés humaines. Voilà pour la consistance du penseur.

Quant à l'homme politique, est-il bien vrai que nous ayons aujourd'hui devant nous, en la personne de M. Guizot, l'auteur de l'allocution aux électeurs de Lisieux? En quelques mois M. Guizot a passé de la doctrine de M. Fonfrède, de celle de M. Persil, du principe qui veut que le roi règne et gouverne à la fois, à l'omnipotence parlementaire. En 1830, M. Guizot, voulant conserver le pouvoir, proposa, à ses collègues une loi d'organisation des clubs, à laquelle M. Dupin, alors admis au conseil, s'opposa avec toute la force de sa conscience et de toute la puissance de son talent. Quelque temps après, les clubs abattus par l'opinion et justement attaqués de toutes parts, M. Guizot se présenta pour les combattre, portant à la main la bannière de la quasi-légitimité! En 1834, le maréchal Gérard, devançant la clémence royale, dont la sagesse avait marqué l'époque de l'amnistie, déclara vouloir se retirer si le conseil n'adoptait cette

mesure. Le ministère était déjà dissous par la retraite du maréchal. M. Guizot n'hésita pas à se dévouer pour sauver le ministère et surtout son ministère de l'instruction publique. Il écrivit au maréchal Gérard, qu'il était prêt à adopter l'amnistie, et à la faire adopter à ses collègues, s'il voulait reprendre la présidence. Tant que M. Guizot s'est montré l'homme d'un système arrêté, on a pu croire que l'envie de le faire dominer lui donnait cette souplesse si opposée à son apparente raideur; mais quelles sont aujourd'hui les idées de M. Guizot? Nous les cherchons de bonne foi dans ses derniers écrits sans qu'elles nous apparaissent, et c'est surtout après les avoir médités qu'on doit se ranger à cette opinion sur M. Guizot, sorties d'une bouche dont il a entendu souvent d'utiles vérités : « n'ayant pas réussi à devenir le flatteur du roi, il se fait aujourd'hui le courtisan de la chambre. »

Soyons indulgens; n'insistons pas trop sur ces variations ni sur les agitations auxquelles sont en proie M. Guizot et ses amis. Il ne leur est pas possible de vivre long-temps sans portefeuilles; quand ils ne sont plus ministres, ils deviennent révolutionnaires ardens, et il faudrait les laisser éternellement au pouvoir, par mesure de salut public. Autour de M. Guizot, on ne parle plus que de troubles et de révolutions; on s'écrie qu'on remuera, s'il le faut, les pavés de juillet, et dans ce délire on est de bonne foi.

Sans doute, le talent est chose recommandable, mais vraiment il inspire plutôt la compassion que l'envie, quand il monte les têtes à ce comble de fatuité folle. Les trois ou quatre personnes qui entourent M. Guizot oublient complètement ce que la chambre et la France contiennent d'aptitudes, de capacités et d'intelligences; elles sourient ironiquement si on leur dit que des hommes nouveaux peuvent s'élever sans leur appui; elles refusent de croire qu'il puisse y avoir dans le pays d'autre école que la leur pour les affaires et les idées, et elles érigeraient volontiers en dogme politique la *légitimité doctrinaire*.

Cependant il est un homme dont le parti doctrinaire veut bien reconnaître la valeur, c'est M. Thiers, mais à la condition de s'en servir et de le garder. M. Thiers a toujours été considéré par M. Guizot et ses amis comme un ornement de leur triomphe. Il leur convient de l'incorporer dans leurs rangs, de l'isoler des siens, de son parti, de ses souvenirs; si on leur reproche leur tendance en arrière, vers la restauration, ils veulent pouvoir montrer au milieu d'eux l'illustre plébéien qui doit tout aux principes de la première révolution et au succès de la seconde. Mais que M. Thiers cesse de marcher avec les

doctrinaires, comme il l'a fait déjà, avec quelle aigreur ils dénigrent aussitôt son talent, avec quel dédain ils rabaissent bien vite son caractère! Et cela en termes qui sont loin de sentir l'atticisme, et qui seraient plus dignes d'un club jacobin que d'une école qui se vante d'avoir fleuri dans l'atmosphère aristocratique des salons.

Ne nous étonnons donc pas que M. Guizot ait si promptement abandonné le rôle de modérateur suprême, qu'il avait affecté au début de la session, pour voter avec la partie du centre gauche qui s'est séparée du cabinet, et qu'il ait laissé dire à ses amis que le seul remède aux embarras du présent était la reconstruction du ministère du 11 octobre.

Nous croyons volontiers à la sincérité de ce désir, car une coalition pourrait seule aujourd'hui ramener pour quelques jours M. Guizot aux affaires, l'état de l'esprit public ayant rendu impossible un ministère centre droit.

En remettant le pouvoir entre les mains des amis de M. Guizot, la reconstruction du 11 octobre aurait encore pour eux plusieurs avantages :

Elle annulerait le centre gauche.

Elle ôterait à M. Thiers la moitié de son importance politique.

Elle remettrait la gauche modérée dans la position fausse dont des circonstances heureuses et l'habileté de M. Barrot ont su la tirer.

Il est remarquable que le parti doctrinaire ne peut retrouver quelque avenir politique qu'en nous ramenant au passé. S'il pouvait avoir la fortune de quelques émeutes, ses beaux jours reviendraient.

On ne retourne pas péniblement, surtout en ce pays, sur les traces déjà parcourues : le 11 octobre a dû sa prospérité à des circonstances impérieuses; il a été un fait nécessaire; il ne serait plus aujourd'hui qu'une fantaisie.

A-t-on bien réfléchi à ce que signifierait la coalition de M. Guizot et de M. Thiers aux affaires? Ce serait dénoncer que le pays et la royauté ne peuvent être conduits et sauvés que par deux hommes, et que nous ne saurions nous passer d'une dictature en partie-double. Ce serait nier les progrès accomplis, les ressentimens calmés, le retour des esprits, la possibilité des hommes et des talens nouveaux.

Le pays ne l'entend pas ainsi : il voit dans M. Guizot un homme que ses passions ont fourvoyé, et qui a fourni, sinon la totalité, du moins la plus grande partie de sa carrière ministérielle; dans M. Thiers, un des membres les plus éminens du centre gauche, dont

le retour aux affaires est marqué dans l'avenir : mais le pays ne connaît qu'une pensée et qu'une institution qui ait le pouvoir de présider toujours à sa destinée, la royauté.

Qui peut mieux comprendre ces choses que M. Thiers avec sa pénétrante sagacité? Si déjà, il y a deux ans, il s'estimait assez considérable pour accepter la présidence du conseil, et constituer un ministère, croira-t-il aujourd'hui avoir besoin de M. Guizot pour se compléter et se maintenir aux affaires? Si M. Guizot est nécessaire à M. Thiers, ce n'est pas comme collègue, mais comme adversaire, comme antithèse.

L'intérêt général est d'éviter tout retour en arrière et d'organiser les tendances libérales de notre époque. Dans cette œuvre, un rôle important appartient à M. Thiers. Mais M. Thiers ne doit pas oublier que la patience est aussi de la force et du courage; il ne se fera pas tribun; il sera un homme d'état au repos.

Notre époque est si complexe et si mobile, que les mêmes hommes ne peuvent toujours figurer sur la scène; il y a des intermittences inévitables, même pour les organisations les plus heureuses. C'est beaucoup que de revenir d'intervalle en intervalle donner des signes d'intelligence et de grandeur.

Puisque M. Thiers ne saurait trouver son avenir dans la reconstruction du 11 octobre, la gauche modérée pourrait-elle y prêter les mains? Ce serait perdre le fruit de deux ans de modération et d'habileté. M. Barrot se croit sans doute appelé à d'autres destinées que de servir à M. Guizot de compère de tribune, de dupe et de victime?

Il n'y a pas lieu à la dissolution immédiate du cabinet du 15 avril, car la chambre n'a pas l'intention politique de renverser violemment le ministère. Depuis qu'elle est assemblée, la chambre n'a eu que deux volontés, ne pas intervenir en Espagne et convertir le 5 p. 100; puis elle s'est essayée dans la gestion des affaires, sans antipathie pour personne, mais avec une inexpérience qui a mis du désordre dans ses votes.

Cependant on peut prévoir une modification dans le cabinet du 15 avril après la session. A son heure, à sa convenance, dans sa pleine liberté, la royauté, consultant les faits, les opinions et les influences parlementaires, reconstituera une administration. Cette intervention constitutionnelle de la couronne ne comporte pas de précipitation, pas plus que le moment venu, elle ne souffre de retard.

Si les hommes qui s'agitent pouvaient retrouver quelques momens de sang-froid pour regarder autour d'eux, ils verraient combien peu

le public les suit et les approuve dans leurs émotions intéressées. Il n'est pas habile de simuler un *forum* agité au milieu d'une société tranquille et de faire des orages de la tribune un mensonge.

La coalition des partis est factice, et leur décomposition est réelle. Ainsi tous les légitimistes ne suivent pas M. Berryer; les uns le trouvent trop compromis dans l'opposition, quelques autres pas assez. Le centre droit désavoue les doctrinaires proprement dits, depuis que ces derniers ont découvert leurs passions subversives. Une partie du centre gauche ne s'est pas séparée du ministère, une autre fraction moins nombreuse et plus ardente a voté souvent contre lui. La gauche ne se décompose-t-elle pas en démocratie voulant toutes les conditions de la monarchie représentative, en démocratie plus radicale, enfin en démocratie républicaine?

C'est la force et le caractère de notre temps que tous ces partis et toutes ces fractions de partis co-existent, se combattent, se balancent, et travaillent sans le savoir peut-être à l'harmonie générale. Aujourd'hui, dans notre société, aucun élément ne peut écraser l'autre, et la prédominance morale ne peut être obtenue que par l'évidence de la raison.

Aussi les partis feront sagement de veiller sur eux-mêmes : la société les juge d'autant plus sévèrement, qu'elle leur accorde plus de liberté, et qu'il n'y a pas péril pour eux à parler ou à écrire. Il y a quatorze ans, les passions politiques luttaient contre la censure *légale* d'un gouvernement ombrageux; aujourd'hui, elles comparaissent devant la censure de l'indifférence et de l'ironie publique; laquelle des deux censures est la plus redoutable?

C'est une grande force dans notre siècle que la puissance parlementaire. Mais cette puissance si réelle et si nécessaire ne saurait se mouvoir avec trop de mesure et de sagesse; car sa responsabilité se proportionne à son importance. Les électeurs, le pays, l'opinion publique, la royauté, la regardent agir avec attention, avec respect; mais ils sont appelés à la juger. La chambre de 1838 est encore maîtresse d'elle-même : elle se servira de sa liberté pour bien mériter de la France.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1838.

L'histoire secrète de la discussion de la loi des chemins de fer, serait un excellent morceau d'histoire, et tout-à-fait digne de la plume de quelques historiens d'une haute portée, qui n'en ignorent pas, sans doute, les moindres détails. Nous ne la ferons pas, tout instructive qu'elle serait pour l'intelligence de ce qui se passe de mystérieux en ce moment.

Comme dans la plupart des affaires de tous les temps, les dupes n'ont pas été en minorité dans celle-ci; et si de grandes preuves d'habileté ont été données par quelques hommes, ce n'est pas précisément de celle qui ferait fortune dans la chambre, si elle éclatait au grand jour. Mais nous voulons, nous devons nous en tenir aux faits qui ont été publiés, et aux discours qui ont été prononcés à la tribune.

Un seul homme, dans la chambre, nous n'hésitons pas à le dire, a vu la question de haut. Il est vrai qu'il était merveilleusement placé pour cela. C'est M. Berryer. Quant aux autres sommités de la chambre, elles étaient enlacées par trop de petits intérêts, moteurs d'autant de petites passions. L'avantage qu'avait sur elles M. Berryer, c'est que le jour de son ministère n'est pas proche, et qu'il le sait. Il faut que tant de grands évènemens arrivent pour que M. Berryer trouve la juste récompense de son dévouement et de sa foi, que les petits évènemens, tels que la chute d'un cabinet, ne lui importent guère. Quand ce petit évènement se trouve devoir résulter des grandes combinaisons qui le préoccupent, tant mieux, sans doute, et c'était ici le cas. Aussi jamais M. Berryer n'avait été plus abondant, plus vif dans son allure; et c'était un curieux spectacle que cette liberté, cette aisance dont jouissait M. Berryer, dans une chambre si éminemment composée dans l'esprit de la révolution de juillet, tandis que les illustrations parlementaires nées de cette époque étaient garottées, par leur fausse position, sur leur banc. M. Berryer et M. Arago, voilà les deux orateurs que la coalition de M. Thiers, de M. Gui-

zot et de leurs amis avait chargés de parler en leur nom contre le ministère; leur absence de la tribune et l'activité de leur opposition autorisent du moins à le dire, d'autant plus que M. Arago était leur élu dans le sein de la commission de la loi des chemins de fer. Répondra-t-on qu'il ne s'agissait que d'une loi d'intérêt matériel? Mais alors pourquoi s'étonner que le ministère ne se soit pas dissous dès le rejet de cette loi? *Le Constitutionnel* ne dit-il pas, aujourd'hui même, que cette loi était toute politique? « Qu'est-ce donc alors que les questions politiques? » s'écrie l'organe officiel de la coalition en faisant valoir toute l'importance du rejet de la loi des chemins de fer. « Quoi! plusieurs ministres ont pu dire à la tribune que la grandeur du gouvernement de juillet était intéressée à ce qu'il fît lui-même certaines lignes de chemins de fer, et le vote émis sur une question ainsi posée n'est pas un vote politique! » — C'était donc un vote politique? Soit. Le rédacteur actuel du journal que nous citons s'y connaît, au moins, aussi bien que nous, nous le confessons sans peine. Pourquoi donc, lui demanderons-nous, M. Thiers, ou, à son défaut (si sa maladie ne tenait pas du genre des infirmités de Sixte-Quint), ses amis les plus proches, n'ont-ils pas pris part à cette discussion? M. Arago et M. Berryer seraient-ils déjà aujourd'hui les commissaires du futur ministère de M. Thiers et de M. Guizot?

Pour M. Arago, qui a joué dans cette discussion le rôle de l'astrologue qui se laisse choir dans un puits, nous aurions peine à expliquer ses intentions. S'il a voulu simplement faire de l'opposition vulgaire, il a parfaitement réussi. Sa science lui a servi à arrêter, à retarder d'un an les développemens de la science. Peut-être, en revanche, aura-t-elle contribué à l'établissement prochain d'un cabinet dont ses principes politiques l'obligeront à être l'adversaire. Mais nous ne nous chargeons pas d'expliquer les combinaisons d'une spécialité aussi profonde. Quant à M. Berryer, qui est véritablement un homme politique, nous l'avons parfaitement compris.

L'éloquent et le persévérant adversaire de la révolution de juillet sait qu'en l'état actuel de l'Europe la réalisation de ses espérances dépend surtout du plus ou moins d'union de la France et de l'Angleterre. Il sait aussi que l'existence du royaume de Belgique est la condition indispensable du maintien de l'ordre de choses actuel. Mettre Londres à quatorze heures de chemin de Paris, donner au gouvernement la facilité de couvrir en vingt-quatre heures la Belgique de soldats français, au moyen des chemins de fer, c'est là ce que se proposait le gouvernement français en demandant l'exécution du chemin de fer de Paris à Bruxelles. Retarder cette exécution d'une année, n'est-ce pas s'ouvrir un an de chances? Qui sait tout ce qui peut se passer en une année, et en une année qui commence par l'irritation causée en Belgique par l'affaire de Strassen, et l'embarrassante accession du roi de Hollande aux vingt-quatre articles? On a dit avec raison que les fonds demandés pour le chemin de Bruxelles représentent à peu près le quart des fonds qu'il faudrait pour aller combattre une division prussienne entre Liége et Bruxelles, et le quart des frais d'une intervention en Espagne. Le chemin de fer du nord

terminerait toutes les grandes question du nord; il assurerait notre influence commerciale sur la Belgique et l'éloignerait de la Prusse, qui ne demande qu'à étendre son cercle de douanes, et sait-on jusqu'où peuvent aller les sympathies commerciales d'un peuple aussi exclusivement industriel que l'est le peuple belge? M. Berryer a vu tout cela, et il a admirablement combattu la loi; il l'a combattue avec toute la force que prête la conviction, avec toute la puissance que donne à un homme de talent la certitude que sa défaite éloignera peut-être pour jamais l'accomplissement de ses plus chers désirs. La chambre a voté avec M. Berryer, non pas certes qu'elle veuille une troisième restauration, ni le triomphe des idées russes en Europe, ou la suprématie de la Prusse en Belgique, mais parce qu'en de pareils cas la chambre est composée, non pas de députés, mais d'arrondissemens, qui se jalousent les uns les autres.

Nous parlons ici des députés qui appartiennent corps et ame à une localité. Quelques-uns sont d'un arrondissement, rien de plus; d'autres élèvent leurs vues jusqu'à l'horizon d'un département; il en est enfin qui embrassent dans leur patriotisme toute l'étendue d'un bassin. Ceux-ci du nord, ceux-là du midi. Dans le vote de la loi des chemins de fer par l'état, ce sont les députés du midi qui ont cru défendre les canaux contre les chemins de fer du nord. Le nord se vengera dans la discussion des canaux. Ce sont les membres de la fable, qui se battent les uns contre les autres. Dans la discussion des rentes, les membres étaient unis. Ils se bornaient à combattre l'estomac.

Si la chambre était appelée à discuter une loi des chemins de fer en faveur des compagnies, les intérêts d'arrondissemens lèveraient la tête à leur tour. La discussion, déjà passablement rétrécie, dans les débats du chemin de fer du nord, deviendrait microscopique. On se battrait à coup de grains de sable, et Dieu sait ce qui adviendrait de la loi! De tels débats sont inévitables. On a beau avoir fait cent lieues pour se rendre sur son banc à la chambre, on ne peut tout à coup perdre de vue le clocher de sa commune. Ce conflit se reproduira chaque fois que s'engagera un grand débat d'intérêt général où se mêleront les intérêts locaux. Le ministère n'y peut rien. Le cabinet actuel savait parfaitement dans quel labyrinthe de petits obstacles il s'avançait, en s'engageant dans la discussion des chemins de fer. Il n'a pas reculé cependant. Le ministère a eu déjà à supporter, cette semaine, une discussion qui avait écrasé un autre ministère. Il ne dépendait pas de lui de changer la composition de la chambre, et c'est là que se trouve, nous ne dirons pas le mal, mais l'embarras. Qu'il s'agisse d'un vote d'où dépende la sûreté de la France, d'une dépense toute nationale, sans autre bénéfice pour personne que l'honneur et la sécurité qui en reviennent à tous, la chambre votera sans hésiter la mesure. Ou, si elle la rejette, il y aura lieu de reprocher au ministère d'avoir peu d'influence sur elle, et de manquer de la force qu'il faut au pouvoir pour diriger l'état. Mais, encore une fois, en pareil cas, la chambre sera toute française; elle soutiendra l'unité du pays, la centralisation nécessaire du pouvoir. Qu'il s'agisse, au contraire, de diminuer les rentes de Paris, d'augmenter la source des richesses

du nord ou du midi, vous aurez alors une chambre aveugle, ou myope pour vrai dire, comme elle l'a été dans la discussion des chemins de fer. C'est à ce point que le gouvernement fédéral, la plus triste et la plus étroite de toutes les organisations politiques, la plus impropre à notre pays, s'établirait, à l'aide de la jalousie des localités, si jamais elle pouvait l'être en France. Nous jouirions ainsi de tous les inconvéniens du fédéralisme, qui sont les inimitiés locales, sans posséder ce qui en fait le lien.

S'il est naturel qu'un esprit tel que celui de M. Berryer ait vu la question des chemins de fer d'un point aussi haut qu'il l'a fait, si un certain nombre de membres de la chambre sont excusables de l'avoir envisagée trop étroitement, en est-il ainsi des capacités de la coalition, et leur serait-il facile de dire le rôle qu'elles ont joué?

L'avis de M. de Rémusat, qui est de ne rien laisser faire au ministère, ni chemins, ni canaux, ni monumens, a prévalu, sans doute, dans la coalition. M. Duchâtel déclarait, dans la dernière session, que les travaux par l'état devaient être préférés, parce que s'il y a des bénéfices, l'état les emploiera à faire d'autres travaux; s'il y a perte, elle ne sera pas supportée par le commerce et l'industrie. C'était un avis un peu exclusif; mais enfin c'était celui de M. Duchâtel. Cette année, M. Duchâtel est exclusif dans l'autre sens. M. Duvergier de Hauranne, qui écrit ses discours long-temps d'avance, comptant que le ministère se prononcerait exclusivement contre les compagnies, avait entassé une montagne d'argumens en leur faveur. C'est ce discours que M. Duvergier est venu lire en réponse à l'excellente improvisation de M. Martin (du Nord), qui proposait de donner les travaux aux compagnies en gardant deux lignes principales pour l'état. Pendant ce temps, M. Thiers, qui a toujours été pour l'exécution des travaux par l'état, disait à ses amis que, s'il montait à la tribune, il *donnerait la chair de poule* à la chambre, tant il lui causerait d'effroi, en déroulant le tableau des inconvéniens qui résulteraient de l'abandon des travaux aux compagnies! Enfin, comme en toutes choses, la coalition était un chaos d'opinions contradictoires à elles-mêmes et entre elles.

Mais on s'entend sur un point. Un principe est commun à tous les membres de la coalition, principe populaire, et formulé en proverbe par la sagesse des nations. Il s'agit de faire vider leurs places aux ministres et de s'y mettre. Peu importe donc la sûreté du pays, l'avenir de la France! On y pourvoira quand on sera ministre. On a bien assez de capacité pour cela. Les chemins de fer pourraient mener le commerce du nord vers le midi, à travers la France, porter rapidement une armée auxiliaire sur les pays de notre rayon politique, faire voler, en peu d'heures, nos troupes sur nos frontières menacées; rien de mieux, mais les chemins de fer ne menaient pas la coalition au ministère, et la coalition les a condamnés.

Ainsi, les hommes qui pouvaient le mieux triompher, dans la chambre, des petits instincts de localité, se sont servis, au contraire, de ces mêmes passions pour en venir à leurs fins. Les capacités, qui se sont élancées dans les

hautes sphères de la société, à l'aide de la révolution de juillet, ont abandonné les intérêts les plus vrais, les plus vifs de cette révolution, pour courir au plus pressé, à leurs intérêts personnels du moment. Ils se sont dit : Périsse l'alliance anglaise, plutôt que l'alliance des doctrinaires et du tiers-parti !

Maintenant que ce beau résultat est obtenu, on s'écrie que le pouvoir se rapetisse et s'abaisse, et *le Constitutionnel* se plaint avec douleur que « l'anarchie qui a été un moment en bas de notre société, est actuellement en haut. » Il est vrai que votre ambition personnelle l'a portée là, mais elle n'y fera pas d'aussi grands ravages que vous le pensez. « Rien n'est plus propre qu'une telle situation à porter une atteinte profonde à la moralité d'un pays, » ajoute le même journal, qui eût dit plus vrai, s'il eût dit la *moralité d'un parti*. Pour le pays, il n'est que simple spectateur en ceci. La chambre est une chambre nouvelle, son peu d'expérience lui cause quelque hésitation; l'esprit de localité qui y domine a favorisé les projets de la coalition; mais *le Constitutionnel* a beau dire qu'elle s'est séparée du ministère, que si les ministres restent, c'est que certains hommes d'état en sont venus à oublier le respect de soi-même, et que la représentation nationale serait frappée d'atonie, si elle ne les chassait pas; nous persisterions, à la place du ministère, à demander une preuve plus décisive de sa séparation, et heureusement l'occasion s'en présentera bientôt.

Déjà, dans la discussion de la loi des monumens publics, nous avons vu échouer M. de Guisard, ancien directeur des monumens, qui portait l'esprit de coalition jusqu'à proposer, dans un rapport, le refus des crédits nécessaires aux établissemens les plus utiles, tels que l'hospice de Charenton et celui des Jeunes Aveugles. La chambre a voté les fonds nécessaires à l'achèvement du palais du quai d'Orsay, aux bâtimens des archives, à l'établissement de Charenton. Les efforts réunis de M. Guisard, de M. Duvergier de Hauranne, de M. Dufaure et de M. Gouin, n'ont pu l'entraîner, et elle a rendu hommage au ton de convenance et de modération parfaite avec lequel M. de Montalivet a répondu aux attaques unies des doctrinaires et de la section gauche de la coalition. Selon nous, M. de Montalivet aurait pu dédaigner de répondre aux vulgaires détails étalés par M. Jaubert, qui est venu énumérer le nombre de chaises et de tables placées dans les bureaux de la direction des monumens. Qui sait jusqu'où le ministre eût été obligé de suivre M. Jaubert dans ses secrètes et infatigables investigations ! La chambre a pu voir, en cette occasion, jusqu'à quel point peut aller la complaisance, quand elle s'appuie sur un sens juste et droit. M. de Montalivet a répondu à tout; il a évité tout ce qui pouvait ressembler à une parole de désapprobation pour ses prédécesseurs; et, assurément, ce n'est pas d'eux qu'il a reçu cet exemple.

Mais quand même ce vote, en faveur du ministère, n'aurait pas eu lieu, ce n'est pas de ceux qui souhaitent si ardemment de le remplacer qu'il doit prendre conseil. Il est vrai que *le Constitutionnel* le somme chaque jour de

se retirer, en déclarant toutefois que la crise ministérielle serait grave à cause *de l'espèce de désistement général des candidatures les plus hautes et les plus appuyées*, à quoi un journal tout nouvellement enrôlé dans l'opposition, mais qui a déjà le mot d'ordre, répond avec candeur que les hommes politiques doivent rendre courage à leurs amis, déclarer à quelles alliances ils auront recours pour faire un cabinet, que leur devoir est de prendre pitié de cette pauvre France qui leur tend les bras, et qui meurt si la coalition ne vient la secourir. C'est au mieux; mais le ministère fera bien de s'adresser à la chambre, qui pourrait bien avoir aussi un petit avis à donner en tout ceci. Or, une loi toute politique va se discuter devant elle. Il s'agit de l'effectif de l'armée de l'intérieur, qui a été diminué par le contingent envoyé en Afrique. Le ministère demande que l'effectif de l'armée soit complété. Si sa demande est rejetée, il faudra retirer le complément de troupes qui se trouve en Afrique, ce qui équivaut à l'abandon d'Alger; sinon, il faudra laisser notre armée au-dessous du chiffre fixé pour ses cadres.

Dans le premier cas, il s'agit de l'honneur de la France, dans l'autre, de sa sûreté. Ni dans le premier ni dans le second, le ministère ne fléchira. Le rapporteur est un membre de l'opposition. La coalition se dit maîtresse de la chambre, c'est le cas de le montrer. Le crédit refusé, le ministère se retirera. Les portefeuilles resteront abandonnés à la chambre, immédiatement après le scrutin, si le vote est contraire. La coalition est libre de rapprocher la discussion, puisque le rapporteur est de ses amis. Qu'elle se hâte donc. Le ministère n'a pas moins d'impatience qu'elle. On verra ce jour-là s'il a perdu le respect de *soi-même*, et s'il hésitera. Jusque-là le ministère continuera à faire les affaires du pays, et à les bien faire, comme par le passé; à réparer le mal que font les ambitions désordonnées qui s'agitent, à conjurer le trouble qu'elles évoquent, et à resserrer par ses négociations les alliances salutaires qu'elles affaiblissent par leurs votes.

Quant à la collision que les partis coalisés se réjouissent déjà de voir naître entre les deux chambres au sujet de la réduction des rentes, le ministère s'efforcera de l'empêcher. En principe, le ministère a toujours appuyé la conversion. Entre lui et la chambre des députés, il ne s'agissait que d'opportunité. Il défendra le principe de la réduction, à la chambre des pairs, et il y a lieu de croire que son influence, bien reconnue dans cette assemblée, le fera triompher. S'il s'élève, après cela, une objection quant à l'opportunité, ce sera, il est vrai, une différence d'opinion entre les deux chambres, mais non ce qu'on appelle une collision. Les trois pouvoirs ont-ils donc été institués pour être toujours d'accord sur toutes les questions? Non, car alors un seul pouvoir suffirait. La chambre des députés a rempli ses engagemens envers ses électeurs en exigeant la conversion immédiate. Si elle était retardée, ce serait du fait de l'autre chambre. Ce n'est pas un changement de ministère qu'il faudrait pour remédier à ceci, mais un changement de la chambre des pairs. Or, on ne peut changer la majorité de cette chambre, d'après la constitution (et sans doute la chambre des députés ne veut pas en

sortir), à moins d'une création de pairs. La chambre des députés serait-elle d'avis de créer cent pairs et plus pour avancer la conversion de six mois? Si M. Guizot et M. Thiers veulent aller grossir la minorité de la chambre des pairs, rien de mieux; et nous sommes sûrs qu'ils n'auront pas de peine à obtenir de siéger au Luxembourg. Mais nous ne voyons pas d'autre moyen. Si le ministère était opposé à la conversion, il lui resterait la dissolution de la chambre des députés; mais, en bonne conscience, M. Molé, qui est partisan de la conversion, et qui la regarde comme une mesure juste et utile, ne peut dissoudre la chambre parce qu'elle est de son avis. La chambre des députés aurait beau forcer le cabinet à se retirer; à moins de donner à M. Guizot et à M. Duchâtel la mission de monter à cheval et de traiter la pairie comme Bonaparte traita le conseil des cinq cents, nous ne voyons pas quel moyen coërcitif elle pourrait employer contre la chambre des pairs.

Heureusement, la chambre des députés n'est pas telle que la font les journaux de la coalition. Elle a obéi à ses impressions, à ses engagemens ou à sa conscience dans le vote des rentes, elle fera constitutionnellement tout ce qui est possible pour faire triompher son opinion; mais, de même que nous avons, Dieu merci, un souverain qui est bien éloigné des coups d'état et de toute résolution qui ne serait pas l'accomplissement de la charte, nous avons aussi une chambre qui ne rêve ni sermens du jeu de paume, ni révolution de 1830. Quelque respect que nous ayons pour les capacités qui s'agitent en ce moment, nous ne croyons pas que les impatiences d'une douzaine d'ambitions toutes personnelles causent dans le monde tant de bruit et de fracas!

La France et l'Angleterre ont décidé, en ce qui les concerne, que les vingt-quatre articles de la conférence, garantis par elles, devaient être maintenus à l'égard de la Belgique et de la Hollande. Ce traité, fait en faveur de la Belgique surtout, ne saurait, selon les deux cabinets, être méconnu par elle, quand le roi de Hollande déclare y souscrire. Quant à la dette, la Belgique aura droit de réclamer des indemnités, pour les dépenses que lui a causées l'état militaire qu'elle a été forcée de maintenir jusqu'à ce jour par le refus du roi de Hollande d'accepter les articles. Le gouvernement belge semble avoir approuvé d'avance cette décision des deux cabinets en blâmant les mouvemens qui ont eu lieu dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg, et en faisant à cet égard une déclaration formelle. En attendant, et comme il se peut que quelques troubles partiels aient lieu à l'occasion de l'exécution territoriale du traité, les garnisons de nos villes du nord ont été renforcées. Plusieurs bataillons de ligne et quelques escadrons de cavalerie ont été dirigés de Strasbourg, de Nanci, de Metz, de Cambrai, d'Avesnes, de Landrecies et du Quesnoy, sur Thionville, Sedan, Valenciennes et Maubeuge. Ces mouvemens ont peu d'importance, et tous les bruits répandus par les journaux, au sujet de la formation d'un corps d'armée, sur la frontière de Belgique, sont absolument faux.

DE L'ORGANISATION DES ÉCOLES EN SUÈDE.

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les premières écoles dont il soit fait mention dans les annales de la Suède datent du XIIe siècle. Le christianisme n'arriva que très lentement au cœur de ces populations guerrières, qui adoraient le marteau de Thor, la lance d'Odin; et lorsque enfin il fut enraciné parmi elles, la pauvreté du pays, la dispersion des habitans, ne permirent pas aux établissemens d'éducation de prendre un développement aussi rapide que dans les contrées du sud. Le chapitre d'Upsal et celui de Linkœping réunirent quelques élèves; peu à peu les autres chapitres suivirent leur exemple, et les couvens firent de même. Si, comme quelques historiens le supposent, chaque cloître eut son école, on pouvait compter en Suède, aux XIVe et XVe siècles, environ soixante écoles. L'enseignement de ces cloîtres, ainsi que celui des établissemens métropolitains, était très restreint. Les élèves apprenaient à lire, à écrire, à chanter; ils apprenaient à ergoter sur de prétendus principes de philosophie, et à parler un mauvais latin. Ceux qui avaient de l'ambition, ceux qui étaient favorisés par la fortune s'en allaient chercher ailleurs une instruction plus large. Les Suédois avaient, dès l'année 1290, une maison à Paris, et en 1373, sainte Brigitte leur en fit bâtir une autre à Rome.

L'université d'Upsal, fondée en 1476, et l'imprimerie, introduite en Suède en 1482, furent le second point de départ de cette science scholastique, qui avait cheminé si lentement pendant l'espace de quatre siècles. Gustave Wasa lui donna une nouvelle impulsion. Sous son règne, les écoles de chapitres et de cloîtres furent réorganisées sur d'autres bases, placées sous une même surveillance, et assujetties à un même règlement. Ce règlement, qui date de 1572, fut refait par Gustave-Adolphe en 1620, et par Christine en 1649. On en a vu apparaître un autre en 1693, 1724, 1807. Dix ans plus tard, le comité pédagogique présenta à l'assemblée du clergé un projet de réforme, qui fut discuté, modifié, mis à l'essai, et enfin sanctionné par le roi en 1820. C'est celui qui existe encore aujourd'hui. Mais tous les changemens apportés à l'organisation du XVIIe siècle ne sont, on peut le dire, que des modifications prises à la surface du principe fondamental : l'idée essentielle est restée la même. L'esprit religieux de Gustave-Adolphe, l'esprit classique de Christine, animent encore le règlement actuel. Dans les gymnases, on étudie les auteurs grecs et latins avec la même assiduité qu'au temps de l'érudition scholastique, et les leçons commencent et se terminent par le chant des psaumes, par la lecture de la Bible, comme au temps de la réformation.

En Danemark, il y a une alliance assez étroite entre les écoles et le clergé. Ici cette alliance est si forte et si intime, que les hommes qui prêchent et les

hommes qui professent semblent ne former qu'un seul corps, et qu'on ne peut séparer le clergé des écoles ni les écoles du clergé.

Dans les campagnes, c'est l'église qui alimente elle-même l'école; c'est la collecte du dimanche qui entretient l'instituteur; c'est le vicaire parfois qui se fait pédagogue. Dans les villes, c'est-à-dire dans les chefs-lieux de diocèse où il y a un gymnase, l'école perçoit un tribut sur les deux quêtes annuelles qui se font dans toutes les paroisses. Les professeurs sont membres du consistoire ecclésiastique, et, en cette qualité, gèrent, avec le prêtre de la cathédrale et l'évêque, les affaires du diocèse. Plusieurs d'entre eux prennent part aux revenus des prébendes, et plusieurs deviennent prêtres. Il y a dans cette organisation réciprocité complète d'influence : si l'église agit sur les écoles par un droit de surveillance, l'école, de son côté, occupe une assez grande place dans l'administration de l'église. C'est l'école qui donne, comme je viens de le dire, des conseillers à l'évêque : c'est par les fonctions qu'ils ont remplies à l'école que plusieurs ecclésiastiques ont obtenu un presbytère; c'est par là que plusieurs se sont élevés aux grandes dignités sacerdotales. Quatre des prélats actuels les plus distingués de la Suède, celui de Carlstad, celui de Wexiœ, celui de Hernœsand et celui d'Upsal, qui est le primat du royaume, ont été d'abord professeurs.

Il y a donc entre ces deux corps communauté d'intérêts et communauté d'action. En même temps, il y a entre eux assez de points de séparation, et un équilibre assez juste de pouvoir, pour qu'ils gardent tous deux une place distincte, pour que l'église ne cherche pas à asservir l'école, ni l'école à dominer l'église.

Le gouvernement actuel a toujours manifesté un grand zèle pour les progrès de l'instruction publique en Suède. Des hommes instruits sont allés par ses ordres en Angleterre, en France, en Allemagne, étudier les nouveaux systèmes d'éducation pour les faire connaître à leur pays. Des projets d'amélioration ont été plusieurs fois soumis aux diètes, et les livres d'enseignement, les cartes de géographie, les tableaux de mathématiques et d'histoire ont été revus avec un soin particulier. En 1827, le roi assembla, à Stockholm, une commission chargée de revoir le réglement de 1820, d'étudier l'état des écoles et de lui soumettre ses observations. Douze membres demandèrent diverses réformes; dix autres membres défendirent l'ordre de choses existant. L'opinion de la majorité paraît avoir été la moins puissante. Jusqu'à présent du moins on n'a fait nul changement aux institutions de 1820.

Mais il faut observer que tout changement est difficile à faire dans un pays qui a si peu de ressources. Avec son mince budget, le gouvernement suédois doit redouter tout ce qui l'entraînerait dans une dépense extraordinaire, tout ce qui lui imposerait pour l'avenir un surcroît de charge. Ainsi, il est forcé d'abandonner les gymnases à eux-mêmes. La contribution annuelle qu'il leur paie n'est pas en proportion avec leurs besoins; le traitement des maîtres, composé de fractions de dîmes et de collectes, est misérable. Il en résulte que la plupart des jeunes gens, sortant de l'université, n'entrent

point dans l'enseignement, pour s'y vouer toute leur vie, mais pour y acquérir le droit d'obtenir un pastorat. Le gymnase est pour eux comme un vicariat, mais ce vicariat peut durer dix ans, et ils le quittent au moment où ils y apporteraient le fruit de leur expérience et de leur habileté.

Le gouvernement a montré plusieurs fois qu'il comprenait tous ces inconvéniens; mais il comprend aussi que, pour renverser la base sur laquelle repose tout cet ancien édifice, il faudrait être prêt à en reconstruire immédiatement une nouvelle, et ici la question d'argent l'emporte sur la question de progrès.

Cet état de pénurie, qui entrave la marche des écoles dans les villes, se fait encore plus vivement sentir dans les campagnes, et l'état de dispersion de la population rend quelquefois ici tout établissement d'éducation publique impossible. Dans certaines paroisses, c'est le sacristain qui remplit les fonctions d'instituteur. Il reçoit du pasteur la permission d'enseigner. Mais il est d'ordinaire si peu instruit, qu'il se borne à interroger les enfans sur le catéchisme. Dans d'autres paroisses, c'est le vicaire qui, pour une légère augmentation de salaire, donne des leçons à tout le village. Au nord de la Suède, on trouve comme en Norwége, des maîtres ambulans qui vont de hameau en hameau, passant six semaines dans l'un, six semaines dans l'autre, et revenant ensuite continuer leurs leçons interrompues. Ces maîtres sont entretenus par les propriétaires des maisons dans lesquelles ils s'arrêtent; ils n'ont point de diplômes, mais ils doivent pourtant, avant d'exercer leurs fonctions, subir un examen devant le pasteur, qui leur donne ou leur retire à volonté la permission d'enseigner. Il y a des districts où toutes les habitations sont dispersées au loin à travers les montagnes, à travers les vallées, où la famille du paysan habite à dix ou douze lieues de l'église. Là on ne peut avoir recours ni au sacristain ni au vicaire, ni même au maître ambulant; les mères de famille instruisent elles-mêmes leurs enfans. Elles leur donnent chaque soir d'hiver leurs leçons, et quand elles les mènent le dimanche à l'église, le pasteur leur explique le catéchisme. L'instruction passe ainsi traditionnellement d'un âge à l'autre. C'est l'héritage intellectuel que le paysan a reçu de ses ancêtres avec la bible et qu'il lègue à ses enfans. Tous les paysans de la Suède n'ont pas appris à écrire, mais tous savent au moins lire. Ceux qui ne sauraient pas lire ne trouveraient pas un prêtre pour publier leurs bans et les marier.

La méthode lancastrienne fut introduite en Suède, en 1817. Elle n'a pas été adoptée dans tout le royaume (1). Le réglement de 1820 n'en fait pas mention. Il divise les écoles en deux classes : écoles apologistes ou élémentaires, et écoles savantes (*apologiste skola, lærde skola*). Il y a une école apologiste dans chaque ville, une école savante dans chaque chef-lieu de diocèse, c'est-à-dire dans douze provinces.

L'école élémentaire se divise en deux sections. Dans la première, il y a un recteur et un maître; dans la seconde, un recteur et deux maîtres.

(1) M. le comte de La Gardie est un de ceux qui ont le plus contribué à faire sentir l'utilite de ces écoles et à les propager dans les campagnes. On évalue à vingt mille environ le nombre d'enfans qui y sont élevés.

On y enseigne l'écriture, le calcul, la langue suédoise, les mathématiques, l'histoire, la géographie, les élémens d'histoire naturelle, quelques principes de la constitution et de l'histoire suédoise, la langue française et allemande. L'instruction religieuse, le chant d'église, y sont spécialement recommandés aux maîtres. Les élèves ont huit mois d'étude par année, trente-deux leçons par semaine, de plus quatre leçons de musique, et plusieurs leçons de gymnastique.

L'enseignement est gratuit. Les élèves ne paient en se faisant inscrire qu'une légère rétribution. Ils peuvent entrer là à l'âge de huit ans, pourvu qu'ils aient déjà quelques élémens de lecture et d'écriture.

La première section de ces écoles représente les écoles bourgeoises, les *burger schule* de l'Allemagne; la seconde correspond aux écoles d'un ordre plus élevé, aux *realschule*. En sortant de la première, l'élève possède les connaissances nécessaires à l'ouvrier. En sortant de la seconde, il est apte à gérer des établissemens d'industrie, à occuper quelque emploi dans un comptoir.

Ces deux écoles forment partout deux établissemens distincts. On ne les a sans doute réunies dans le règlement de 1820 que pour en simplifier l'administration.

L'école savante ou école latine, comme on l'appelle en Danemark, est divisée en trois sections: école de premier degré, école de deuxième degré (*lagre och hœgre lærdoms skola*), et l'école supérieure, *hœgsta lærdoms skola*, qui porte aussi le titre de gymnase. Ces trois degrés sont subdivisés en plusieurs autres qui équivalent aux différentes classes de nos colléges.

Il y a dans la première section un recteur et deux maîtres; dans la seconde, un recteur, un prorecteur et deux maîtres; dans la troisième, six maîtres au moins et un adjoint. Chaque maître n'est pas chargé, comme en France, d'une ou deux choses, mais d'une branche d'éducation spéciale. Ainsi, il n'y a point de professeur de seconde, de troisième, de quatrième. Ce sont, comme en Allemagne et en Danemark, des professeurs de grec, de latin, d'éloquence, d'histoire qui enseignent tour à tour dans les différentes classes.

Il y a ici, comme dans les écoles élémentaires, huit mois d'étude et trente-deux leçons par semaine.

Dans la première de ces sections, les élèves continuent à étudier les langues vivantes, l'histoire, la géographie, les mathématiques, dont ils ont reçu les élémens dans les écoles apologistes. Ils étudient en outre le latin et le grec.

Dans la seconde, on commence à leur enseigner la théologie et l'hébreu.

La troisième leur offre, à un degré supérieur, la théologie, le grec, le latin, l'hébreu, le français, l'allemand, les mathématiques, l'histoire, la géographie, la philosophie, les élémens de physique et d'histoire naturelle.

Ce cours d'études dure dix à douze ans. Au sortir de là, les élèves sont aptes à entrer à l'université.

Il y a un examen public à la fin de chaque année, dirigé par le maître de chaque section, présidé par le consistoire et l'évêque.

A la suite de cet examen, les membres du consistoire rédigent un protocole, dans lequel ils notent les dispositions et les progrès de chaque élève.

Les élèves habitent en ville, mais les règles de discipline les suivent au dehors de l'école. Ils doivent être rentrés dans leur demeure chaque jour à neuf heures. Ils doivent assister ponctuellement au service divin, et il leur est sévèrement interdit de fréquenter les cafés, les auberges, les maisons de jeux. Le recteur est spécialement chargé de tout ce qui a rapport à la discipline intérieure et extérieure Il est secondé dans cette surveillance par un élève que ses camarades élisent eux-mêmes, et qui porte le titre de *custos morum*.

Le rectorat passe chaque année d'un professeur à l'autre.

Il n'y a point d'autre école normale en Suède que celle des établissemens lancastriens (1). Ceux qui entrent dans les gymnases doivent avoir pris à l'université le grade de *magister philosophiæ*, ce qui équivaut au moins au grade de licencié en France. Munis de leur diplôme, ils se présentent devant l'évêque, qui les examine avec le consistoire. Le candidat doit soutenir une thèse latine, faire une leçon publique, et corriger devant les examinateurs le travail des élèves qui lui seront confiés. Les examinateurs décident, à la pluralité des voix, s'il mérite d'occuper la place qu'il sollicite. En cas de partage des votes, l'évêque décide. Une fois qu'il est nommé, son installation se fait en grande pompe; elle est accompagnée de chants et de prières, et lui et le recteur prononcent un discours latin.

Les maîtres des écoles élémentaires doivent avoir fait les mêmes études, afin d'entrer plus tard dans les écoles latines, ou afin d'être aptes à obtenir un pastorat. Leur installation a lieu avec les mêmes cérémonies, seulement ils prononcent un discours suédois.

Ces écoles sont à la charge des communes. L'état contribue à leur entretien par l'abandon d'une partie des dîmes royales. Il y a dans chaque diocèse trois caisses administrées par le chapitre métropolitain. L'une est destinée aux frais de construction et d'entretien des bâtimens, la seconde aux achats de livres et de cartes pour les élèves pauvres, aux récompenses à donner à ceux qui se distinguent dans leurs études. La troisième est une caisse de secours et de retraite pour les maîtres que l'âge et les infirmités empêchent de continuer leurs fonctions.

Ces trois caisses sont alimentées par la contribution de l'état, par le produit de deux collectes faites chaque année dans toutes les églises, par la perception des revenus d'une année du prêtre qui meurt ou passe à un autre presbytère, s'il n'a ni femme ni enfans, par les dons des particuliers, les legs et contributions annuelles volontaires.

(1) Cette école normale est établie à Stockholm. Elle a été fondée par les dons des particuliers. Les états lui ont seulement donné 2,000 riksd. banco (4,000 fr.). Les communes y envoient des élèves de toutes les parties du royaume. J'aurai plus tard l'occasion d'y revenir en parlant des établissemens particuliers de Stockholm.

Il y a encore une caisse spéciale pour la bibliothèque, à laquelle tous les ecclésiastiques et les fonctionnaires des écoles paient un tribut. L'évêque lui donne deux tonnes de seigle, le chanoine une tonne, le prêtre une demi-tonne. Les prédicateurs de régiment, de prison, les recteurs, lui paient de même une contribution en nature, selon leur traitement. Quand un fonctionnaire ecclésiastique meurt, la bibliothèque perçoit sur son héritage un huitième de tonne de seigle; elle reçoit un trente-deuxième de tonne des élèves qui entrent à l'école.

Le produit des dîmes du roi, celui de quelques prébendes, les contributions spéciales du chef-lieu du diocèse, le droit d'inscription des élèves, quand ils entrent à l'école et quand ils passent d'une classe à l'autre, lequel droit ne s'élève pas à plus d'un seizième de tonne de seigle, voilà tout ce qui compose les revenus de l'école, revenus variables, précaires, et malheureusement incomplets.

Dans plusieurs districts, le traitement des maîtres est si minime, que, pour pouvoir subsister, ils sont obligés d'employer leurs vacances à donner des leçons. Ce traitement augmente, il est vrai, avec les années de service; mais le plus ancien professeur d'un gymnase ne reçoit pas plus de 1,000 riksdalers banco (2,000 fr.).

Comme compensation à cette exiguité de rétribution, les maîtres ont ordinairement le logement gratuit; ils sont exempts d'impôts, et, quand ils font valoir leurs droits pour obtenir un pastorat, leurs années de service comptent double. Pour faire comprendre l'étendue de ce privilége, je dois donner à cet égard quelques mots d'explication. Les pastorats de la Suède sont divisés en trois catégories : il y a les pastorats royaux, c'est-à-dire ceux dont le roi dispose lui-même; les pastorats seigneuriaux, qui appartiennent à certaines terres, et les pastorats consistoriaux, pour lesquels le consistoire présente trois candidats à l'élection de la communauté. Parmi ces pastorats, il y en a qui sont accordés au choix, d'autres à l'ancienneté. Le professeur qui brigue une prébende a donc un avantage marqué sur les vicaires de paroisse. S'il se distingue comme professeur, il obtient immanquablement un pastorat au choix; s'il est forcé d'avoir recours à l'ancienneté, il l'emporte, au bout de dix années de service effectif, sur celui qui a vicarié dix-neuf ans.

Les écoles de campagne sont placées sous la surveillance immédiate des pasteurs; celles des villes, sous la surveillance du chapitre métropolitain et de l'évêque.

L'évêque a le titre d'éphore; il doit visiter les écoles chaque année, assister aux examens, et présider à toutes les cérémonies d'installation. C'est lui qui prescrit, dans son diocèse, les livres d'éducation; c'est à lui que le recteur et les maîtres soumettent, au commencement de l'année, leur plan d'enseignement; c'est à lui que tous les comptes de recette et de dépense doivent être adressés, et c'est de lui qu'émanent les diplômes de capacité et les nominations de professeurs.

Hors du chef-lieu de son diocèse, il nomme, dans chaque ville où il y a une école élémentaire, un inspecteur qui le représente dans toutes les circonstances, et qui agit en son nom.

Au-dessus du consistoire et de l'évêque, s'élève le comité général de révision, qui se compose de sept membres : le secrétaire d'état des affaires ecclésiastiques, un secrétaire perpétuel, un professeur d'université, tantôt de Lund et tantôt d'Upsal; quatre maîtres choisis tour à tour dans quatre diocèses différens. Le roi y adjoint parfois quelques hommes spéciaux qui se sont distingués par leurs connaissances pédagogiques. L'archevêque et les évêques, quand ils sont à Stockholm, ont droit d'assister aux séances.

Ce comité s'assemble tous les trois ans. Il examine l'état des différentes écoles sous le rapport matériel et scientifique, les nouvelles méthodes d'enseignement, les livres et les cartes; il indique les progrès qui ont été faits dans les divers établissemens d'éducation, les professeurs qui se sont distingués, et rédige, à la suite de toutes ses observations, un rapport qui, après avoir reçu la sanction du roi, est imprimé et distribué à tous les maîtres.

X. Marmier.

Stockholm, 1er avril 1838.

Expédition au Pôle Arctique.

Pendant l'année 1836, l'Islande a été le but d'un voyage entrepris pour découvrir les traces de *la Lilloise*. *La Recherche* joignait à cette mission maritime une mission scientifique. L'exploration fut dirigée, on s'en souvient, par M. Paul Gaimard, qui apporta, dans l'accomplissement de cette tâche, l'expérience et l'activité qui le distinguent. Les travaux de la commission qui l'accompagnait secondèrent dignement ses efforts. L'astronomie, la géologie, recueillirent des observations précieuses, par les soins de MM. Lottin et Robert, et la littérature dut à M. Marmier des renseignemens pleins d'intérêt.

Le gouvernement, par les encouragemens duquel s'est accompli le voyage en Islande, vient de mettre de nouveau la corvette *la Recherche* à la disposition de M. Gaimard. Un voyage d'exploration scientifique en Scandinavie, en Laponie et au Spitzberg, va servir à compléter les recherches précédemment faites en Islande et au Groënland. M. Gaimard est chargé de la direction de ce voyage; ses collaborateurs seront M. Marmier pour l'histoire, la littérature, la philologie; MM. Lottin et Bravais, pour la physique et l'astronomie; M. Mayer, pour la peinture et le dessin; M. Robert, pour la géologie; M. Courcier, pour la minéralogie, et M. Martins pour la botanique.

En partant du Hâvre, dans le mois de mai, la commission doit se diriger vers Drontheim, où viendront se joindre à elle plusieurs savans danois, norwégiens et suédois. De là, elle doit se rendre à Hammerfest. Le temps du sé-

jour dans les différentes villes sera calculé de manière à ce que *la Recherche* puisse arriver, s'il est possible, au Spitzberg vers le 1er juillet.

Une lettre, où le plan de ce voyage est tracé avec quelques détails, a été adressée par M. Gaimard à M. Berzelius, à Stockholm. Cette lettre a été communiquée aux plus célèbres voyageurs, aux savans les plus distingués de l'Europe, entre autres à MM. de Humboldt, Gauss, Schumacher, Littrow, de Buch, en Allemagne; OErsted, à Copenhague; Quetelet à Bruxelles; Kreil à Milan; Back, Beechey, Franklin, Parry, Ross, Sabine et Scoresby en Angleterre. M. Gaimard, en leur adressant copie de sa lettre, leur a demandé des instructions et des conseils. M. Quetelet s'est empressé de satisfaire à cette demande; M. Alexandre de Humboldt a également répondu à M. Gaimard. La lettre affectueuse qu'il lui adresse renferme, sur plusieurs points de recherches importans, des observations curieuses et détaillées. Après cette réponse, après les conseils de la science, il est à désirer que l'expérience puisse aussi fournir à la commission le tribut de ses lumières, et si la science est dignement personnifiée dans M. A. de Humboldt, l'expérience ne saurait être mieux représentée que par les capitaines Ross, Parry, Scoresby, Graah, Sabine et Franklin. Il est à regretter que ces illustres explorateurs n'aient pas adressé au président de la commission quelques indications qui n'auraient pu manquer d'être précieuses.

Voici, au reste, d'après la lettre à M. Berzelius, quelles sont les observations projetées par la commission pour les différentes parties du voyage.

Du cap Nord au Spitzberg, la commission étudiera les courans de ces parages et fera quelques épreuves de températures sous-marines. Arrivée au Spitzberg, elle aura à refaire des mesures barométriques analogues à celles qu'ont déjà faites les capitaines Phipps et Sabine. La température intérieure des glaciers sera étudiée avec attention, et les instrumens pour forer la glace pénétreront au moins à trente pieds. Quelques expériences sur la végétation et la germination, sur la quantité d'acide carbonique contenu dans l'air de ces régions comparé à l'air de nos climats, doivent également être exécutées.

Si l'état du temps et l'époque trop avancée de la saison ne s'y opposent, la commission tentera une exploration hydrographique de la côte est et sud du Spitzberg.

La géologie, la minéralogie, la botanique, seront étudiées dans des excursions spéciales. Des observations de latitude et longitude, de marées, des observations magnétiques compléteront cette première série d'expériences.

Du Spitzberg, la commission doit revenir à Hammerfest; cinq de ses membres passeront l'hiver dans cette ville, et une nouvelle série d'observations y commencera pour eux. Des observatoires seront construits pour les expériences d'astronomie et de magnétisme. Les aurores boréales seront l'objet d'une étude spéciale et approfondie. D'autres questions relatives aux températures, aux réfractions astronomiques, aux réfractions terrestres, aux étoiles filantes, seront également examinées par les voyageurs.

Tels sont les travaux scientifiques projetés par la commission. En termi-

nant sa lettre, M. Gaimard ajoute que les communications des savans du Nord, relatives aux instructions de l'Institut, des différens ministères, de l'académie de médecine, seront déposées parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale, où chacun pourra venir les consulter et s'assurer de l'usage qui en aura été fait dans la relation du voyage. Cette collection précieuse pour l'histoire des contrées septentrionales doit servir aussi à constater la probité scientifique qui aura présidé aux travaux de la commission.

Ainsi que le premier voyage en Islande, la nouvelle campagne de *la Recherche* ne sera pas sans utilité pour *la Revue*. M. Marmier, dont nos lecteurs connaissent les travaux sur l'Islande et la Suède, trouvera, dans ces contrées si peu connues qu'il va parcourir, d'importans sujets d'étude. Il aura de nouvelles mœurs à observer, de nouvelles traditions à recueillir. Dans une lettre adressée, le 10 avril dernier, de Stockholm, à M. Gaimard, par notre collaborateur, on trouve sur les savans suédois qui viendront s'adjoindre à la commission envoyée par la France, quelques renseignemens qu'on nous saura gré de rapporter ici.

« L'affaire de l'adjonction, dit M. Marmier, se traite avec le comte de Mornay et le comte de Lœwenhielm, qui tous deux y mettent un zèle dont vous ne sauriez trop les remercier. »

« Jusqu'à présent il n'est encore question que de deux personnes : 1° un prêtre lapon, M. Lœstadius, qui est un botaniste distingué, et qui a écrit, sur le nord de la Laponie, un voyage fort intéressant; 2° un lieutenant-colonel du génie, M. Meyer, aide-de-camp du prince royal, qui est, dit-on, un homme fort instruit. M. Berzelius a désigné un jeune professeur de Lund, adjoint de M. Nilsson, M. Sundwal. Le comte de Lœvenhielm a proposé la nomination de ce zoologiste, et cette affaire sera décidée d'ici à mardi prochain. Je pense qu'il serait assez difficile d'emmener M. Agardh fils, qui est arrivé dernièrement de son voyage dans le midi, et M. Nilsson, qui est retenu par ses devoirs de professeur. Mais rien n'empêchera, je l'espère, que ces savans s'adjoignent plus tard, comme vous le désirez, à nos travaux. »

Parmi les personnes qui doivent s'adjoindre à la commission, M. Marmier cite encore un jeune officier d'artillerie, le comte Ulrich de Gyldenstolpe, qui appartient aux premières familles du pays; puis M. Duc. « Ce dernier, dit-il, est un officier de marine norwégien qui, depuis trois ans, travaille à faire des cartes hydrographiques dans le Nord, et qui, pour continuer plus aisément son travail, s'est établi avec sa famille à Tromsœ. Nous le trouverons là, et il aura l'ordre de nous accompagner. C'est lui qui accompagnait le professeur Hansteen de Christiania dans son voyage en Sibérie. »

Le roi de Suède seconde les préparatifs de l'expédition de tout son pouvoir. Dans un entretien avec M. Marmier, il a exprimé, dans des termes pleins de bienveillance, l'intérêt qu'il prend aux travaux qu'annonce la commission. L'exemple de la Suède vient d'être imité par une nation voisine. Le roi de Danemark, par l'intermédiaire de M. de Koss, son ministre plénipotentiaire, a demandé à M. le président du conseil, sur le voyage de M. Gaimard, tous

les renseignemens nécessaires pour le guider dans le choix des personnes destinées à faire partie du voyage et des moyens qu'il devra mettre à leur disposition.

Le nouveau voyage de la *Recherche* se présente donc sous les plus favorables auspices. En terminant, nous devons rendre justice aux efforts éclairés du gouvernement pour assurer le succès de cette exploration intéressante. Le zèle qu'il porte aux intérêts de la science se prouve d'ailleurs par les faits mieux que par nos paroles. Aujourd'hui la commission que dirige M. Gaimard, va visiter les contrées les plus reculées du nord de l'Europe, et il y a quelques mois, M. Dumont d'Urville partait de Toulon pour tenter les approches du pôle austral. Le pôle nord et le pôle sud seront ainsi explorés, à peu près à la même époque, par les soins du département de la marine. L'activité de nos navigateurs ne s'est jamais, on le voit, moins ralentie.

— M. de Lamartine a publié un nouvel épisode du grand poème dont il nous a donné, dans *Jocelyn*, un si admirable fragment. *La Chûte d'un Ange*, tel est le titre de ce nouveau poème, que nous apprécierons prochainement.

— Sous ce titre : *Des intérêts matériels en France; travaux publics, routes, canaux, chemins de fer* (1), M. Michel Chevalier vient de publier la première partie d'un grand travail, dont la seconde embrassera les banques et les institutions de crédit, et la troisième l'éducation professionnelle. Ce volume, qui forme déjà à lui seul un ensemble complet, répond à toutes les questions importantes que les travaux publics ont soulevées en ces dernières années, et ne peut qu'ajouter un titre nouveau et solide aux titres que M. Michel Chevalier a su déjà se créer comme économiste. Les lecteurs de la *Revue* ont déjà pu apprécier, dans les travaux qu'elle doit à M. Michel Chevalier, l'ensemble remarquable des vues de l'écrivain, et tout ce qu'il y a d'élévation dans ses plans, de rigueur dans ses calculs, d'habileté dans sa mise en œuvre. Outre qu'elle répond à un mouvement qui est dans tous les esprits, à un besoin de notre temps, et qu'elle puise dans cette opportunité une sûre garantie de succès, la publication actuelle de l'auteur des *Lettres sur l'Amérique du Nord* a en elle-même une haute portée. Les différens modes de communication, canaux ou chemins de fer, qui font l'objet de ses recherches, auront à coup sûr une grande influence snr la société de l'avenir. Par ses travaux consciencieux, M. Michel Chevalier n'aura pas peu contribué à la solution importante de beaucoup de problèmes industriels qui intéressent la prospérité de la France. Le livre sur les *Intérêts matériels en France* est déjà à sa seconde édition.

— M. J. Salvador a fait paraître un nouvel ouvrage ayant pour titre : *Jésus-Christ et sa Doctrine, ou Histoire de l'église, de son organisation, et de ses progrès pendant le premier siècle*. L'importance du sujet, la gravité des questions qui s'y rattachent, la liberté d'esprit et l'élévation de talent dont l'auteur a déjà fait preuve dans son *Histoire des Institutions de Moïse*, recommandent ce livre aux méditations des lecteurs sérieux. Nous en rendrons compte.

(1) 1 vol. in-8°, librairie de Gosselin.

F. BULOZ.